



Message aux actionnaires pour le troisième trimestre de 2019

www.cibc.com/francais

22 août 2019

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 juillet 2019.

Points saillants du troisième trimestre

	T3 2019	T3 2018	T2 2019	Variation d'un exercice à l'autre	Variation d'un trimestre à l'autre
Résultat net comme présenté	1 398 M\$	1 369 M\$	1 348 M\$	+2 %	+4 %
Résultat net ajusté ¹	1 415 M\$	1 399 M\$	1 357 M\$	+1 %	+4 %
Résultat dilué par action comme présenté	3,06 \$	3,01 \$	2,95 \$	+2 %	+4 %
Résultat dilué par action ajusté ¹	3,10 \$	3,08 \$	2,97 \$	+1 %	+4 %
Rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	15,5 %	16,7 %	15,8 %		
RCP ajusté ¹	15,6 %	17,1 %	15,9 %		
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,4 %	11,3 %	11,2 %		

Les résultats du troisième trimestre de 2019 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,04 \$ par action :

- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions;
- un montant de 6 M\$ (incidence nette positive après impôt de 4 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et coûts connexes à l'intégration associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors.

Nous avons amélioré notre solide ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, qui s'établissait à 11,4 % au 31 juillet 2019, en regard de 11,2 % à la fin du trimestre précédent. Au 31 juillet 2019, le ratio de levier de la Banque CIBC était de 4,3 %.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de son dividende trimestriel, le faisant passer de 1,40 \$ à 1,44 \$ par action ordinaire pour le trimestre clos le 31 octobre 2019.

Au troisième trimestre, la poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie focalisée sur la clientèle nous a permis d'enregistrer de solides résultats. Notre croissance diversifiée des deux côtés de la frontière est attribuable à une équipe étroitement connectée et animée par des objectifs dont les membres travaillent de concert pour répondre aux besoins de nos clients.

Rendement de nos activités essentielles

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, a enregistré un résultat net de 657 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 18 M\$, ou 3 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 659 M\$, en hausse de 16 M\$, ou 2 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an, alors que l'augmentation des produits attribuable à l'accroissement des volumes et à l'élargissement des marges a été contrebalancée en partie par la hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les charges autres que d'intérêts ont augmenté en raison de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a enregistré un résultat net de 348 M\$ au troisième trimestre, une baisse de 2 M\$, ou 1 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. Les produits ont augmenté de 35 M\$, ou 4 %, grâce à l'accroissement des volumes, à la progression des honoraires et à la hausse des biens sous gestion, contrebalancées en partie par le resserrement des marges. Ces éléments ont été plus que contrebalancés par la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au Canada, ainsi que par l'augmentation des charges autres que d'intérêts liée à l'accroissement des dépenses liées aux initiatives stratégiques et à l'augmentation des salaires du personnel.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a enregistré un résultat net de 172 M\$ au troisième trimestre, en hausse de 10 M\$, ou 6 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 182 M\$, en hausse de 11 M\$, ou 6 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an, principalement grâce à l'augmentation des produits, contrebalancée en partie par la hausse des charges et de la dotation à la provision pour pertes sur créances. Les produits de Groupe Entreprises et de Gestion des avoirs ont augmenté en raison essentiellement de l'accroissement des volumes, de la progression des honoraires, de l'incidence de l'écart de change et de la hausse des biens sous gestion, contrebalancés en partie par le resserrement des marges. L'augmentation des charges découle essentiellement de l'augmentation des salaires du personnel et de l'incidence de l'écart de change. La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté principalement en raison de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux aux États-Unis.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Marché des capitaux a déclaré un résultat net de 231 M\$ au troisième trimestre, une baisse de 34 M\$, ou 13 %, par rapport au troisième trimestre il y a un an, qui découle surtout d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances. La dotation à la provision pour pertes sur créances comprend des provisions pour pertes sur prêts productifs et prêts douteux plus élevées dans le secteur du pétrole et du gaz. La hausse des produits de négociation dans Marchés CIBC, réseau mondial a été plus que contrebalancée par la diminution des produits tirés de la souscription dans Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement.

Apporter davantage à nos collectivités

Les membres de l'équipe de la Banque CIBC ont à cœur d'apporter davantage à nos collectivités dans le cadre de notre initiative mondiale en matière d'investissement communautaire, *Un pour tous*. Au cours du troisième trimestre, nous nous sommes engagés à verser près de 2,5 M\$ par l'entremise de la Fondation pour l'enfance CIBC dans le but d'améliorer la qualité de vie des enfants dans le besoin. Nous avons également soutenu le projet visant à faire du Collège du Yukon la première université nordique au Canada par un don de 500 000 \$, et plus d'une centaine de membres de l'équipe CIBC ont recueilli 1,1 M\$ à l'occasion du Tour CIBC Charles-Bruneau dans l'espoir de mettre fin au cancer pédiatrique.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

En 2012, le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires, mis sur pied par le Financial Stability Board, a publié son rapport intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, qui comportait 32 recommandations sur les informations à fournir. L'index ci-dessous renferme la liste de ces informations ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sont présentées dans notre Rapport annuel 2018, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que dans nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Troisième trimestre de 2019			Rapport annuel 2018
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Rapport au titre du troisième pilier et information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
					Pages	
Généralités	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			59–60	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	24			47
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	21, 38, 41	65	9, 15	32, 34, 72, 74, 153
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque				42, 43
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				41, 44, 45
	7	Risques découlant des activités commerciales	26			45, 50
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	29			37, 47, 54, 60, 67, 70, 77
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	19	65		30, 153
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			8–11	32
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			12	34
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 153
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	26		4	33, 50
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			4	31, 33
	15	Risque de crédit par portefeuille important			23–31	52–58
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			4, 5	33
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			57, 58	46, 54, 66, 77
Liquidités	18	Actifs liquides	37			71
Financement	19	Actifs grevés	38			71
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	41			75
	21	Stratégie et sources de financement	39			73
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	33			65
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	33–36			65–69
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				65–69
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37, 67
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	27–31		6–7, 53–56	55–63, 129–135, 174
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	27, 30			52, 60, 80, 106, 107
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	30	59		60, 130
	29	Risque de crédit de contrepartie découlant de dérivés	29		56, 37 ²	52, 56, 145–146
	30	Atténuation du risque de crédit	27		18, 43, 56	52, 57, 145–146
Autres risques	31	Autres risques	42			76–78
	32	Discussion sur des situations de risque connues		67		76, 167

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 188 de notre Rapport annuel 2018.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 31 juillet 2019 et pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2018 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Certaines informations présentées dans le rapport de gestion ont été ombragées étant donné qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires. Le rapport de gestion est en date du 21 août 2019. D'autres renseignements concernant la CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 186 à 191 de notre Rapport annuel 2018.

Table des matières

2	Points saillants financiers du troisième trimestre	19	Sources de financement
		23	Arrangements hors bilan
3	Vue d'ensemble	24	Gestion du risque
3	Résultats financiers	24	Vue d'ensemble
6	Événements importants	24	Principaux risques et nouveaux risques
6	Revue de l'information financière trimestrielle	27	Risque de crédit
7	Perspectives économiques	33	Risque de marché
8	Mesures non conformes aux PCGR	36	Risque de liquidité
		42	Autres risques
10	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	42	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
10	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	42	Méthodes comptables critiques et estimations
11	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	42	Faits nouveaux en matière de comptabilité
13	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	43	Autres faits nouveaux en matière de réglementation
14	Marchés des capitaux	43	Contrôles et procédures
16	Siège social et autres	43	Transactions entre parties liées
18	Situation financière		
18	Revue du bilan consolidé résumé		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événements importants », « Vue d'ensemble – Perspectives économiques », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Principaux risques et nouveaux risques », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de comptabilité » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Autres changements d'ordre réglementaire » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies, le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités et nos perspectives pour l'année 2019 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. Par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble – Perspectives économiques » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la norme commune de déclaration de l'Organisation de coopération et de développement économiques et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant la recapitalisation des banques et le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires en matière de taux d'intérêt et de liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques, y compris les modifications aux questions d'ordre économique ou commercial; l'incidence possible de conflits internationaux et d'actes terroristes; des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et de toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol ou la divulgation d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du marché et du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada et les risques de crédit à l'échelle mondiale; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et les coentreprises; le risque que les synergies et les avantages attendus d'une acquisition ne se concrétisent pas dans les délais prévus ou qu'ils ne se concrétisent pas du tout; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs se fient indûment à ces énoncés prospectifs. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider nos actionnaires et les analystes financiers à comprendre notre situation financière, nos objectifs, nos priorités et nos attentes en matière de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Points saillants financiers du troisième trimestre

	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	2 694 \$	2 460 \$	2 577 \$	7 750 \$	7 526 \$
Produits autres que d'intérêts	2 038	2 082	1 970	6 089	5 856
Total des produits	4 732	4 542	4 547	13 839	13 382
Dotations à la provision pour pertes sur créances	291	255	241	884	606
Charges autres que d'intérêts	2 670	2 588	2 572	8 018	7 667
Résultat avant impôt sur le résultat	1 771	1 699	1 734	4 937	5 109
Impôt sur le résultat	373	351	365	1 009	1 093
Résultat net	1 398 \$	1 348 \$	1 369 \$	3 928 \$	4 016 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	7 \$	4 \$	17 \$	15 \$
Porteurs d'actions privilégiées	28	28	23	79	65
Porteurs d'actions ordinaires	1 364	1 313	1 342	3 832	3 936
Résultat net applicable aux actionnaires	1 392 \$	1 341 \$	1 365 \$	3 911 \$	4 001 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	56,4 %	57,0 %	56,6 %	57,9 %	57,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ¹	55,4 %	56,1 %	55,0 %	55,3 %	55,4 %
Coefficient de pertes sur créances ²	0,27 %	0,26 %	0,29 %	0,28 %	0,25 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	15,5 %	15,8 %	16,7 %	15,0 %	17,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ¹	15,6 %	15,9 %	17,1 %	15,8 %	17,8 %
Marge d'intérêts nette	1,65 %	1,59 %	1,69 %	1,63 %	1,69 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	1,84 %	1,77 %	1,89 %	1,82 %	1,88 %
Rendement de l'actif moyen	0,86 %	0,87 %	0,90 %	0,83 %	0,90 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,96 %	0,97 %	1,00 %	0,92 %	1,00 %
Rendement total pour les actionnaires	(6,70) %	2,58 %	7,39 %	(4,93) %	8,14 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	21,1 %	20,6 %	21,0 %	20,4 %	21,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ¹	21,0 %	20,7 %	21,1 %	20,7 %	19,8 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	3,07 \$	2,96 \$	3,02 \$	8,63 \$	8,88 \$
– résultat dilué comme présenté	3,06	2,95	3,01	8,61	8,85
– résultat dilué ajusté ¹	3,10	2,97	3,08	9,07	9,21
– dividendes	1,40	1,40	1,33	4,16	3,96
– valeur comptable	78,58	77,49	72,41	78,58	72,41
Cours de l'action (\$)					
– haut	113,13	114,73	118,72	116,19	123,99
– bas	101,80	105,60	112,00	100,80	110,11
– clôture	103,83	112,81	118,72	103,83	118,72
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base ³	444 868	444 028	444 081	443 976	443 104
– moyen pondéré dilué	445 915	445 224	445 504	445 144	444 660
– fin de la période ³	445 437	444 650	443 717	445 437	443 717
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	46 168 \$	50 161 \$	52 678 \$	46 168 \$	52 678 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	5,3 %	5,1 %	4,4 %	5,4 %	4,5 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	45,7 %	47,3 %	43,9 %	48,2 %	44,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ¹	45,1 %	47,0 %	43,0 %	45,7 %	42,8 %
Cours/valeur comptable	1,32	1,46	1,64	1,32	1,64
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	136 398 \$	135 954 \$	120 429 \$	136 398 \$	120 429 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	395 440	392 945	377 310	395 440	377 310
Total de l'actif	642 522	634 109	595 025	642 522	595 025
Dépôts	481 044	477 540	459 767	481 044	459 767
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	35 003	34 455	32 131	35 003	32 131
Actif moyen	648 537	633 556	605 220	634 238	596 660
Actif productif d'intérêts moyen	580 437	570 057	542 140	568 250	534 415
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	35 028	34 091	31 836	34 101	30 841
Biens administrés ^{4,5}	2 368 067	2 404 719	2 400 407	2 368 067	2 400 407
Biens sous gestion ⁵	248 391	242 694	232 915	248 391	232 915
Mesures de qualité du bilan et mesures en matière de liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en millions de dollars) ⁶					
Total de l'actif pondéré en fonction du risque	236 836 \$	234 816 \$	s. o.	236 836 \$	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	s. o.	s. o.	211 820 \$	s. o.	211 820 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	s. o.	s. o.	211 968	s. o.	211 968
APR aux fins du total des fonds propres	s. o.	s. o.	212 116	s. o.	212 116
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,4 %	11,2 %	11,3 %	11,4 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,7 %	12,6 %	12,8 %	12,7 %	12,8 %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	14,5 %	14,8 %	15,2 %	14,8 %
Ratio de levier					
Expositions du ratio de levier (en millions de dollars)	702 918 \$	696 026 \$	649 169 \$	702 918 \$	649 169 \$
Ratio de levier	4,3 %	4,3 %	4,2 %	4,3 %	4,2 %
Ratio de liquidité à court terme	129 %	134 %	126 %	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	45 763	44 797	45 091	45 763	45 091

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Ratio obtenu en divisant la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux par les prêts et acceptations bancaires moyens, net de la provision pour pertes sur créances.

3) Compte non tenu d'aucune action subalterne au 31 juillet 2019 (409 au 30 avril 2019 et 68 084 au 31 juillet 2018).

4) Comprend le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une contrepartie à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 864,4 G\$ (1 911,9 G\$ au 30 avril 2019 et 1 915,6 G\$ au 31 juillet 2018).

5) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

6) Au cours de 2018, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), comme l'autorise la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF). À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés en fonction du même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 398 M\$, en regard de 1 369 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 1 348 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 1 415 M\$, comparativement à 1 399 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 1 357 M\$ pour le trimestre précédent.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 3,06 \$, en regard de 3,01 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,95 \$ au trimestre précédent.

Le résultat dilué par action ajusté¹ pour le trimestre considéré s'est établi à 3,10 \$, en regard de 3,08 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,97 \$ au trimestre précédent.

Le résultat net du trimestre considéré a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 16 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 6 M\$ (incidence nette positive après impôt de 4 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration² associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 6 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 8 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 29 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 4 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 17 M\$.

Produits nets d'intérêts³

Les produits nets d'intérêts ont monté de 117 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes dans nos secteurs d'activités.

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 234 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, en raison surtout du nombre plus élevé de jours durant le trimestre considéré, de la hausse des produits de négociation, de l'élargissement des marges de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et de la croissance des volumes dans la plupart de nos activités.

Les produits nets d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont augmenté de 224 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, en raison surtout de la croissance des volumes dans l'ensemble de nos activités, de l'élargissement des marges de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et de l'incidence de l'écart de change, contrebalancés en partie par la baisse des produits de négociation.

Produits autres que d'intérêts³

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 68 M\$, ou 3 %, en regard de ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait essentiellement de la hausse des produits de négociation et de l'augmentation des commissions sur crédit et des honoraires de gestion de placements et de garde, en partie contrebalancées par la diminution de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

Les produits autres que d'intérêts ont diminué de 44 M\$, ou 2 %, en regard de ceux du trimestre précédent, du fait essentiellement de la diminution des produits de négociation et de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, en partie contrebalancée par la hausse des honoraires de gestion de placements et de garde et des commissions sur crédit.

Les produits autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont été en hausse de 233 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique essentiellement par la hausse des produits de négociation et l'augmentation des commissions sur crédit, des honoraires de gestion de placements et de garde, et de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, en partie contrebalancés par la baisse des honoraires d'administration de cartes et des produits tirés des commissions.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 50 M\$, ou 21 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 52 M\$, la dotation à la provision ayant augmenté dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a été comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, la hausse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et Marchés des capitaux, ayant été contrebalancée par la baisse de la dotation à la provision dans Siège social et autres.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 36 M\$, ou 14 %, par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 14 M\$, principalement en raison d'une dotation à la provision plus importante dans Marchés des capitaux, en partie contrebalancée par une diminution de la provision dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 22 M\$, en raison de la hausse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et Marchés des capitaux, contrebalancée en partie par la baisse de la dotation à la provision dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et dans Services bancaires personnels et PME, région du Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 278 M\$, ou 46 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2018. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté de 154 M\$, car les résultats de la période correspondance de l'exercice précédent comprenaient une baisse de la provision, du fait des perspectives économiques qui s'étaient améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) le 1^{er} novembre 2017, tandis que les résultats de la période considérée comprenaient une augmentation de la provision, reflétant l'incidence de certains changements défavorables à nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 124 M\$, en raison de la hausse de la provision dans l'ensemble de nos unités d'exploitation stratégique, contrebalancée en partie par la baisse de la dotation à la provision dans Siège social et autres.

1) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition et les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors et à l'acquisition de Wellington Financial.

3) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons que le total des produits de négociation est la meilleure mesure du rendement des activités de négociation.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 98 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de l'augmentation des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 82 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la rémunération liée au rendement et des salaires du personnel ainsi que des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2019 ont augmenté de 351 M\$, ou 5 % par rapport à celles de la période correspondante de 2018, la période considérée comprenant un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance. La période considérée comprenait également une hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, une augmentation des salaires du personnel et l'incidence défavorable de l'écart de change, partiellement contrebalancées par une baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est accrue de 8 M\$, ou 2 %, comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et s'est accrue de 22 M\$, ou 6 %, comparativement à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La charge d'impôt sur le résultat pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2019 a reculé de 84 M\$, ou 8 %, par rapport à celle de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique surtout par des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018, présentés à titre d'élément d'importance, qui étaient inclus à la période correspondante de l'exercice précédent, et de la baisse du résultat à la période considérée, en partie contrebalancée par une diminution du résultat exonéré d'impôt. La période considérée comportait également un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ découlant du règlement lié à Enron mentionné ci-dessous, largement contrebalancé par une réévaluation de 28 M\$ de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications du taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au premier trimestre de 2019.

Le 22 décembre 2017, le président des États-Unis a promulgué la *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine), qui a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui a mené à une réduction importante des actifs d'impôt différé aux États-Unis de la CIBC au cours du premier trimestre de 2018. La réforme fiscale américaine a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en créant un nouvel impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. Le 20 décembre 2018, l'Internal Revenue Service a publié le projet de règlement pour mettre en œuvre certains autres aspects de la réforme fiscale américaine. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce projet de règlement, et du BEAT sur ses activités aux États-Unis.

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement dans l'affaire Enron en 2005 et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, la CIBC a conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte de la partie des frais liés à Enron que nous prévoyons déduire aux États-Unis, mais qui n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service, et du remboursement d'intérêts imposable que nous comptons obtenir de l'ARC au moment où celle-ci établira de nouvelles cotisations pour les déclarations de revenus de certains exercices antérieurs, conformément à l'entente. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Le budget fédéral canadien de 2015, adopté le 1^{er} novembre 2015, comprenait de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques », qui ont éliminé, dans certaines circonstances, la possibilité pour les sociétés canadiennes de se prévaloir d'une déduction pour dividendes intersociétés. Des règles transitoires s'appliquaient entre le 1^{er} novembre 2015 et le 30 avril 2017. Les nouvelles règles ont entraîné une hausse du taux d'imposition effectif puisque la déductibilité aux fins de l'impôt de certains dividendes reçus de sociétés canadiennes est réduite. Le budget fédéral canadien de 2018, déposé le 27 février 2018, a étendu la non-déductibilité des dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes aux dividendes reçus dans le cadre d'opérations de rachat d'actions.

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 527 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2013 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mars 2018, la CIBC a déposé un avis d'appel devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'année d'imposition 2011. L'affaire est donc devant les tribunaux. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par les nouvelles cotisations ont été reçus s'apparentent à celles visées prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En mai 2019, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 273 M\$ le montant d'impôt à payer pour l'année d'imposition 2014. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Change

Le tableau suivant présente l'estimation de l'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire qui découle de fluctuations de taux de change moyens.

En millions de dollars, sauf les montants par action	Pour les trois mois clos le		Pour les neuf mois clos le
	31 juill. 2019 par rapport au 31 juill. 2018	31 juill. 2019 par rapport au 30 avr. 2019	31 juill. 2019 par rapport au 31 juill. 2018
Augmentation (diminution) estimative des éléments suivants :			
Total des produits	17 \$	(3) \$	107 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1	-	5
Charges autres que d'intérêts	9	(2)	53
Impôt sur le résultat	1	-	7
Résultat net	6	(1)	42
Incidence sur le résultat par action :			
de base	0,01 \$	- \$	0,09 \$
dilué	0,01	-	0,09
Appréciation (dépréciation) moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	1,8 %	(0,3) %	3,8 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Deuxième trimestre de 2019

- un montant de 27 M\$ (20 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (1 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 17 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 15 M\$ (incidence nette positive après impôt de 11 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 4 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et de 7 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 6 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 18 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 3 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 9 M\$.

Premier trimestre de 2019

- une charge de 227 M\$ (167 M\$ après impôt) au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation (Services bancaires personnels et PME, région du Canada);
- un montant de 27 M\$ (21 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 16 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 8 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ associés à l'acquisition de The PrivateBank, de Geneva Advisors et de Wellington Financial (résultat de 10 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 13 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 259 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 65 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 181 M\$.

Troisième trimestre de 2018

- un montant de 31 M\$ (23 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (4 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 17 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) nets des ajustements selon la méthode de l'acquisition et liés à l'acquisition de The PrivateBank et Geneva Advisors (résultat de 8 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 15 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 12 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 52 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 10 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 30 M\$.

Deuxième trimestre de 2018

- un montant de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 15 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) nets des ajustements selon la méthode de l'acquisition et liés à l'acquisition de The PrivateBank et Geneva Advisors (résultat de 11 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 18 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 15 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 50 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 9 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 26 M\$.

Premier trimestre de 2018

- une charge de 88 M\$ découlant des ajustements d'impôt nets attribuables à la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018 (Siège social et autres);
- un montant de 32 M\$ (24 M\$ après impôt) au titre de l'amortissement d'immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (2 M\$ après impôt pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, 19 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- un montant de 10 M\$ (incidence nette positive après impôt de 7 M\$) au titre des ajustements selon la méthode de l'acquisition, net des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration¹ associés à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors (résultat de 13 M\$ après impôt pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et charge de 6 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 27 M\$, des charges autres que d'intérêts de 49 M\$ et de l'impôt de 83 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 105 M\$.

1) Les coûts de transaction comprennent les frais juridiques et les autres honoraires de consultation et les ajustements d'intérêts liés à l'obligation à payer aux actionnaires opposants. Les coûts connexes à l'intégration sont des coûts directs et marginaux engagés dans le cadre de la planification et de l'exécution de l'intégration des activités de The PrivateBank (renommée par la suite CIBC Bank USA) et de Geneva Advisors à celles de la CIBC, notamment la recherche d'occasions de ventes croisées et l'accroissement des services dans le marché américain, l'actualisation et la conversion des systèmes et processus, la gestion de projets, les déplacements liés à l'intégration, les indemnités de départ, les honoraires de consultation et les frais de commercialisation liés à la nouvelle marque. Les ajustements selon la méthode de l'acquisition, inclus à titre d'éléments d'importance à compter du quatrième trimestre de 2017, comprennent la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis de The PrivateBank à la date d'acquisition et les variations de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle versée à l'acquisition de Geneva Advisors et à l'acquisition de Wellington Financial.

Événements importants

Acquisition de Cleary Gull

Le 9 juillet 2019, nous avons annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition de Cleary Gull, une firme de services bancaires d'investissement basée à Milwaukee et spécialisée dans les fusions et acquisitions du marché intermédiaire, le placement de capitaux privés et les services consultatifs en gestion de dettes à l'échelle des États-Unis. La transaction n'est pas importante et devrait être conclue au quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture habituelles, notamment l'obtention des approbations réglementaires. Les résultats de la société acquise seront consolidés à compter de la date de clôture et inclus dans ceux de notre unité d'exploitation stratégique Marchés des capitaux.

Mise en forme définitive de l'entente avec Air Canada

À la suite de la conclusion par Air Canada de l'acquisition des activités de fidélisation d'Aéroplan auprès d'Aimia Inc. le 10 janvier 2019, nous offrirons des cartes de crédit en vertu du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, dont le lancement est prévu en 2020. Ce programme permettra aux titulaires de cartes de crédit CIBC Aéroplan de transférer leurs milles Aéroplan au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada.

Afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada pour une période de dix ans, nous avons payé à Air Canada la somme de 200 M\$, plus les taxes de vente applicables, qui a été comptabilisée en charges au cours du premier trimestre de 2019. Nous avons présenté ce paiement, de même que les coûts de transaction connexes, comme un élément d'importance lié au premier trimestre de 2019. De plus, nous avons versé une somme de 92 M\$, plus les taxes de vente applicables au premier trimestre de 2019, en guise de paiement anticipé qui doit être appliqué aux futurs paiements mensuels liés aux milles Aéroplan sur une période de dix ans.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les données sur les actions, pour les trois mois clos le

	2019			2018			2017	
	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.
Produits								
Services bancaires personnels et PME, région du Canada	2 239 \$	2 128 \$	2 166 \$	2 201 \$	2 176 \$	2 090 \$	2 138 \$	2 093 \$
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	1 023	1 003	992	986	988	937	954	922
Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis ¹	509	475	479	457	448	429	432	422
Marchés des capitaux ¹	746	751	705	649	752	710	801	622
Siège social et autres ¹	215	185	223	159	183	210	134	210
Total des produits	4 732 \$	4 542 \$	4 565 \$	4 452 \$	4 547 \$	4 376 \$	4 459 \$	4 269 \$
Produits nets d'intérêts	2 694 \$	2 460 \$	2 596 \$	2 539 \$	2 577 \$	2 476 \$	2 473 \$	2 464 \$
Produits autres que d'intérêts	2 038	2 082	1 969	1 913	1 970	1 900	1 986	1 805
Total des produits	4 732	4 542	4 565	4 452	4 547	4 376	4 459	4 269
Dotation à la provision pour pertes sur créances	291	255	338	264	241	212	153	229
Charges autres que d'intérêts	2 670	2 588	2 760	2 591	2 572	2 517	2 578	2 570
Résultat avant impôt sur le résultat	1 771	1 699	1 467	1 597	1 734	1 647	1 728	1 470
Impôt sur le résultat	373	351	285	329	365	328	400	306
Résultat net	1 398 \$	1 348 \$	1 182 \$	1 268 \$	1 369 \$	1 319 \$	1 328 \$	1 164 \$
Résultat net applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	7 \$	4 \$	2 \$	4 \$	6 \$	5 \$	5 \$
Actionnaires	1 392	1 341	1 178	1 266	1 365	1 313	1 323	1 159
Résultat par action – de base	3,07 \$	2,96 \$	2,61 \$	2,81 \$	3,02 \$	2,90 \$	2,96 \$	2,60 \$
– dilué	3,06	2,95	2,60	2,80	3,01	2,89	2,95	2,59

¹ Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), et les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours que les autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de Marchés des capitaux.

Produits

Les produits de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, ont profité de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges au cours de la période.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, a été avantagé par la solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et par l'augmentation soutenue des biens administrés et des biens sous gestion, en raison de l'appréciation des marchés au cours de la période. Les hausses de taux d'intérêt à compter de la deuxième moitié de 2017 ont contribué à l'amélioration des marges à compter du quatrième trimestre de 2017.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, a profité de la croissance des volumes des prêts et des dépôts. Bien que les marges soient demeurées relativement stables au cours de la période, nonobstant des coûts de dépôts plus importants, le troisième trimestre de 2019 a profité d'un niveau élevé de recouvrement d'intérêts.

La conjoncture des marchés et les activités de dérivés sur actions, qui comprennent le résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits de Marchés des capitaux. Les résultats du premier trimestre de 2018 faisaient état de produits tirés de la négociation de dérivés sur actions plus élevés, le montant lié à la composante produits de la BIE étant compensé dans Siège social et autres.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts et, par suite de l'adoption de l'IFRS 9 au premier trimestre de 2018, de l'évolution des perspectives économiques.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient une baisse de la provision sur les prêts productifs, reflet de perspectives économiques qui se sont améliorées au cours de ce trimestre. Les résultats du deuxième trimestre de 2019

comprenaient une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence de certains changements dans nos perspectives économiques, et d'une mise à jour des paramètres du modèle.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, les résultats des trois premiers trimestres de 2019 comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au Canada.

Pour Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient un montant de 35 M\$ lié à l'établissement d'une provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9) pour les nouveaux prêts accordés et le renouvellement des prêts acquis liés à CIBC Bank USA. Les résultats du troisième et du quatrième trimestre de 2018 et ceux du troisième trimestre de 2019 comprenaient des dotations à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevées dans le portefeuille de services bancaires commerciaux aux États-Unis.

Pour Marchés des capitaux, les résultats de la première moitié de 2018 présentaient une diminution de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'amélioration de la qualité du crédit des portefeuilles et des meilleures perspectives dans le secteur du pétrole et du gaz. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une augmentation de la provision sur les prêts productifs, reflet de l'incidence d'une plus grande incertitude dans nos perspectives économiques, ainsi que de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux. Les résultats du troisième trimestre de 2019 comprenaient une augmentation de la provision sur prêts productifs dans le secteur du pétrole et du gaz, à la lumière des attentes quant à des pertes potentiellement plus élevées découlant des prix du gaz naturel à la baisse, ainsi que de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante dans le secteur du pétrole et du gaz.

Pour Siège social et autres, les résultats du quatrième trimestre de 2017 faisaient état d'une diminution de la provision collective (avant l'adoption de l'IFRS 9), alors que les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2018 comprenaient des dotations à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importantes dans FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean) découlant de la restructuration de la dette par le gouvernement de la Barbade.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période ont découlé en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des variations des taux de change. Les résultats du quatrième trimestre de 2017 comprenaient des honoraires et des charges liés au lancement de Financière Simplii et à l'abandon connexe de l'offre bancaire aux consommateurs Services financiers le Choix du Président. Les résultats du premier trimestre de 2019 comprenaient une charge au titre d'un paiement effectué à Air Canada, y compris les taxes de vente et les coûts de transaction connexes, afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants et du montant du résultat exonéré d'impôt. Les résultats du premier trimestre de 2018 comprenaient des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine. L'incidence favorable de la réforme fiscale américaine sur le taux d'impôt effectif aux États-Unis a profité à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis à compter du premier trimestre de 2018. Les résultats du premier trimestre de 2019 comportaient un recouvrement d'impôt net découlant du règlement lié à Enron, en grande partie contrebalancé par une réévaluation de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade au cours de ce trimestre.

Perspectives économiques

Même si la croissance trimestrielle a repris de la vigueur après un départ hésitant en début d'année, nous nous attendons à ce que l'économie du Canada évolue à un rythme légèrement plus lent en 2019, par suite des hausses des taux d'intérêt au cours de l'année précédente et de perspectives économiques plus modestes à l'échelle mondiale. La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel, quant à elle, devrait diminuer en 2019, pour se situer à environ 1,5 %, et poursuivre sur cette tendance en 2020, les exportations subissant les contrecoups du ralentissement de la croissance économique aux États-Unis. Bien que le taux de chômage puisse augmenter légèrement, il devrait demeurer dans un creux en regard des niveaux historiques. Le taux de financement à un jour de la Banque du Canada devrait reculer de 25 points de base au cours de la première moitié de 2020 puisque l'inflation devrait demeurer modérée et qu'il importe d'empêcher le dollar canadien de s'apprécier, ce qui aurait une incidence négative sur les exportations. La construction résidentielle devrait pour sa part progresser moins rapidement et les entreprises devraient continuer d'accroître leurs dépenses d'investissement de façon modérée, car les sociétés du secteur de l'énergie attendent d'avoir plus de certitude concernant l'accès aux pipelines. Les prix mondiaux du pétrole brut semblent s'être stabilisés, mais le marché demeure fragile et les dépenses d'investissement devraient demeurer relativement stables jusqu'à ce que la capacité des pipelines éventuelles se précise.

La croissance de l'économie américaine devrait ralentir pour s'établir entre 2,0 % et 2,5 % en 2019, ce qui devrait correspondre plus ou moins au rythme de la croissance dans la région du Midwest compte tenu des contraintes imposées par la conjoncture tendue du marché de l'emploi. Une pénurie de main-d'oeuvre et une croissance mondiale ralentie pourraient intensifier le resserrement de la croissance entre 1,5 % et 2,0 % en 2020. La Réserve fédérale américaine a commencé à baisser les taux d'intérêt pour atténuer le risque de détérioration sur le plan mondial, et une autre réduction de 25 points de base est attendue avant la fin de l'année pour ramener les taux à court terme à des niveaux pouvant être maintenus en 2020. L'escalade des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et entre la Chine et le Canada constitue un risque de diminution de nos perspectives aux États-Unis et au Canada, mais un risque qui pourrait être contrebalancé par de plus importantes réductions de taux d'intérêt que prévu.

Pour Services bancaires personnels et PME, région du Canada, la croissance des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation devrait demeurer faible, le ralentissement de la hausse du prix des maisons et le resserrement réglementaire survenu au cours de la dernière année freinant la demande.

La croissance modérée des résultats des entreprises devrait favoriser les activités de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Dans ce contexte, les émissions d'obligations d'État devraient se poursuivre à une bonne cadence en raison des déficits et des dépenses d'investissement des gouvernements provinciaux. Par ailleurs, la faiblesse du taux de chômage et la hausse modérée des bénéfices devraient permettre aux marchés du crédit de demeurer vigoureux. Gestion des avoirs devrait pouvoir tableer sur la croissance soutenue des économies des épargnants, mais le fléchissement de la croissance économique pourrait limiter l'incidence positive de la hausse du cours des actions sur les biens sous gestion.

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, les services bancaires commerciaux devraient tirer parti des limites de capacité qui touchent actuellement bon nombre de secteurs, la nécessité d'accroître la capacité générant des besoins de financement supplémentaires. De son côté, Gestion des avoirs a profité de l'augmentation des économies après impôt des épargnants, même si le contexte moins favorable à de nouvelles hausses du cours des actions risque de compromettre la croissance des biens sous gestion. Des taux d'intérêt plus faibles devraient être propices à la croissance des activités de prêts aux entreprises.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité, tel qu'il est décrit ci-après. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent permettre aux investisseurs de mieux comprendre la façon dont la direction évalue le rendement des activités sous-jacentes. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 14 du Rapport annuel 2018. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
		31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A	1 364 \$	1 313 \$	1 342 \$	3 832 \$	3 936 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		17	9	30	207	161
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires ²	B	1 381 \$	1 322 \$	1 372 \$	4 039 \$	4 097 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	445 915	445 224	445 504	445 144	444 660
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	3,06 \$	2,95 \$	3,01 \$	8,61 \$	8,85 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	3,10	2,97	3,08	9,07	9,21
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits comme présenté	D	4 732 \$	4 542 \$	4 547 \$	13 839 \$	13 382 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(8)	(6)	(12)	(27)	(54)
BIE		46	44	44	131	250
Total des produits ajusté (BIE) ²	E	4 770 \$	4 580 \$	4 579 \$	13 943 \$	13 578 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées	F	2 670 \$	2 588 \$	2 572 \$	8 018 \$	7 667 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(29)	(18)	(52)	(306)	(151)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 641 \$	2 570 \$	2 520 \$	7 712 \$	7 516 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté	F/D	56,4 %	57,0 %	56,6 %	57,9 %	57,3 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	G/E	55,4 %	56,1 %	55,0 %	55,3 %	55,4 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	623 \$	621 \$	589 \$	1 847 \$	1 754 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	45,7 %	47,3 %	43,9 %	48,2 %	44,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	H/B	45,1 %	47,0 %	43,0 %	45,7 %	42,8 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	35 028 \$	34 091 \$	31 836 \$	34 101 \$	30 841 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I ³	15,5 %	15,8 %	16,7 %	15,0 %	17,1 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/I ³	15,6 %	15,9 %	17,1 %	15,8 %	17,8 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 771 \$	1 699 \$	1 734 \$	4 937 \$	5 109 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		21	12	40	279	97
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	K	1 792 \$	1 711 \$	1 774 \$	5 216 \$	5 206 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	373 \$	351 \$	365 \$	1 009 \$	1 093 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		4	3	10	72	(64)
Impôt sur le résultat ajusté ²	M	377 \$	354 \$	375 \$	1 081 \$	1 029 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	21,1 %	20,6 %	21,0 %	20,4 %	21,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	M/K	21,0 %	20,7 %	21,1 %	20,7 %	19,8 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill. 2019	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	657 \$	348 \$	172 \$	231 \$	(10) \$	1 398 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	2	-	10	-	5	17
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	659 \$	348 \$	182 \$	231 \$	(5) \$	1 415 \$
30 av. 2019	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	570 \$	328 \$	163 \$	279 \$	8 \$	1 348 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	1	-	13	-	(5)	9
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	571 \$	328 \$	176 \$	279 \$	3 \$	1 357 \$
31 juill. 2018	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	639 \$	350 \$	162 \$	265 \$	(47) \$	1 369 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	4	-	9	-	17	30
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	643 \$	350 \$	171 \$	265 \$	(30) \$	1 399 \$

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le

31 juill. 2019	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 690 \$	995 \$	503 \$	711 \$	29 \$	3 928 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	172	-	29	-	6	207
	Résultat net (perte nette) ajusté(e)²	1 862 \$	995 \$	532 \$	711 \$	35 \$	4 135 \$
31 juill. 2018	Résultat net (perte nette) comme présenté(e)	1 879 \$	974 \$	434 \$	836 \$	(107) \$	4 016 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	8	-	19	-	134	161
	Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	1 887 \$	974 \$	453 \$	836 \$	27 \$	4 177 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Annualisé.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien des groupes fonctionnels suivants qui font tous partie de Siège social et autres : Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 17 du Rapport annuel 2018.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Produits	2 239 \$	2 128 \$	2 176 \$	6 533 \$	6 404 \$
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	197	202	199	591	578
Prêts productifs	7	27	-	50	(28)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	204	229	199	641	550
Charges autres que d'intérêts	1 140	1 122	1 105	3 589	3 295
Résultat avant impôt sur le résultat	895	777	872	2 303	2 559
Impôt sur le résultat	238	207	233	613	680
Résultat net	657 \$	570 \$	639 \$	1 690 \$	1 879 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	657 \$	570 \$	639 \$	1 690 \$	1 879 \$
Coefficient d'efficacité	50,9 %	52,7 %	50,8 %	54,9 %	51,5 %
Rendement des capitaux propres ²	71,5 %	61,7 %	66,7 %	61,0 %	66,6 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(90) \$	(90) \$	(94) \$	(271) \$	(277) \$
Profit économique ² (a+b)	567 \$	480 \$	545 \$	1 419 \$	1 602 \$
Équivalents temps plein	13 833	13 735	14 425	13 833	14 425

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 657 M\$, en hausse de 18 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 87 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement d'une hausse des produits et d'une dotation à la provision pour pertes sur créances moins élevée, contrebalancées en partie par une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2019 a été de 1 690 M\$, en baisse de 189 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2018, ce qui est principalement attribuable à la hausse des charges autres que d'intérêts, la période considérée comprenant un paiement effectué à Air Canada afin d'assurer notre participation à son nouveau programme de fidélisation, présenté à titre d'élément d'importance, en partie contrebalancé par l'augmentation du résultat.

Produits

Les produits se sont accrus de 63 M\$, ou 3 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes et de l'élargissement des marges.

Les produits ont augmenté de 111 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du trimestre précédent, ce qui découle surtout de l'incidence du nombre plus élevé de jours durant le trimestre considéré et de l'élargissement des marges.

Les produits pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2019 ont été en hausse de 129 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique essentiellement par l'élargissement des marges et la croissance des volumes, le tout en partie contrebalancé par la baisse des honoraires.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 5 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable surtout à une migration de crédit négative dans le portefeuille des prêts personnels. En outre, les mises à jour des paramètres du modèle ont augmenté la provision dans le portefeuille des prêts personnels et fait diminuer celle dans le portefeuille des cartes de crédit. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux était comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 25 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. Les résultats du trimestre considéré présentaient la dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée. Ceux du trimestre précédent comprenaient également une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs, reflétant une mise à jour des paramètres du modèle et l'incidence de certains changements défavorables à nos

perspectives économiques au cours de ce trimestre. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a baissé en raison de radiations moins élevées dans le portefeuille des prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 91 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2018. Les résultats de la période considérée comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à l'incidence de certains changements défavorables à nos perspectives économiques au cours de la période. Les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs, du fait des perspectives économiques qui se sont améliorées depuis l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, en partie contrebalancée par l'incidence défavorable d'une mise à jour des paramètres du modèle au cours de la période. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté en raison de radiations plus élevées dans le portefeuille des prêts personnels.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 35 M\$, ou 3 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est essentiellement le fait de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts ont grimpé de 18 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des salaires du personnel attribuable au nombre plus élevé de jours durant le trimestre considéré et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont augmenté de 294 M\$, ou 9 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la charge susmentionnée et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 31 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

La baisse de 67 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 comparativement à celui de la période correspondante de 2018 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada. En outre, nous offrons des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Produits					
Groupe Entreprises	414 \$	408 \$	389 \$	1 235 \$	1 102 \$
Gestion des avoirs	609	595	599	1 783	1 777
Total des produits	1 023	1 003	988	3 018	2 879
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	15	25	2	88	7
Prêts productifs	2	(2)	(6)	(5)	(9)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	17	23	(4)	83	(2)
Charges autres que d'intérêts	531	530	513	1 576	1 547
Résultat avant impôt sur le résultat	475	450	479	1 359	1 334
Impôt sur le résultat	127	122	129	364	360
Résultat net	348 \$	328 \$	350 \$	995 \$	974 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	348 \$	328 \$	350 \$	995 \$	974 \$
Coefficient d'efficacité	51,9 %	52,9 %	51,9 %	52,2 %	53,7 %
Rendement des capitaux propres ²	38,2 %	38,6 %	41,7 %	37,9 %	39,8 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(89) \$	(82) \$	(83) \$	(256) \$	(240) \$
Profit économique ² (a+b)	259 \$	246 \$	267 \$	739 \$	734 \$
Équivalents temps plein	5 087	5 028	5 060	5 087	5 060

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net pour le trimestre s'est établi à 348 M\$, ce qui est comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le résultat net a augmenté de 20 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, ce qui découle essentiellement d'une augmentation des produits.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 s'est établi à 995 M\$, en hausse de 21 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2018, ce qui est principalement attribuable à la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrues de 35 M\$, ou 4 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 25 M\$, en raison essentiellement de la croissance des volumes et de la hausse des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 10 M\$, en raison surtout d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion.

Les produits ont augmenté de 20 M\$, ou 2 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 6 M\$ par suite surtout de l'incidence du nombre plus élevé de jours durant le trimestre considéré et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par la baisse des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 14 M\$, en raison surtout d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les produits se sont accrus de 139 M\$, ou 5 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 133 M\$, du fait surtout de la croissance des volumes et de la progression des honoraires.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 6 M\$, en raison surtout de l'augmentation des honoraires de gestion de placements et de garde, sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion, de l'élargissement des marges et de la croissance des volumes, en partie contrebalancés par la baisse des produits tirés des commissions et des produits tirés des fonds communs de placement.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 21 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au Canada. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient une reprise de la provision pour perte sur créance sur prêts productifs, du fait essentiellement des mises à jour des paramètres du modèle au cours de ce trimestre.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison principalement d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au Canada.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 85 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux au Canada.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 18 M\$, ou 4 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de l'augmentation des salaires du personnel.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont augmenté de 29 M\$, ou 2 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et de l'augmentation des salaires, en partie contrebalancées par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat est comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 5 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, l'impôt sur le résultat a enregistré une hausse de 4 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2018, ce qui s'explique notamment par la hausse des produits.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Produits					
Groupe Entreprises	347 \$	324 \$	304 \$	1 004 \$	886 \$
Gestion des avoirs	156	148	144	452	415
Divers	6	3	-	7	8
Total des produits ^{2, 3}	509	475	448	1 463	1 309
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	38	12	28	55	45
Prêts productifs	(9)	(1)	(14)	1	(6)
Total de la dotation à la provision pour pertes sur créances	29	11	14	56	39
Charges autres que d'intérêts	282	277	246	833	759
Résultat avant impôt sur le résultat	198	187	188	574	511
Impôt sur le résultat ²	26	24	26	71	77
Résultat net	172 \$	163 \$	162 \$	503 \$	434 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	172 \$	163 \$	162 \$	503 \$	434 \$
Coefficient d'efficacité	55,3 %	58,5 %	55,0 %	56,9 %	58,0 %
Rendement des capitaux propres ⁴	9,1 %	9,1 %	9,1 %	9,0 %	8,4 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(181) \$	(171) \$	(170) \$	(530) \$	(492) \$
Profit économique ⁴ (a+b)	(9) \$	(8) \$	(8) \$	(27) \$	(58) \$
Équivalents temps plein	2 111	2 015	1 926	2 111	1 926

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 1 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2019 (1 M\$ au 30 avril 2019 et 1 M\$ au 31 juillet 2018) et de 2 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (2 M\$ au 31 juillet 2018). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Comprend un montant de 8 M\$ lié à la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank, présenté à titre d'élément d'importance, pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (6 M\$ au 30 avril 2019 et 12 M\$ au 31 juillet 2018) et de 27 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (46 M\$ au 31 juillet 2018).

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 172 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a augmenté de 9 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, du fait essentiellement d'une hausse des produits, en partie contrebalancée par une dotation à la provision pour pertes sur créances plus élevée.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 s'est établi à 503 M\$, en hausse de 69 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de 2018, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrues de 61 M\$, ou 14 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont monté de 43 M\$, ce qui s'explique essentiellement par la croissance des volumes, la progression des honoraires et l'incidence de l'écart de change, le tout en partie contrebalancé par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 12 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits Divers ont augmenté de 6 M\$, en raison principalement d'une hausse des produits des activités de trésorerie liés à CIBC Bank USA.

Les produits ont augmenté de 34 M\$, ou 7 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Groupe Entreprises ont augmenté de 23 M\$ par suite surtout de la croissance des volumes, de l'incidence du nombre plus élevé de jours durant le trimestre considéré et de la hausse des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 8 M\$, en raison surtout d'honoraires de gestion de placements et de garde plus élevés sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les produits se sont accrues de 154 M\$, ou 12 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Groupe Entreprises ont connu une hausse de 118 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes et de l'incidence de l'écart de change, en partie contrebalancées par un recul des produits de la désactualisation de l'écart associé à la juste valeur des prêts acquis à la date d'acquisition de The PrivateBank, présenté à titre d'élément d'importance.

Les produits de Gestion des avoirs ont augmenté de 37 M\$, du fait essentiellement de l'incidence de l'écart de change, de la croissance des volumes et de l'augmentation des produits tirés des honoraires de gestion de placements et de garde sous l'effet d'une augmentation des biens sous gestion.

Les produits Divers étaient comparables à ceux de la période correspondante de 2018.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 15 M\$ comparativement à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante dans le portefeuille de services bancaires commerciaux aux États-Unis. Les résultats du trimestre considéré comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à des remboursements et à la migration de crédit, contrebalancée en partie par l'incidence de certains changements défavorables à nos perspectives économiques. Les résultats du trimestre correspondant il y a un an comprenaient également une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à une migration de crédit avantageuse et au transfert de certains prêts au portefeuille de prêts douteux.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 18 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait surtout d'une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux dans le portefeuille de services bancaires commerciaux aux États-Unis. Les résultats du trimestre considéré présentent la reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs susmentionnée.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 17 M\$ comparativement à celle de la période correspondante de 2018, surtout en raison de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante dans le portefeuille de services bancaires commerciaux aux États-Unis. Les résultats de la période considérée comprenaient une dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs reflétant l'incidence nette de certains changements à nos perspectives économiques et la migration de crédit au cours de la période. Les résultats de la période correspondante de 2018 comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs, du fait de l'amélioration de nos perspectives économiques depuis l'adoption de l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, en partie contrebalancée par une incidence défavorable nette attribuable à la migration de crédit dans le portefeuille de prêts productifs.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 36 M\$, ou 15 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des salaires du personnel et de l'incidence de l'écart de change.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 5 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont augmenté de 74 M\$, ou 10 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de l'incidence de l'écart de change, de l'augmentation des salaires du personnel et de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, en partie contrebalancées par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat est comparable à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt sur le résultat a augmenté de 2 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a diminué de 6 M\$ comparativement à celui de la période correspondante de 2018, la hausse des produits du trimestre considéré ayant été contrebalancée par la baisse du taux d'impôt effectif découlant de la réforme fiscale américaine.

Marchés des capitaux

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Produits					
Marchés CIBC, réseau mondial	438 \$	427 \$	408 \$	1 279 \$	1 303 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ²	308	324	344	923	960
Total des produits ³	746	751	752	2 202	2 263
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	18	6	1	66	6
Prêts productifs	24	(6)	(2)	42	(32)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	42	-	(1)	108	(26)
Charges autres que d'intérêts	390	372	384	1 130	1 136
Résultat avant impôt sur le résultat	314	379	369	964	1 153
Impôt sur le résultat ³	83	100	104	253	317
Résultat net	231 \$	279 \$	265 \$	711 \$	836 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	231 \$	279 \$	265 \$	711 \$	836 \$
Coefficient d'efficacité	52,3 %	49,5 %	50,9 %	51,3 %	50,2 %
Rendement des capitaux propres ⁴	29,9 %	38,0 %	39,1 %	32,2 %	40,7 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(76) \$	(71) \$	(66) \$	(216) \$	(201) \$
Profit économique ⁴ (a+b)	155 \$	208 \$	199 \$	495 \$	635 \$
Équivalents temps plein	1 408	1 370	1 416	1 408	1 416

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au premier trimestre de 2019. Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement comprennent maintenant le secteur Divers.

3) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une BIE. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 45 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2019 (43 M\$ au 30 avril 2019 et 43 M\$ au 31 juillet 2018) et de 128 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (248 M\$ au 31 juillet 2018). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 231 M\$, en baisse de 34 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net a baissé de 48 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison essentiellement d'une hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances et d'une augmentation des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a été de 711 M\$, en baisse de 125 M\$ en regard de celui de la période correspondante de 2018, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances et à la baisse des produits.

Produits

Les produits ont reculé de 6 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 30 M\$, surtout en raison de la hausse des produits liés à de nos activités de négociation de taux d'intérêt et à nos activités de financement dans les marchés mondiaux.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont connu une diminution de 36 M\$, en raison surtout de la baisse des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance et du recul des profits du portefeuille de placement, en partie contrebalancés par la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises.

Les produits ont connu une baisse de 5 M\$, ou 1 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont augmenté de 11 M\$, surtout en raison de la hausse des produits tirés des activités de négociation de taux de change et des activités de négociation de dérivés sur actions ainsi que des activités de financement dans les marchés mondiaux, en partie contrebalancée par la baisse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 16 M\$, en raison surtout de la baisse des activités de souscription de titres de participation et de titres de créance, en partie contrebalancée par l'augmentation des produits des activités de services-conseils.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les produits ont reculé de 61 M\$, ou 3 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Marchés CIBC, réseau mondial ont diminué de 24 M\$, surtout en raison de la diminution des produits de nos activités de négociation de dérivés sur actions, en partie contrebalancée par la hausse des produits tirés de nos activités de négociation de taux d'intérêt et de nos activités de financement dans les marchés mondiaux.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 37 M\$ par rapport à ceux de la période correspondante de 2018, en raison de la baisse des produits tirés de la souscription de titres de participation et de titres de créance, du recul des profits du portefeuille de placement et des produits tirés de nos activités en voie de liquidation, en partie contrebalancés par la hausse des produits tirés des services financiers aux entreprises et des produits tirés des services-conseils.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 43 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté, en raison surtout d'une augmentation dans le secteur du pétrole et du gaz qui reflète les attentes quant aux pertes qui pourraient s'avérer plus élevées en raison de la faiblesse des prix du gaz naturel. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus élevée dans le secteur du pétrole et celle de gaz.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 42 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté suivant l'augmentation dans le secteur du pétrole et du gaz susmentionnée. Les résultats du trimestre précédent comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs attribuable à certains changements favorables à nos perspectives économiques au cours de ce trimestre. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus élevée dans le secteur du pétrole et du gaz.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 134 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2018. La dotation à la provision pour pertes sur prêts productifs a augmenté en raison de la hausse susmentionnée dans le secteur du pétrole et du gaz et de l'incidence de certains changements défavorables touchant nos perspectives économiques. La dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté principalement en raison de la dotation à la provision plus élevée dans les secteurs des services publics et du pétrole et du gaz.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 6 M\$, ou 2 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques, partiellement contrebalancée par une baisse de la rémunération liée au rendement.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 18 M\$ par rapport à celles du trimestre précédent, en raison essentiellement de l'augmentation de la rémunération liée au rendement et de l'augmentation des dépenses liées aux initiatives stratégiques.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont diminué de 6 M\$, ou 1 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, en raison principalement de la baisse de la rémunération liée au rendement, en partie contrebalancée par la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et l'augmentation des salaires.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a diminué de 21 M\$ par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 17 M\$ par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

La baisse de 64 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 comparativement à celui de la période correspondante de 2018 s'explique essentiellement par la baisse du résultat.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de CIBC FirstCaribbean et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Produits					
Services bancaires internationaux	203 \$	199 \$	172 \$	599 \$	536 \$
Divers	12	(14)	11	24	(9)
Total des produits ²	215	185	183	623	527
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances					
Prêts douteux	4	5	44	17	57
Prêts productifs	(5)	(13)	(11)	(21)	(12)
Total de la dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	(1)	(8)	33	(4)	45
Charges autres que d'intérêts	327	287	324	890	930
Perte avant impôt sur le résultat	(111)	(94)	(174)	(263)	(448)
Impôt sur le résultat ²	(101)	(102)	(127)	(292)	(341)
Résultat net (perte nette)	(10) \$	8 \$	(47) \$	29 \$	(107) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	7 \$	4 \$	17 \$	15 \$
Actionnaires	(16)	1	(51)	12	(122)
Équivalents temps plein	23 324	22 649	22 264	23 324	22 264

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis sont présentés selon la BIE. Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres. Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 46 M\$ pour les trois mois clos le 31 juillet 2019 (44 M\$ au 30 avril 2019 et 44 M\$ au 31 juillet 2018) et de 130 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (250 M\$ au 31 juillet 2018).

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 10 M\$, en baisse de 37 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la reprise de la provision pour pertes sur créances au trimestre considéré, comparativement à la reprise de la provision pour pertes sur créances inscrite au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et d'une augmentation des produits. Les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des pertes de crédit attendues supplémentaires sur les titres de créance et les prêts sous l'effet de l'annonce du gouvernement de la Barbade visant la restructuration de la dette publique du pays au cours de ce trimestre.

La perte nette s'est établie à 10 M\$ pour le trimestre considéré, par rapport à un résultat net de 8 M\$ au trimestre précédent, fait surtout attribuable à l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancée par la hausse des produits.

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2019 a été de 29 M\$, par rapport à une perte nette de 107 M\$ à la période correspondante de 2018, ce qui est principalement attribuable à une hausse des produits, à une reprise de la provision pour pertes sur créances au cours de la même période de 2018, et à une baisse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont accrus de 32 M\$, ou 17 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 31 M\$, en raison surtout des pertes de crédit attendues supplémentaires susmentionnées comptabilisées à l'égard des titres de créance dans CIBC FirstCaribbean au trimestre correspondant de l'exercice précédent, et de l'incidence de l'écart de change.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits ont augmenté de 30 M\$, ou 16 %, par rapport à ceux du trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 4 M\$, en raison surtout du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont augmenté de 26 M\$, en raison principalement d'une hausse des produits de trésorerie.

Pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019, les produits se sont accrus de 96 M\$, ou 18 %, en comparaison de ceux de la période correspondante de 2018.

Les produits de Services bancaires internationaux ont progressé de 63 M\$, en raison surtout de l'incidence de l'écart de change et du meilleur rendement de CIBC FirstCaribbean. Les résultats de la période correspondante de 2018 comprenaient les pertes de crédit attendues supplémentaires susmentionnées comptabilisées à l'égard des titres de créance dans CIBC FirstCaribbean.

Les produits Divers ont avancé de 33 M\$, en raison notamment de la diminution de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancée par une baisse des produits de trésorerie et un recul des produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 34 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une diminution de la dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux, les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenant les pertes de crédit attendues supplémentaires dans CIBC FirstCaribbean susmentionnées, lesquelles ont eu une incidence sur les prêts garantis par l'État, et les mises à jour des paramètres du modèle. Le trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenait également une reprise de la provision

pour pertes sur prêts productifs découlant du transfert de certains prêts garantis par l'État au portefeuille de prêts douteux par suite de l'annonce du gouvernement de la Barbade.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 7 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, les résultats du trimestre précédent présentant une diminution de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant de diverses mises à jour des paramètres du modèle.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a reculé de 49 M\$ comparativement à celle de la période correspondante de 2018 qui comprenait une dotation à la provision pour pertes sur prêts douteux plus importante dans CIBC FirstCaribbean susmentionnée. Les résultats de la période considérée comprenaient une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs découlant principalement de diverses mises à jour des paramètres du modèle. Les résultats de la période correspondante de 2018 comprenaient également une reprise de la provision pour pertes sur prêts productifs, principalement en raison du transfert de certains prêts consentis à l'État dans le portefeuille de prêts douteux par suite de l'annonce du gouvernement de la Barbade.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 3 M\$, ou 1 %, par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Des charges d'exploitation plus importantes et l'incidence de l'écart de change sur CIBC FirstCaribbean, ainsi que la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques ont été largement contrebalancées par une baisse des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration, ainsi que par des ajustements selon la méthode de l'acquisition relativement à l'acquisition de The PrivateBank et de Geneva Advisors, présentés à titre d'éléments d'importance pour les deux trimestres.

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 40 M\$, ou 14 %, par rapport à celles du trimestre précédent, en raison surtout d'une augmentation des coûts de soutien du siège social non affectés et de l'augmentation des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration, ainsi que par des ajustements selon la méthode de l'acquisition associés aux acquisitions susmentionnées.

Les charges autres que d'intérêts pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 ont diminué de 40 M\$, ou 4 %, par rapport à celles de la période correspondante de 2018, ce qui est surtout le fait de la baisse des coûts de transaction et des coûts connexes à l'intégration, ainsi que des ajustements selon la méthode de l'acquisition associés aux acquisitions susmentionnées, et d'une baisse des coûts de soutien du siège social non affectés, en partie contrebalancés par l'augmentation des charges d'exploitation et l'incidence de l'écart de change sur CIBC FirstCaribbean, et par des dépenses liées aux initiatives stratégiques plus importantes.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a affiché une baisse de 26 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par des pertes moins élevées.

L'économie d'impôt était comparable à celle du trimestre précédent.

L'économie d'impôt pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 a reculé de 49 M\$ par rapport à celle de la même période en 2018, ce qui s'explique surtout par une baisse de l'ajustement selon la BIE, en partie contrebalancée par des ajustements d'impôt nets découlant de la réforme fiscale américaine adoptée au premier trimestre de 2018, présentés à titre d'élément d'importance, qui étaient inclus à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats de la période considérée comportaient également un recouvrement d'impôt net découlant du règlement lié à Enron (pour plus de précisions, se reporter à la section Aperçu financier – Impôt sur le résultat) et une réévaluation de certains actifs d'impôt différé découlant de modifications des taux d'imposition par le gouvernement de la Barbade.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 699 \$	17 691 \$
Valeurs mobilières	119 699	101 664
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	55 422	48 938
Prêts et acceptations, nets de la provision	395 440	381 661
Dérivés	24 582	21 431
Autres actifs	30 680	25 714
	642 522 \$	597 099 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	481 044 \$	461 015 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	65 557	47 353
Dérivés	25 895	20 973
Autres passifs	26 396	28 562
Titres secondaires	5 620	4 080
Capitaux propres	38 010	35 116
	642 522 \$	597 099 \$

Actif

Au 31 juillet 2019, le total de l'actif avait augmenté de 45,4 G\$, ou 8 %, en comparaison de celui du 31 octobre 2018.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont diminué de 1,0 G\$, ou 6 %, principalement en raison de la baisse des placements de trésorerie à court terme.

L'augmentation de 18,0 G\$, ou 18 %, des valeurs mobilières est principalement attribuable à la hausse des titres du Trésor des États-Unis et d'autres organismes américains liée aux activités des clients, ainsi qu'à la hausse des titres de créance des gouvernements canadiens et des titres de participation de sociétés.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 6,5 G\$, ou 13 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les prêts et les acceptations, nets de la provision, ont augmenté de 13,8 G\$, ou 4 %, du fait principalement d'une hausse des prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada et aux États-Unis.

Les dérivés ont augmenté de 3,2 G\$, ou 15 %, sous l'effet principalement de l'augmentation des taux d'intérêt et des évaluations des dérivés de taux de change, en partie compensée par une baisse des évaluations des autres dérivés sur marchandises.

Les autres actifs ont augmenté de 5,0 G\$, ou 19 %, en raison surtout de la hausse dans le secteur des métaux précieux, des montants à recevoir des courtiers et des biens donnés en garantie sur dérivés.

Passif

Au 31 juillet 2019, le total du passif avait augmenté de 42,5 G\$, ou 8 %, en comparaison de celui du 31 octobre 2018.

Les dépôts ont progressé de 20,0 G\$, ou 4 %, en raison surtout de la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada et d'augmentations dans les dépôts commerciaux au Canada et aux États-Unis. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, se reporter à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont augmenté de 18,2 G\$, ou 38 %, en raison essentiellement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 4,9 G\$, ou 23 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de taux de change et de taux d'intérêt.

Les autres passifs ont diminué de 2,2 G\$, ou 8 %, en raison surtout de la baisse des charges à payer, des acceptations et des biens reçus en garantie sur dérivés.

Les titres secondaires ont augmenté de 1,5 G\$, ou 38 %, ce qui est essentiellement attribuable à l'émission de titres au cours du trimestre considéré. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

Capitaux propres

Au 31 juillet 2019, les capitaux propres avaient augmenté de 2,9 G\$, ou 8 %, par rapport à ceux du 31 octobre 2018, en raison surtout d'une hausse nette des résultats non distribués et de l'émission d'actions privilégiées.

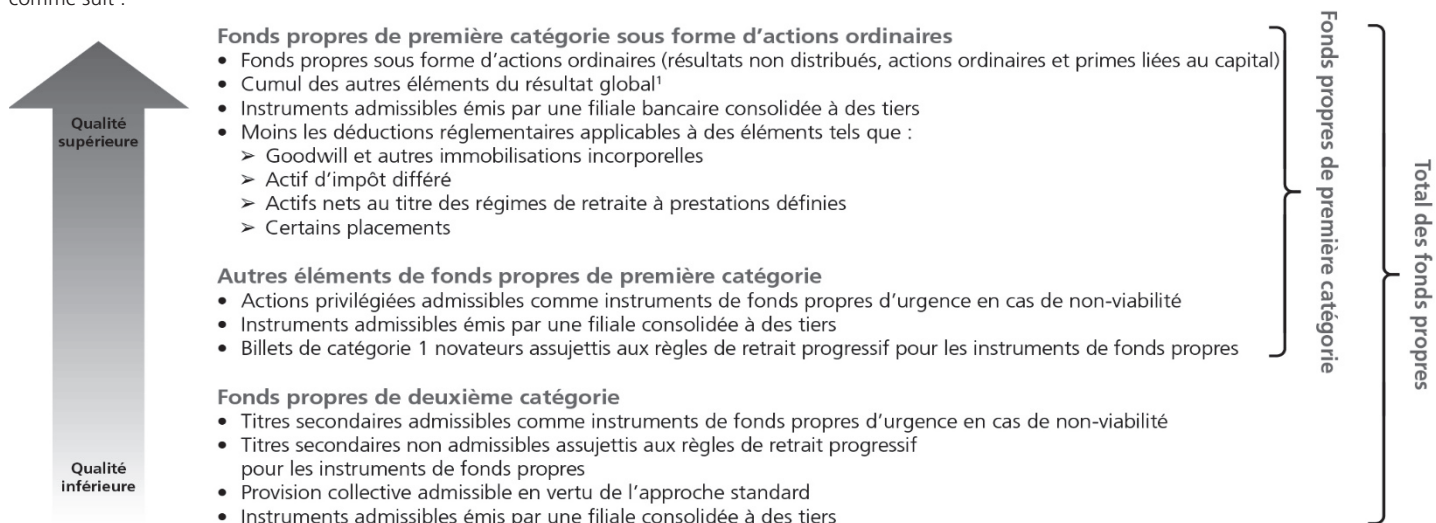
Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 39 du Rapport annuel 2018.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Les catégories de fonds propres réglementaires démontrent une augmentation de la qualité et de la permanence ainsi qu'une meilleure capacité d'absorber les pertes. Les principales composantes de nos fonds propres réglementaires se résument comme suit :



1) Excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre.

Les instruments de fonds propres réglementaires admissibles doivent pouvoir absorber les pertes en cas de non-viabilité de l'institution financière; les instruments de fonds propres de première catégorie et de deuxième catégorie non admissibles sont exclus des fonds propres réglementaires à un taux de 10 % par année, jusqu'en janvier 2022, date à partir de laquelle ils n'auront pas de valeur réglementaire.

Le BSIF exige que toutes les institutions atteignent des ratios cibles de fonds propres qui comprennent des réserves. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions. La CIBC, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale et La Banque Toronto-Dominion, a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada. Les BISN sont assujétiés à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR et à une réserve pour stabilité intérieure qui vise à répondre aux risques associés au deuxième pilier qui ne sont pas adéquatement pris en compte dans les exigences du premier pilier. La réserve pour stabilité intérieure est actuellement établie à 1,75 %, mais elle peut être de l'ordre de 0 % à 2,5 % des APR (se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions à l'égard d'une augmentation des exigences de la réserve pour stabilité intérieure qui entrera en vigueur le 31 octobre 2019). De plus, les banques doivent conserver une réserve anticyclique de fonds propres supplémentaire équivalente à leur réserve moyenne pondérée au Canada et dans certains autres États où elles sont exposées au risque de crédit du secteur privé. Les cibles actuelles du BSIF se résument comme suit :

Au 31 juillet 2019	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Réserve applicable aux BISN	Cibles du premier pilier ¹⁾	Réserve pour stabilité intérieure ²⁾	Cibles, y compris toutes les réserves
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	4,5 %	2,5 %	1,0 %	8,0 %	1,75 %	9,75 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	6,0 %	2,5 %	1,0 %	9,5 %	1,75 %	11,25 %
Ratio du total des fonds propres	8,0 %	2,5 %	1,0 %	11,5 %	1,75 %	13,25 %

1) La réserve anticyclique de fonds propres applicable était négligeable pour la CIBC au 31 juillet 2019.

2) Le BSIF augmentera les exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure à 2,0 % à compter du 31 octobre 2019. Se reporter à la section Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires pour plus de précisions.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée, comme c'est le cas pour nos états financiers, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited, CIBC Cayman Reinsurance Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujétiée au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du BSIF.

Fonds propres réglementaires

Nos ratios et fonds propres réglementaires sont présentés dans le tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	27 024 \$	24 641 \$
Fonds propres de première catégorie	30 169	27 908
Total des fonds propres	36 084	32 230
Total de l'actif pondéré en fonction du risque ¹	236 836	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹	s. o.	216 144
APR aux fins des fonds propres de première catégorie ¹	s. o.	216 303
APR aux fins du total des fonds propres ¹	s. o.	216 462
Le total de l'actif pondéré en fonction du risque (APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires en 2018) se compose de ce qui suit :		
Risque de crédit	200 004	183 135
Risque de marché	8 682	6 383
Risque opérationnel	28 150	26 626
	236 836	216 144
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,4 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,7 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	14,9 %

1) Au cours de 2018, avant d'appliquer toute forme d'exigence relative au plancher de fonds propres, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les REC, comme l'autorise la ligne directrice du BSIF. À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés au même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

Au 31 juillet 2019, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était comparable à celui du 31 octobre 2018. Une augmentation des APR a été contrebalancée par une hausse des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires était essentiellement imputable au capital autogénéré (résultat net moins les dividendes) et à l'émission d'actions ordinaires. La hausse de l'APR s'explique surtout par la croissance interne, les changements dans les niveaux de risque et les changements aux exigences réglementaires. Au premier trimestre de 2019, la CIBC a mis en œuvre des révisions du BSIF apportées à la ligne directrice sur les normes de fonds propres, y compris l'approche standard révisée pour mesurer le risque de crédit de contrepartie et les expositions aux contreparties centrales, le cadre de titrisation révisé et l'élimination de l'application progressive des REC.

Au 31 juillet 2019, le ratio des fonds propres de première catégorie avait diminué de 0,2 % par rapport à celui au 31 octobre 2018, en raison surtout de l'incidence du rachat des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, en partie contrebalancé par l'émission d'actions privilégiées admissibles comme FPUNV au cours de 2019 (pour plus de précisions, se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après). Le ratio de fonds propres de première catégorie a également été touché par les facteurs susmentionnés qui ont eu une incidence sur le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires.

Au 31 juillet 2019, le ratio du total des fonds propres avait augmenté de 0,3 % par rapport à celui au 31 octobre 2018, surtout en raison de l'émission de titres secondaires admissibles comme FPUVN au trimestre considéré (pour plus de précisions, se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital ci-après). Le ratio du total des fonds propres a également été touché par les facteurs susmentionnés qui ont affecté le ratio des fonds propres de première catégorie.

Ratio de levier

Les normes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprennent une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque.

Le ratio de levier représente les fonds propres de première catégorie divisés par l'exposition au ratio de levier. Le ratio de levier est décrit dans les règlements comme étant la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan moins les ajustements réglementaires des fonds propres de première catégorie;
- les expositions sur dérivés;
- les expositions sur cessions temporaires de titres;
- les expositions hors bilan (engagements, substituts directs de crédit, lettres de crédit et expositions liées à la titrisation).

Le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôt fédérales adoptent des ratios de levier qui soient au moins équivalents à 3,0 %. Au gré du BSIF, ces ratios peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

En millions de dollars, au		31 juill. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie	A	30 169 \$	27 908 \$
Expositions du ratio de levier	B	702 918	653 946
Ratio de levier	A/B	4,3 %	4,3 %

Au 31 juillet 2019, le ratio de levier était comparable à celui au 31 octobre 2018, ce qui est attribuable à une augmentation des fonds propres de première catégorie qui a été compensée par une augmentation des expositions du ratio de levier. L'augmentation des expositions du ratio de levier est surtout imputable à une hausse des actifs au bilan et hors bilan.

Amélioration constante des exigences de fonds propres réglementaires

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres réglementaires afin de renforcer la réglementation relative aux banques, ainsi que leur supervision et l'encadrement de leurs pratiques dans l'objectif général d'améliorer la stabilité financière (se reporter aux pages 34 à 36 du Rapport annuel 2018). Les paragraphes ci-dessous présentent un résumé des publications du CBCB et du BSIF depuis la publication de notre Rapport annuel 2018.

En décembre 2018, le BSIF a annoncé une augmentation des exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure de 1,5 % à 1,75 % à compter du 30 avril 2019. Il en a découlé une augmentation des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves, pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 9,75 %, 11,25 % et 13,25 %.

En janvier 2019, le CBCB a publié la version définitive de la norme *Revisions to the minimum capital requirements for market risk*, qui a pour but de traiter les questions liées à la mise en œuvre de la norme relative au risque de marché publiée en janvier 2016. Le CBCB a reporté la date de sa mise en œuvre au 1^{er} janvier 2022.

En avril 2019, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice *Limites régissant les expositions importantes pour les banques d'importance systémique intérieure*. Cette ligne directrice vise à limiter la perte maximale qu'un prêteur pourrait subir en raison du défaut d'une contrepartie particulière ou d'un groupe de contreparties liées entre elles et ne devrait pas avoir d'incidence importante sur nos activités. La date de mise en œuvre de la ligne directrice est le 1^{er} novembre 2019.

En mai 2019, le BSIF a publié des révisions à la ligne directrice B-12, *Gestion du risque de taux d'intérêt* qui intègre des informations contenues dans la norme intitulée *Risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire* émise par le CBCB en avril 2016 dans l'objectif de s'assurer que les institutions possèdent des processus de gouvernance et de contrôle qui restent actuels et exhaustifs relativement à la définition d'un cadre de contrôle du risque pour la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire à des niveaux raisonnables. La nouvelle ligne directrice présente les attentes du CBCB relativement à l'évaluation du risque, l'élaboration de scénarios liés à des situations de crise, ainsi que les principales hypothèses liées aux comportements et aux modèles. La date de mise en œuvre de la ligne directrice est le 1^{er} janvier 2020.

En juin 2019, le BSIF a annoncé une deuxième augmentation des exigences en matière de réserve pour stabilité intérieure de 1,75 % à 2,0 % à compter du 31 octobre 2019. Il en découlera une augmentation des ratios cibles de fonds propres du BSIF, y compris toutes les réserves, pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres, qui devront s'établir respectivement à 10,0 %, 11,5 % et 13,5 %.

En juin 2019, le CBCB a publié deux documents qui auront une incidence sur le calcul du ratio de levier et sur les exigences de communication y afférentes à compter de janvier 2022. Aux termes de la publication *Leverage ratio treatment of client cleared derivatives*, l'évaluation des dérivés de clients réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation s'aligne sur l'approche standard pour mesurer le risque de contrepartie, ce qui permet l'utilisation des dépôts de garantie initiaux et marges de variation séparés en espèces ou autres qu'en espèces pour compenser le coût de remplacement et l'exposition future potentielle uniquement pour ces dérivés. Aux termes de la publication *Revisions to leverage ratio disclosure requirements*, les banques sont tenues de présenter leur ratio de levier sur la base des valeurs moyennes, calculées à la clôture du trimestre et quotidiennement, au titre des cessions temporaires de titres, de façon à mieux refléter la moyenne réelle utilisée au cours de la période considérée.

En juillet 2019, le BSIF a publié les révisions apportées à ses exigences de fonds propres visant le risque opérationnel destinées aux institutions de dépôt, pour tenir compte des dernières révisions de Bâle III publiées par le CBCB en décembre 2017. Préalablement à l'adoption des nouvelles exigences, les institutions, dont la CIBC, qui ont obtenu l'autorisation de passer à l'approche de mesure avancée en matière de fonds propres au titre du risque opérationnel devront présenter l'information pertinente selon l'approche standard actuelle pour l'exercice 2020 et selon l'approche standard révisée de Bâle III à compter de l'exercice 2021.

Révisions concernant les exigences de communication financière au titre du troisième pilier

Le CBCB et le BSIF ont publié diverses propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de communication financière au titre du troisième pilier (se reporter à la page 36 du Rapport annuel 2018 pour de plus amples renseignements), propositions qui sont en constante évolution.

En décembre 2018, le CBCB a publié le document intitulé *Exigences de communication financière au titre du troisième pilier – dispositif actualisé*, une norme qui établit la troisième phase d'une initiative visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard de différentes catégories de risque. La norme comprend des améliorations aux première et deuxième phases de l'initiative du CBCB, pour lesquelles des normes ont été publiées respectivement en janvier 2015 et en mars 2017, l'introduction d'un certain nombre de nouvelles exigences de communication financière, ainsi que la consolidation dans le troisième pilier de toutes les exigences de communication existantes du CBCB. Le BSIF n'a pas encore publié les exigences liées à la troisième phase du troisième pilier.

La CIBC continuera de suivre les développements ayant une incidence sur les exigences de fonds propres réglementaires et les informations à fournir à cet égard et de s'y préparer.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2019, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2020. Notre offre publique de rachat précédente s'est terminée le 3 juin 2019. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du trimestre.

Régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le « régime »)

En vertu du régime, nous avons émis 373 534 actions ordinaires pour une contrepartie de 39 M\$ pour le trimestre et 1 321 554 actions ordinaires pour une contrepartie de 143 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019.

Dividendes

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,36 \$ à 1,40 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 30 avril 2019.

Le 21 août 2019, le conseil d'administration de la CIBC a approuvé une augmentation du dividende trimestriel de l'action ordinaire, le faisant passer de 1,40 \$ l'action à 1,44 \$ l'action pour le trimestre clos le 31 octobre 2019.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité)

Le 22 janvier 2019, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV) (actions de série 49) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 325 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 30 avril 2024, les actions de série 49 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,20 %. Le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,31 %.

Les porteurs d'actions de série 49 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 50 (FPUNV) (actions de série 50), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,31 %. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 49, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 49 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 50 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 51 (FPUNV)

Le 4 juin 2019, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 51 (FPUNV) (actions de série 51) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 250 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2024, les actions de série 51 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,15 %. Le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,62 %.

Les porteurs d'actions de série 51 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 52 (FPUNV) (actions de série 52), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 52 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,62 %. Les porteurs d'actions de série 52 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 51, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2029 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 51 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 52 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2029 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (FPUNV) et actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (FPUNV)

Comme présenté à la page 38 du Rapport annuel 2018, sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (FPUNV) (actions de série 39) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (FPUNV) (actions de série 40), le 31 juillet 2019. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 40 n'a été émise, et toutes les actions de série 39 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 39 a été rajusté à 3,713 %, et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 juillet 2019.

Billets de catégorie 1 de la CIBC

Le 30 juin 2019, la Fiducie de capital CIBC, fiducie détenue en propriété exclusive par la CIBC, a racheté la totalité de ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, portant intérêt à 9,976 % et d'un montant en capital de 1,3 G\$ échéant le 30 juin 2108. Conformément à leurs modalités, les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, ont été rachetés à 100 % de leur montant en capital, plus les intérêts courus et impayés.

Titres secondaires

Le 19 juin 2019, nous avons émis des débetures à 2,95 % d'un montant en capital de 1,5 G\$ (titres secondaires). Les débetures portent intérêt à un taux fixe de 2,95 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 19 juin 2024 et par la suite, au taux à trois mois des acceptations bancaires en dollars canadiens majoré de 1,18 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 19 juin 2029.

Instruments convertibles

Instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV)

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos instruments de FPUNV en circulation :

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action, au 31 juillet 2019	Actions en circulation		Prix minimal de conversion par action ordinaire	Nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion
	Nombre d'actions	Valeur nominale		
Actions privilégiées^{1, 2}				
Série 39 (FPUNV)	16 000 000	400 \$	5,00 \$	80 000 000
Série 41 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 43 (FPUNV)	12 000 000	300	5,00	60 000 000
Série 45 (FPUNV)	32 000 000	800	5,00	160 000 000
Série 47 (FPUNV)	18 000 000	450	5,00	90 000 000
Série 49 (FPUNV)	13 000 000	325	5,00	65 000 000
Série 51 (FPUNV)	10 000 000	250	5,00	50 000 000
Titres secondaires^{2, 3}				
Débiteures à 3,00 % échéant le 28 octobre 2024 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débiteures à 3,42 % échéant le 26 janvier 2026 (FPUNV)	s. o.	1 000	5,00	300 000 000
Débiteures à 3,45 % échéant le 4 avril 2028 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Débiteures à 2,95 % échéant le 19 juin 2029 (FPUNV)	s. o.	1 500	5,00	450 000 000
Total		7 825 \$		2 065 000 000

1) Lorsqu'un événement déclencheur survient, chacune des actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non versés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Les porteurs d'actions privilégiées n'ont pas le droit de convertir leurs actions en actions ordinaires.

2) Le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion ne tient pas compte des dividendes déclarés et non versés et des intérêts courus.

3) Lorsqu'un événement déclencheur survient, les débiteures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal par action ordinaire (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent).

s. o. Sans objet.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 82 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 31 juillet 2019. Tel qu'il est décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres, un événement déclencheur se produit lorsque le BSIF détermine que la banque est devenue ou est sur le point de devenir non viable, et, si une fois tous les instruments de fonds propres d'urgence convertis et après avoir pris en compte tous les autres facteurs et toutes les autres circonstances considérés comme pertinents, il est raisonnablement probable que la viabilité de la banque sera rétablie ou maintenue ou, si la banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part du gouvernement fédéral ou d'un gouvernement provincial, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la banque non viable.

Règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques

Le ministère des Finances a procédé à la publication officielle de règlements relatifs à la recapitalisation interne qui sont entrés en vigueur le 23 septembre 2018. Ces règlements confèrent certains pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) lui permettant de mettre en œuvre le régime de recapitalisation interne, y compris d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles d'une BSN dans le cas où elle deviendrait non viable.

Il appartient au surintendant des institutions financières (le « surintendant ») de désigner une banque en tant que BSN, d'établir le niveau minimal de capacité totale d'absorption des pertes (CTAP) et de décider si une banque est non viable. Les créances de premier rang émises par la CIBC à compter du 23 septembre 2018, d'une durée initiale jusqu'à l'échéance de plus de 400 jours (y compris les options explicites ou intégrées) qui sont non garanties ou partiellement garanties sont admissibles à la recapitalisation interne. Les dépôts des clients, certains dérivés, les obligations sécurisées et certains billets structurés ne seraient pas admissibles à la recapitalisation interne.

Aux termes du régime de recapitalisation interne, il n'y a pas de ratio de conversion contractuel fixe et préétabli pour la conversion de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC qui sont assujettis à la conversion en actions ordinaires aux fins de la recapitalisation interne, et il n'y a pas d'exigence particulière quant à la conversion des passifs assujettis en actions ordinaires. La SADC décide du moment de la conversion aux fins de la recapitalisation interne et du montant des actions et des passifs admissibles devant être convertis ainsi que des modalités de la conversion, sous réserve des paramètres énoncés dans le régime de recapitalisation interne.

Au 31 juillet 2019, 5 714 M\$ (190 M\$ au 31 octobre 2018) de nos passifs en cours étaient assujettis à la conversion au titre du régime de recapitalisation interne des banques.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Ces arrangements peuvent comprendre l'utilisation d'entités structurées et des ententes relatives au crédit. Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs.

Les précisions sur nos arrangements hors bilan figurent à la page 40 du Rapport annuel 2018 ainsi qu'aux notes 6 et 21 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2018.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 41 à 78 du Rapport annuel 2018.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à l'atteinte d'un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque pour l'ensemble de la CIBC et au niveau des unités d'exploitation stratégique;
- des cadres, des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les unités d'exploitation stratégique et les groupes fonctionnels de la CIBC sont tenus de recenser, d'apprécier et d'atténuer tous les risques liés à leurs activités commerciales, et de faire rapport à leur égard, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, soit la fonction Gestion du risque, dont la Conformité, et d'autres groupes de surveillance sont responsables des lignes directrices et de la surveillance indépendante efficace des risques inhérents aux activités liées à la première ligne de défense de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante et une assurance raisonnable sur la conception et l'efficacité opérationnelle de l'environnement de contrôle interne de la CIBC aux membres de la haute direction et au conseil d'administration.

Une culture de risque éprouvée et une communication fluide entre les trois lignes de défense constituent des éléments essentiels d'une gestion du risque efficace.

Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs, nous les examinons et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil d'administration sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. Les principaux risques et les nouveaux risques sont ceux qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative qui est importante pour la CIBC. Se reporter aux pages 47 à 49 du Rapport annuel 2018 pour plus de précisions sur les principaux risques et nouveaux risques suivants :

- Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité
- Risque de désintermédiation
- Endettement des consommateurs canadiens et marché du logement canadien
- Risque lié aux acquisitions
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Gouvernance environnementale et sociale

Le reste de la présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui ont été mis à jour pour tenir compte des faits nouveaux survenus depuis la publication de notre Rapport annuel 2018, ainsi que des faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'incidence à certains moments. Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale et sur les marchés du crédit et des capitaux dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des écarts de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Le risque géopolitique pourrait entraîner un ralentissement de la croissance économique et, de pair avec les répercussions possibles sur les prix des marchandises et la montée récente du protectionnisme, pourrait avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

À l'heure actuelle, il existe plusieurs facteurs préoccupants, dont les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, les relations entre les États-Unis et l'Iran, les tensions diplomatiques et le différend commercial entre le Canada et la Chine, les manifestations contre le gouvernement à Hong Kong, l'incertitude accrue quant à l'issue des négociations sur le Brexit par suite du changement de premier ministre au Royaume-Uni, et les différentes issues envisageables au chapitre de la politique commerciale nord-américaine compte tenu du fait que la ratification, par le Congrès américain, de l'accord de libre-échange conclu entre les États-Unis, le Mexique et le Canada pour remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain demeure incertaine.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Prix des marchandises

L'écart entre le prix de référence du pétrole brut au Canada, le Western Canada Select (WCS), et le West Texas Intermediate (WTI) s'est élargi considérablement à l'automne 2018. Bien que les prix du pétrole brut aient repris du mieux par suite des creux atteints à la fin de décembre, leur stabilité à l'avenir demeure une préoccupation malgré les restrictions en matière d'offre et l'inquiétude découlant des tensions géopolitiques. Les divers facteurs en cause, dont le maintien de la réduction de la production de pétrole, par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), jusqu'au premier trimestre de 2020, les réductions de volume importantes émanant des sanctions imposées au Vénézuéla et à l'Iran par les États-Unis, et l'escalade des tensions dans le détroit d'Hormuz, sont neutralisés par les prévisions à la baisse quant à la demande de pétrole, qui iraient de pair avec le ralentissement projeté du rythme de la croissance économique mondiale en 2019 et en 2020. Bien que nous ayons assisté à une nette progression du prix de référence du pétrole lourd canadien, le WCS, et à un rétrécissement considérable de l'écart entre le WCS et le WTI, les différentiels actuels seront difficiles à maintenir, l'incidence des limites en matière de production prescrites par le gouvernement de l'Alberta s'amenuisant et la capacité de transport inadéquate demeurant un enjeu. Les prix du gaz naturel demeurent un facteur préoccupant, les prix de l'Alberta Energy Company (AECO), les prix de référence du gaz au Canada, présentant une volatilité extrême depuis le milieu de 2017, en raison surtout des contraintes sérieuses liées à la capacité des pipelines qui touchent tout particulièrement les producteurs de gaz sec canadiens.

L'exposition globale de la CIBC aux prix des marchandises reste conforme à notre intérêt à l'égard du risque, les pertes dans notre portefeuille de titres du secteur du pétrole et du gaz étant nettement en baisse par rapport à ses niveaux records. Nous évaluons actuellement les clients de notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente.

Réglementation bancaire aux États-Unis

Les activités de la CIBC aux États-Unis sont supervisées par le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis (Réserve fédérale) et doivent également se conformer à un cadre réglementaire fédéral et étatique exhaustif. Notre filiale en propriété exclusive, CIBC Bancorp USA Inc. (CIBC Bancorp) est une société de portefeuille financière assujettie à la réglementation et à la supervision de la Réserve fédérale, en vertu de la loi américaine intitulée *Bank Holding Company Act of 1956*, dans sa version modifiée. CIBC Bank USA, notre banque à charte de l'Illinois est assujettie à la réglementation de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) et du département de la réglementation en matière de services financiers et professionnels de l'Illinois (Illinois Department of Financial and Professional Regulation). La succursale de New York de la CIBC est assujettie à la réglementation et à la supervision du département en matière de services financiers de l'état de New York (New York Department of Financial Services) et de la Réserve fédérale. Certaines des activités sur les marchés que nous menons aux États-Unis sont assujetties à la réglementation de la SEC et de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis, ainsi qu'à celle d'autres organismes de surveillance.

La portée de ces règlements pourrait avoir une incidence sur nos activités à plusieurs égards. Par exemple, CIBC Bancorp et CIBC Bank USA sont tenues de maintenir des ratios minimums de fonds propres conformément aux règles de Bâle III adoptées par les organismes de réglementation du secteur bancaire américain, lesquelles diffèrent sur certains points de celles du Canada. En vertu du cadre réglementaire des banques aux États-Unis, tant la CIBC que CIBC Bancorp doivent offrir une source de solidité à la filiale bancaire et pourraient être tenues de fournir du capital additionnel ou d'autres ressources à l'égard de CIBC Bank USA si sa situation financière se détériorait, soit en raison d'un contexte économique difficile aux États-Unis, soit en raison de problèmes propres à l'entreprise. La Réserve fédérale (dans le cas de CIBC Bancorp) et la FDIC (dans le cas de CIBC Bank USA) ont également le pouvoir de restreindre les dividendes versés par CIBC Bancorp ou CIBC Bank USA, ce qui limiterait notre capacité de recevoir des distributions sur les dépenses d'investissement au sein de nos activités bancaires américaines.

Par ailleurs, la Réserve fédérale et la FDIC pourraient aussi limiter notre capacité de faire croître nos activités bancaires américaines, au moyen d'acquisitions ou d'une croissance interne, si, notamment, elles avaient des préoccupations quant à la gestion du risque, aux programmes et aux pratiques en matière de lutte contre le blanchiment d'argent ou de conformité, à la gouvernance et aux contrôles et à la suffisance des fonds propres et des liquidités en vigueur au sein de CIBC Bancorp, de CIBC Bank USA ou de notre succursale de New York, le cas échéant.

Le contexte réglementaire aux États-Unis continue à évoluer et les changements d'ordre législatif ou réglementaire récents ou futurs pourraient avoir une incidence sur la CIBC. En avril 2019, la Réserve fédérale a publié un avis de projet de règles qui établirait un cadre révisé aux fins de l'application de normes prudentielles améliorées aux activités aux États-Unis d'organisations bancaires étrangères en fonction de leur profil de risque et de la taille de leur actif. Selon les règles proposées, certaines exigences accrues en matière de fonds propres, de liquidités et de gestion des risques ne s'appliqueraient que lorsque les activités aux États-Unis de la CIBC dépasseraient les seuils relevés à l'égard de la taille de l'actif ou certains seuils établis en fonction des risques. Toutefois, tant que les règles ne seront pas finalisées, l'étendue des normes prudentielles améliorées qui s'appliqueront aux activités de la CIBC aux États-Unis ultérieurement demeure incertaine.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Impôt sur le résultat, Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la section Questions relatives à la comptabilité et au contrôle ainsi qu'à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente nos activités commerciales et les mesures de risque correspondantes fondées sur les APR, ainsi que le capital économique au 31 juillet 2019 :

	CIBC				
					Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique	Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	
Activités commerciales	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux petites entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Courtage de plein exercice Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Groupe Entreprises Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine Services bancaires personnels et PME 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés CIBC, réseau mondial Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels et de soutien (voir page 13)
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 258 848 Dépôts moyens 178 459	(en millions de dollars) Actif moyen 63 522 Dépôts moyens 60 798	(en millions de dollars) Actif moyen 49 155 Dépôts moyens 27 467	(en millions de dollars) Actif moyen 189 554 Dépôts moyens 32 771	(en millions de dollars) Actif moyen 87 458 Dépôts moyens 179 557
APR	(en millions de dollars) Risque de crédit 47 274 Risque de marché - Risque opérationnel 11 786	(en millions de dollars) Risque de crédit 44 372 Risque de marché - Risque opérationnel 6 050	(en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 40 993 Risque de marché 26 Risque opérationnel 2 995	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 48 692 Risque de marché 8 363 Risque opérationnel 6 190	(en millions de dollars) Risque de crédit ³ 18 673 Risque de marché 293 Risque opérationnel 1 129
Capital économique ⁴	(%) Proportion du total de la CIBC 16 Comprend : Risque de crédit ⁵ 62 Risque de marché 28 Risques opérationnel/stratégique 10	(%) Proportion du total de la CIBC 17 Comprend : Risque de crédit ⁵ 65 Risque de marché 2 Risques opérationnel/stratégique 33	(%) Proportion du total de la CIBC 34 Comprend : Risque de crédit ⁵ 39 Risque de marché 1 Risques opérationnel/stratégique 60	(%) Proportion du total de la CIBC 14 Comprend : Risque de crédit ⁵ 71 Risque de marché 17 Risques opérationnel/stratégique 12	(%) Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit ⁵ 23 Risque de marché 14 Risques opérationnel/stratégique 63
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque social et environnemental.				

1) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 200 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

2) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 16 650 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

3) Comprend le risque de crédit de contrepartie de 207 M\$, comprenant les dérivés et les transactions assimilées à des mises en pension de titres.

4) Pour plus de précisions, se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR.

5) Comprend le risque de placement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle de nos activités de prêts dans chacune de nos unités d'exploitation stratégique. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de nos actifs.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée		
Engagements utilisés	176 601 \$	151 299 \$
Engagements non utilisés	52 036	50 797
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	160 219	137 759
Divers – hors bilan	77 334	80 502
Dérivés de gré à gré	26 758	21 621
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	492 948	441 978
Moins : garanties détenues aux fins de transactions assimilées à des mises en pension de titres	148 115	125 368
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	344 833	316 610
Portefeuille de détail – approche fondée sur les notations internes avancée		
Engagements utilisés	254 758	259 128
Engagements non utilisés	72 505	73 954
Divers – hors bilan	309	286
ECD du portefeuille de détail, montant brut	327 572	333 368
Portefeuilles normalisés	62 256	51 983
Expositions liées à la titrisation	10 847	13 661
ECD, montant brut	893 623 \$	840 990 \$
ECD, montant net	745 508 \$	715 622 \$

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les entreprises clientes et les clients commerciaux dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit pour la Banque de rajuster le taux d'intérêt ou d'accélérer le remboursement du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 31 juillet 2019	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario ²	30,3 \$	29 %	73,0 \$	71 %	11,5 \$	100 %	30,3 \$	26 %	84,5 \$	74 %
Colombie-Britannique et territoires ³	10,8	26	31,1	74	4,4	100	10,8	23	35,5	77
Alberta	13,7	54	11,6	46	2,6	100	13,7	49	14,2	51
Québec	5,9	40	8,8	60	1,4	100	5,9	36	10,2	64
Provinces des Prairies / du Centre	3,8	52	3,5	48	0,8	100	3,8	47	4,3	53
Provinces de l'Atlantique	4,3	52	3,9	48	0,8	100	4,3	48	4,7	52
Portefeuille canadien ^{4, 5}	68,8	34	131,9	66	21,5	100	68,8	31	153,4	69
Portefeuille américain ⁴	-	-	1,4	100	0,1	100	-	-	1,5	100
Autre portefeuille international ⁴	-	-	2,2	100	-	-	-	-	2,2	100
Total des portefeuilles	68,8 \$	34 %	135,5 \$	66 %	21,6 \$	100 %	68,8 \$	30 %	157,1 \$	70 %
31 octobre 2018	77,0 \$	37 %	129,0 \$	63 %	22,2 \$	100 %	77,0 \$	34 %	151,2 \$	66 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée aux 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018.

2) Comprend un montant de 14,8 G\$ (17,0 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 47,9 G\$ (45,9 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 6,7 G\$ (6,9 G\$ au 31 octobre 2018) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Toronto.

3) Comprend un montant de 4,9 G\$ (5,6 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation assurés, un montant de 22,0 G\$ (22,0 G\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés et un montant de 2,8 G\$ (2,8 G\$ au 31 octobre 2018) de marges de crédit hypothécaires de la région du Grand Vancouver.

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

5) Une tranche de 72 % (73 % au 31 octobre 2018) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par DBRS Limited (DBRS).

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés qui ont été montés au cours du trimestre et des neuf mois clos le 31 juillet 2019. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ou de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-dessous.

	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2019		30 avr. 2019		31 juill. 2018		31 juill. 2019		31 juill. 2018	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires
Ontario ²	64 %	67 %	64 %	67 %	63 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %
Colombie-Britannique et territoires ³	60	64	61	64	59	63	60	64	60	63
Alberta	69	72	68	71	67	71	68	71	68	72
Québec	68	73	70	74	68	72	68	73	68	72
Provinces des Prairies / du Centre	70	75	70	73	69	74	69	73	69	73
Provinces de l'Atlantique	72	73	72	74	71	74	72	74	72	74
Portefeuille canadien ⁴	64 %	68 %	65 %	67 %	63 %	67 %	64 %	67 %	64 %	67 %
Portefeuille américain ⁴	68 %	73 %	74 %	60 %	69 %	66 %	70 %	64 %	68 %	66 %
Autre portefeuille international ⁴	73 %	négl.	71 %	négl.	71 %	négl.	72 %	négl.	72 %	négl.

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Toronto qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 62 % (62 % au 30 avril 2019 et 60 % au 31 juillet 2018) et à 62 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019 (62 % au 31 juillet 2018).

3) Les ratios prêt-garantie moyens pour les prêts hypothécaires à l'habitation de la région du Grand Vancouver qui ont été montés au cours du trimestre se sont établis à 57 % (58 % au 30 avril 2019 et 55 % au 31 juillet 2018) et à 57 % au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019 (56 % au 31 juillet 2018).

4) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier.

négl. Négligeable.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
31 juillet 2019 ^{1, 2}	55 %	54 %
31 octobre 2018 ^{1, 2}	54 %	53 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour les 31 juillet 2019 et 31 octobre 2018 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien - Banque Nationale (Teranet) respectivement aux 30 juin 2019 et 30 septembre 2018. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

2) Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Toronto s'est élevé à 50 % (51 % au 31 octobre 2018). Le ratio prêt-garantie moyen pour notre portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés de la région du Grand Vancouver s'est élevé à 46 % (43 % au 31 octobre 2018).

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens, américains et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums, et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	De 20 à 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 juillet 2019	- %	- %	2 %	5 %	47 %	45 %	1 %	- %
31 octobre 2018	- %	1 %	2 %	4 %	44 %	48 %	1 %	- %
Portefeuille américain								
31 juillet 2019	- %	1 %	3 %	2 %	9 %	82 %	3 %	- %
31 octobre 2018	1 %	1 %	4 %	2 %	10 %	80 %	2 %	- %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2019	7 %	14 %	23 %	24 %	19 %	13 %	- %	- %
31 octobre 2018	8 %	16 %	26 %	22 %	17 %	11 %	- %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	De 15 à 20 ans	De 20 à 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
31 juillet 2019	2 %	4 %	7 %	12 %	38 %	31 %	4 %	2 %
31 octobre 2018	2 %	4 %	6 %	11 %	36 %	33 %	5 %	3 %
Portefeuille américain								
31 juillet 2019	2 %	4 %	12 %	11 %	12 %	56 %	3 %	- %
31 octobre 2018	2 %	4 %	13 %	12 %	13 %	53 %	2 %	1 %
Autre portefeuille international								
31 juillet 2019	7 %	14 %	23 %	24 %	18 %	13 %	1 %	- %
31 octobre 2018	7 %	16 %	25 %	22 %	17 %	11 %	1 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 31 juillet 2019, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 24,8 G\$ (24,1 G\$ au 31 octobre 2018), et une tranche de 34 % de ces prêts (38 % au 31 octobre 2018) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,4 G\$ (1,6 G\$ au 31 octobre 2018) ou 1,0 % (1,3 % au 31 octobre 2018) de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 3,5 G\$ (3,0 G\$ au 31 octobre 2018). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 104 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le taux de chômage, le ratio du service de la dette et les variations des prix des logements, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations se situent dans des fourchettes semblables à celles liées à des événements historiques s'étant déroulés lorsque le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de fonds propres devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit lié aux activités de négociation

Nous nous exposons à un risque de crédit lié aux activités de négociation (auss appelé risque de crédit de contrepartie) qui découle de nos activités liées aux dérivés de gré à gré et de nos transactions assimilées à des mises en pension de titres. La nature de nos expositions aux dérivés et la façon dont nous les réduisons sont décrites à la note 12 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Les transactions assimilées à des mises en pension de titres se composent de nos valeurs mobilières acquises ou vendues en vertu de mises en pension de titres, de même que de nos activités d'emprunt de valeurs et de prêts de valeurs.

Le tableau ci-après fait état de la notation des créances évaluées à la valeur de marché liée à des dérivés de gré à gré :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2019		31 oct. 2018	
		Expositions ¹		
De première qualité	4,94 \$	84,0 %	6,78 \$	87,3 %
De qualité inférieure	0,93	15,8	0,97	12,5
Liste de surveillance	0,01	0,2	0,01	0,1
Défaut	-	-	0,01	0,1
	5,88 \$	100,0 %	7,77 \$	100,0 %

1) L'évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés gré à gré tient compte des accords généraux de compensation, mais non des garanties.

Prêts douteux

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le					
	31 juill. 2019			30 avr. 2019			31 juill. 2018			31 juill. 2019			31 juill. 2018		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts¹															
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	626 \$	684 \$	1 310 \$			
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	27	195	222			
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	1 135 \$	908 \$	2 043 \$	877 \$	917 \$	1 794 \$	640 \$	883 \$	1 523 \$	621 \$	859 \$	1 480 \$	653	879	1 532
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	208	516	724	351 ²	488	839	282	489	771	987	1 498	2 485	452	1 446	1 898
Transfert dans les prêts productifs au cours de la période	(8)	(105)	(113)	(29)	(105)	(134)	(40)	(135)	(175)	(58)	(297)	(355)	(67)	(347)	(414)
Remboursements nets	(60)	(169)	(229)	(26)	(160)	(186)	(48)	(129)	(177)	(179)	(451)	(630)	(106)	(409)	(515)
Montants radiés	(57)	(230)	(287)	(50)	(237)	(287)	(31)	(240)	(271)	(155)	(693)	(848)	(86)	(697)	(783)
Recouvrements de prêts et avances auparavant radiés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	(331)	-	(331)	(7)	-	(7)	(28)	-	(28)	(347)	-	(347)	(66)	-	(66)
Prêts dépréciés acquis	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(7)	(3)	(10)	19	5	24	6	3	9	11	1	12	1	(1)	-
Solde à la fin de la période	880 \$	917 \$	1 797 \$	1 135 \$	908 \$	2 043 \$	781 \$	871 \$	1 652 \$	880 \$	917 \$	1 797 \$	781 \$	871 \$	1 652 \$
Provision pour pertes sur créances – prêts douteux															
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	191 \$	286 \$	477 \$			
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	13	(25)	(12)			
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	283 \$	265 \$	548 \$	258 \$	266 \$	524 \$	197 \$	252 \$	449 \$	230 \$	252 \$	482 \$	204	261	465
Montants radiés	(57)	(230)	(287)	(50)	(237)	(287)	(31)	(240)	(271)	(155)	(693)	(848)	(86)	(697)	(783)
Recouvrements de montants radiés au cours de périodes antérieures	4	44	48	5	43	48	1	46	47	10	136	146	7	135	142
Montant passé en charges au compte de résultat ³	79	191	270	52	198	250	67	207	274	232	583	815	118	575	693
Intérêts courus sur prêts douteux	(4)	(4)	(8)	(7)	(4)	(11)	(2)	(5)	(7)	(13)	(12)	(25)	(8)	(10)	(18)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(8)	(2)	(10)	25 ⁴	(1)	24	(1)	3	2	(7)	(2)	(9)	(4)	(1)	(5)
Solde à la fin de la période	297 \$	264 \$	561 \$	283 \$	265 \$	548 \$	231 \$	263 \$	494 \$	297 \$	264 \$	561 \$	231 \$	263 \$	494 \$
Prêts douteux nets⁵															
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	435 \$	398 \$	833 \$			
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	14	220	234			
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	852 \$	643 \$	1 495 \$	619 \$	651 \$	1 270 \$	443 \$	631 \$	1 074 \$	391 \$	607 \$	998 \$	449	618	1 067
Variation nette des prêts douteux bruts	(255)	9	(246)	258	(9)	249	141	(12)	129	259	58	317	128	(8)	120
Variation nette de la provision	(14)	1	(13)	(25)	1	(24)	(34)	(11)	(45)	(67)	(12)	(79)	(27)	(2)	(29)
Solde à la fin de la période	583 \$	653 \$	1 236 \$	852 \$	643 \$	1 495 \$	550 \$	608 \$	1 158 \$	583 \$	653 \$	1 236 \$	550 \$	608 \$	1 158 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	0,31 %			0,38 %			0,31 %			0,31 %			0,31 %		

1) À compter du 1^{er} novembre 2017, tous les prêts en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat sont automatiquement classés comme prêts douteux de troisième stade en vertu de l'IFRS 9, à l'exception des prêts sur cartes de crédit qui sont classés à titre de prêts douteux et radiés en totalité lorsque les paiements exigibles sont en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat ou lorsqu'un avis de faillite est émis, une proposition de règlement est faite ou des services de crédit-conseil sont demandés, selon la première éventualité. La détermination de la dépréciation était généralement la même en vertu de l'IAS 39, sauf en ce qui concerne i) les prêts hypothécaires à l'habitation garantis ou assurés par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou un organisme du gouvernement canadien qui n'étaient classés comme prêts douteux que lorsque les paiements exigibles étaient en souffrance depuis 365 jours, et ii) les prêts hypothécaires à l'habitation garantis ou assurés par un assureur privé, ou les prêts qui étaient entièrement garantis et en voie de recouvrement n'étaient pas classés comme prêts douteux jusqu'à ce que les paiements exigibles soient en souffrance depuis 180 jours aux termes du contrat.

2) Comprend les expositions liées aux entreprises et aux gouvernements non utilisées, considérées douteuses au premier trimestre et financées au deuxième trimestre de 2019.

3) Compte non tenu de la dotation à la provision pour pertes sur créances liées aux facilités de crédit inutilisées et aux autres expositions hors bilan considérées douteuses.

4) Comprend une provision pour pertes sur créances de 20 M\$ au titre des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements non utilisées, considérées douteuses auparavant. La provision a été établie au premier trimestre de 2019 et les expositions ont été financées au deuxième trimestre de 2019, sans autre incidence sur la dotation à la provision pour pertes sur créances.

5) À compter du 1^{er} novembre 2017, les prêts douteux nets sont des prêts douteux bruts, nets de la provision pour pertes sur créances de troisième stade. Dans les périodes précédentes, les prêts douteux nets se calculaient en déduisant des prêts douteux bruts la provision individuelle et la tranche de la provision collective relative aux prêts douteux, qui étaient généralement des prêts en souffrance depuis 90 jours.

s. o. Sans objet.

Prêts douteux bruts

Au 31 juillet 2019, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 797 M\$, soit une hausse de 145 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services aux entreprises, du commerce au détail et de gros, de l'immobilier et de la construction, et de l'agriculture au Canada et aux États-Unis, d'une hausse des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et de l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur notre portefeuille existant. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les réductions liées à CIBC FirstCaribbean essentiellement dans le secteur des prêts aux gouvernements, certains prêts garantis par l'État ayant subi le contrecoup de l'annonce du gouvernement de la Barbade sur la restructuration de la dette publique du pays au troisième trimestre de 2018 et ayant été décomptabilisés au quatrième trimestre de 2018 par suite d'un accord de restructuration de la dette conclu avec le gouvernement de la Barbade le 31 octobre 2018.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 246 M\$ comparativement à ceux du trimestre précédent, compte tenu surtout de la vente de prêts douteux dans le secteur des services publics et d'une radiation dans celui des institutions financières. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des augmentations dans les secteurs de l'agriculture et des services aux entreprises.

58 % des prêts douteux bruts se rapportaient au Canada, dont la majorité était liée aux portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts personnels et au secteur des services aux entreprises.

23 % des prêts douteux bruts étaient liés aux États-Unis, dont la majorité dans les secteurs des services aux entreprises, de l'immobilier et de la construction, et du pétrole et du gaz.

Les prêts douteux bruts restants se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée au portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation, aux au secteur de l'immobilier et de la construction et au portefeuille de prêts personnels.

Provision pour pertes sur prêts douteux

La provision pour pertes sur prêts douteux s'est chiffrée à 561 M\$, soit une hausse de 67 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs des services aux entreprises, du commerce au détail et de gros, du pétrole et du gaz et de l'agriculture au Canada et aux États-Unis, contrebalancées en partie par une réduction liée à CIBC FirstCaribbean, des provisions liées à certains prêts garantis par l'État ayant été décomptabilisés au quatrième trimestre de 2018 par suite d'un accord de restructuration de la dette conclu avec le gouvernement de la Barbade le 31 octobre 2018.

La provision pour pertes sur prêts douteux a augmenté de 13 M\$ en regard de celle du trimestre précédent, du fait surtout des augmentations enregistrées dans les secteurs de l'agriculture, du pétrole et du gaz, de l'éducation, des soins de santé et des services sociaux, contrebalancées en partie par une diminution dans le secteur des institutions financières.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Europe

Le tableau suivant présente nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro.

Nos expositions directes présentées dans le tableau ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur valeur comptable); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, compte non tenu de la provision pour pertes sur créances de troisième stade, le cas échéant); et C) des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 50 % (46 % au 31 octobre 2018) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's Investors Service, Inc. (Moody's) ou Standard & Poor's (S&P).

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Expositions directes						
	Capitalisées				Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Total des expositions capitalisées (A)	Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	- \$	608 \$	115 \$	723 \$	- \$	1 \$	1 \$
Belgique	1	-	10	11	-	-	-
Finlande	51	-	60	111	97	-	97
France	62	32	78	172	132	33	165
Allemagne	330	1 226	824	2 380	127	107	234
Irlande	171	-	121	292	6	13	19
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	96	-	2 094	2 190	114	-	114
Pays-Bas	405	466	403	1 274	122	66	188
Espagne	2	-	7	9	66	10	76
Total pour les pays de la zone euro	1 118 \$	2 332 \$	3 712 \$	7 162 \$	664 \$	230 \$	894 \$
République tchèque	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Danemark	3	-	65	68	-	-	-
Guernesey	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	-	277	275	552	614	-	614
Pologne	55	-	1	56	16	-	16
Suède	35	480	169	684	158	-	158
Suisse	276	-	122	398	22	-	22
Turquie	-	-	25	25	-	-	-
Royaume-Uni	1 065	372	945	2 382	3 498	270	3 768
Total pour les pays hors de la zone euro	1 434 \$	1 129 \$	1 602 \$	4 165 \$	4 308 \$	270 \$	4 578 \$
Total pour l'Europe	2 552 \$	3 461 \$	5 314 \$	11 327 \$	4 972 \$	500 \$	5 472 \$
31 octobre 2018	1 821 \$	2 686 \$	3 649 \$	8 156 \$	4 472 \$	482 \$	4 954 \$

Expositions directes (suite)

Créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties détenues ²	Expositions nettes (C)	Total de l'exposition directe (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	3 \$	- \$	3 \$	- \$	3 \$	727 \$
Belgique	-	-	7	7	6	1	12
Finlande	-	-	65	65	65	-	208
France	20	-	1 228	1 248	1 192	56	393
Allemagne	23	-	793	816	738	78	2 692
Irlande	13	-	4 107	4 120	4 046	74	385
Italie	-	-	3	3	1	2	2
Luxembourg	2	6	598	606	512	94	2 398
Pays-Bas	90	-	93	183	63	120	1 582
Espagne	-	-	57	57	31	26	111
Total pour les pays de la zone euro	148 \$	9 \$	6 951 \$	7 108 \$	6 654 \$	454 \$	8 510 \$
République tchèque	- \$	1 323 \$	- \$	1 323 \$	1 122 \$	201 \$	201 \$
Danemark	-	-	-	-	-	-	68
Guernesey	-	-	3	3	3	-	-
Norvège	-	246	-	246	246	-	1 166
Pologne	-	-	-	-	-	-	72
Suède	13	-	152	165	152	13	855
Suisse	5	-	3 082	3 087	3 017	70	490
Turquie	-	-	-	-	-	-	25
Royaume-Uni	764	170	7 220	8 154	7 338	816	6 966
Total pour les pays hors de la zone euro	782 \$	1 739 \$	10 457 \$	12 978 \$	11 878 \$	1 100 \$	9 843 \$
Total pour l'Europe	930 \$	1 748 \$	17 408 \$	20 086 \$	18 532 \$	1 554 \$	18 353 \$
31 octobre 2018	686 \$	1 568 \$	20 762 \$	23 016 \$	21 270 \$	1 746 \$	14 856 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances réévaluées à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 1,1 G\$ (0,8 G\$ au 31 octobre 2018), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 17,4 G\$ (20,5 G\$ au 31 octobre 2018), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Nous avons des expositions indirectes à des entités européennes de 540 M\$ (465 M\$ au 31 octobre 2018) puisque nous avons reçu, de la part de contreparties qui ne sont pas établies en Europe, des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos transactions de dérivés et de nos activités d'emprunts de valeurs et de prêts de valeurs.

Expositions à certaines activités

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur une activité choisie dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter à la page 63 du Rapport annuel 2018.

Prêts immobiliers aux États-Unis

Dans Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, nous exploitons une plateforme immobilière de services complets. Après la phase de construction et une fois que les biens seront productifs, nous pourrions à l'occasion offrir du financement à taux fixe dans le contexte d'un programme permanent (généralement assorti d'une échéance moyenne de 10 ans). Ce portefeuille d'expositions sur financement permanent, qui représente une petite tranche du total de notre portefeuille de prêts immobiliers aux États-Unis servira de dispositif de conservation de titres et sera intégré à des programmes futurs de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Nous ne conservons aucune exposition à l'égard de ces programmes de TACHC. Au 31 juillet 2019, le portefeuille d'expositions sur financement permanent s'élevait à 167 M\$ (41 M\$ au 31 octobre 2018).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière dans nos portefeuilles de négociation et nos portefeuilles autres que de négociation attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises, les écarts de taux et le comportement des clients à l'égard des produits de détail. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et marchandises détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	31 juill. 2019				31 oct. 2018				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché			Non exposés au risque de marché	Exposés au risque de marché				
	Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation			Bilan consolidé	Activités de négociation	Activités autres que de négociation	Non exposés au risque de marché
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 941 \$	- \$	1 767 \$	2 174 \$	4 380 \$	- \$	2 340 \$	2 040 \$	de change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 758	438	12 320	-	13 311	96	13 215	-	de taux d'intérêt lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	119 699	45 435	74 264	-	101 664	49 784	51 880	-	de taux d'intérêt
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 899	-	4 899	-	5 488	-	5 488	-	de taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	50 523	-	50 523	-	43 450	-	43 450	-	de taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 531	-	207 531	-	207 749	-	207 749	-	de taux d'intérêt
Prêts personnels	43 622	-	43 622	-	43 058	-	43 058	-	de taux d'intérêt
Cartes de crédit	12 699	-	12 699	-	12 673	-	12 673	-	de taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	123 680	19 778 ¹	103 902	-	109 555	15 730 ¹	93 825	-	de taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 771)	-	(1 771)	-	(1 639)	-	(1 639)	-	de taux d'intérêt
Dérivés	24 582	23 093 ²	1 489	-	21 431	19 132 ²	2 299	-	de taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 679	-	9 679	-	10 265	-	10 265	-	de taux d'intérêt
Autres actifs	30 680	2 131	18 637	9 912	25 714	561	15 474	9 679	de taux d'intérêt, lié aux actions, de change
	642 522 \$	90 875 \$	539 561 \$	12 086 \$	597 099 \$	85 303 \$	500 077 \$	11 719 \$	
Dépôts	481 044 \$	519 ³ \$	434 729 \$	45 796 \$	461 015 \$	507 ³ \$	414 051 \$	46 457 \$	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 543	12 781	762	-	13 782	13 731	51	-	de taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 917	-	1 917	-	2 731	-	2 731	-	de taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	50 097	-	50 097	-	30 840	-	30 840	-	de taux d'intérêt
Dérivés	25 895	23 540 ²	2 355	-	20 973	19 013 ²	1 960	-	de taux d'intérêt, de change
Acceptations	9 740	-	9 740	-	10 296	-	10 296	-	de taux d'intérêt
Autres passifs	16 656	1 857	7 011	7 788	18 266	2 051	8 527	7 688	de taux d'intérêt
Titres secondaires	5 620	-	5 620	-	4 080	-	4 080	-	de taux d'intérêt
	604 512 \$	38 697 \$	512 231 \$	53 584 \$	561 983 \$	35 302 \$	472 536 \$	54 145 \$	

1) Exclut des prêts de 170 M\$ (39 M\$ au 31 octobre 2018) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut les dérivés liés aux activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation et des dérivés de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et d'autres mesures de risque.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 0,6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse du risque de change, du risque lié aux marchandises et du risque de taux d'intérêt.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 a augmenté de 5,6 M\$ par rapport à celle du trimestre précédent, du fait de la hausse du risque de change et du risque lié aux marchandises, en partie contrebalancée par une baisse du risque lié aux écarts de taux. La hausse des risques découle essentiellement du positionnement au sein du portefeuille de négociation. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 2 septembre 2008 au 31 août 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 ont augmenté de 20,2 M\$ comparativement à celles du trimestre précédent, en raison surtout de l'effet de diversification moins important au sein de notre portefeuille de titres à revenu fixe au cours du trimestre considéré.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019				30 avr. 2019		31 juill. 2018		31 juill. 2019	31 juill. 2018
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	8,4 \$	4,0 \$	6,2 \$	5,2 \$	4,6 \$	4,2 \$	4,5 \$	4,7 \$	4,5 \$	4,4 \$
Risque d'écart de taux	1,6	0,9	1,6	1,2	1,4	1,3	1,0	1,2	1,3	1,0
Risque lié aux actions	10,4	1,7	2,3	3,0	1,8	3,2	2,9	2,5	3,2	2,8
Risque de change	4,3	0,8	3,4	2,5	1,2	1,4	1,2	1,1	1,8	1,9
Risque lié aux marchandises	5,0	1,6	3,2	2,9	2,1	1,8	1,9	1,5	2,1	1,9
Risque spécifique de la dette	2,4	1,5	1,9	1,8	1,6	1,7	2,3	1,8	1,7	1,5
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(13,3)	(10,9)	(8,8)	(8,5)	(7,9)	(7,7)	(9,2)	(8,1)
Total de la VAR (mesure de un jour)	10,8 \$	3,6 \$	5,3 \$	5,7 \$	3,9 \$	5,1 \$	5,9 \$	5,1 \$	5,4 \$	5,4 \$

¹ Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019				30 avr. 2019		31 juill. 2018		31 juill. 2019	31 juill. 2018
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Risque de taux d'intérêt	30,9 \$	12,6 \$	14,4 \$	19,4 \$	15,8 \$	18,5 \$	14,1 \$	18,8 \$	17,9 \$	18,4 \$
Risque d'écart de taux	14,7	8,2	9,9	12,0	13,5	13,5	11,3	11,3	13,0	9,1
Risque lié aux actions	20,2	1,4	3,1	3,4	1,5	2,9	3,2	4,1	3,8	3,4
Risque de change	29,5	5,1	7,2	13,5	16,7	10,3	8,8	5,2	10,4	6,3
Risque lié aux marchandises	9,6	2,3	6,6	5,6	3,5	2,7	2,6	2,3	3,7	2,7
Risque spécifique de la dette	5,9	4,1	5,5	5,0	5,3	5,4	5,1	5,3	5,5	4,3
Effet de diversification ¹	négl.	négl.	(33,4)	(42,1)	(46,8)	(42,1)	(34,7)	(32,5)	(38,9)	(30,8)
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	47,1 \$	7,5 \$	13,3 \$	16,8 \$	9,5 \$	11,2 \$	10,4 \$	14,5 \$	15,4 \$	13,4 \$

¹ Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	31 juill. 2019				30 avr. 2019		31 juill. 2018		Aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le	
	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	Clôture	Moyenne	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Risque de défaut	268,8 \$	164,1 \$	203,5 \$	191,1 \$	200,2 \$	194,9 \$	142,4 \$	154,6 \$	193,3 \$	139,6 \$
Risque de migration	111,2	77,3	95,0	93,0	80,5	69,0	57,8	61,3	73,3	61,3
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice) ¹	371,4 \$	253,0 \$	298,5 \$	284,1 \$	280,7 \$	263,9 \$	200,2 \$	215,9 \$	266,6 \$	200,9 \$

1) La valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) ne sont pas la somme de tous les montants, car ces valeurs peuvent se présenter pendant des jours différents.

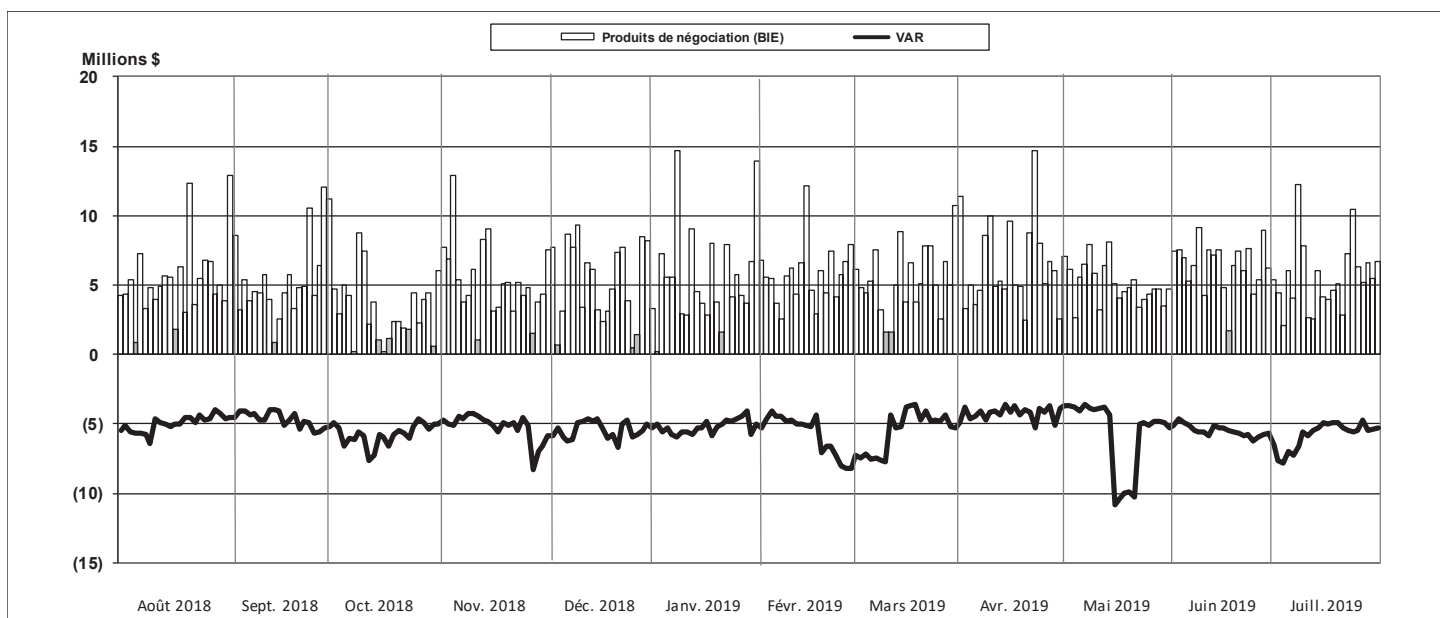
Produits de négociation

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Les produits de négociation (BIE) présentés dans le graphique ci-dessous excluent certains portefeuilles abandonnés.

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux.

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 100 % des jours. Le profit le plus important, qui a totalisé 12,3 M\$, a été enregistré le 9 juillet 2019. Il est attribuable au cours normal des activités au sein de notre secteur d'activité Marchés CIBC, réseau mondial, notamment dans les dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 5,7 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 0,7 M\$. La hausse importante de la VAR enregistrée en mai 2019 est attribuable à une transaction d'envergure liée aux activités de souscription de titres de créance.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Exclut certains rajustements de prix de cession interne de fin de mois et autres rajustements divers.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt structurel

Le risque de taux d'intérêt structurel s'entend essentiellement du risque découlant d'écarts entre l'actif et le passif, qui ne provient pas d'activités de négociation et d'activités liées à la négociation. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs figurant au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement des engagements hypothécaires et du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des dépôts sans échéance et de certains certificats de placement garanti assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate et soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés.

Sensibilité au risque de taux d'intérêt structurel – mesures

En millions de dollars (avant impôt), au	31 juill. 2019		30 avr. 2019		31 juill. 2018	
	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US	\$ CA ¹	\$ US
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	191 \$	35 \$	289 \$	18 \$	185 \$	30 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(515)	(267)	(455)	(215)	(348)	(240)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt						
Augmentation (diminution) des produits nets d'intérêts	(239)	(58)	(346)	(30)	(266)	(64)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	408	115	348	72	257	263

1) Comprend l'exposition au dollar canadien et à d'autres devises.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils arrivent à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

L'approche de la CIBC en matière de gestion du risque de liquidité appuie sa stratégie d'entreprise, s'harmonise avec son intérêt à l'égard du risque et respecte les attentes en matière de réglementation.

Nos stratégies, objectifs et pratiques en matière de gestion sont évalués régulièrement afin de refléter les changements du contexte de liquidité, dont les faits nouveaux sur le plan de la réglementation, des affaires et/ou des marchés. Le risque de liquidité demeure dans les limites de l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC.

Gouvernance et gestion

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les flux de trésorerie réels et prévus découlant des positions au bilan et hors bilan sont évalués et suivis régulièrement pour assurer leur conformité aux limites convenues. La CIBC inclut des simulations de crise à sa gestion et à son évaluation du risque de liquidité. Les résultats des simulations de crise nous aident à élaborer les hypothèses concernant la liquidité et à relever les contraintes éventuelles en matière de planification du financement, et favorisent l'élaboration du plan de financement d'urgence de la CIBC.

Le Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP) dirige la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que les méthodes, hypothèses et paramètres clés liés à la gestion du risque de liquidité, tels que l'horizon de liquidité, sont évalués régulièrement et qu'ils tiennent compte des activités commerciales de la CIBC. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, a la responsabilité de s'assurer que le profil de risque de liquidité de la CIBC est évalué et géré de façon exhaustive conformément au cadre d'orientation stratégique et à l'intérêt à l'égard du risque de la CIBC ainsi qu'aux exigences réglementaires.

Le Comité de gestion du risque (CGR) approuve la politique de gestion du risque de liquidité de la CIBC et recommande au conseil d'administration un niveau de tolérance envers le risque de liquidité dans l'énoncé sur l'intérêt à l'égard du risque.

Actifs liquides

Les actifs liquides disponibles se composent de liquidités et de titres négociables non grevés au bilan et hors bilan pouvant être utilisés pour accéder à du financement en temps opportun. Les actifs liquides grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les actifs qui sont réputés être soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre, ne sont pas considérés comme des sources de liquidités disponibles lorsque nous évaluons le risque de liquidité.

Le sommaire de nos actifs liquides grevés et non grevés au bilan et hors bilan est présenté ci-après :

En millions de dollars, au		Actifs liquides détenus par la Banque	Valeurs mobilières obtenues en garantie	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés ¹
31 juill. 2019	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 699 \$	- \$	16 699 \$	679 \$	16 020 \$
	Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	81 471	79 215	160 686	93 232	67 454
	Autres titres de créance	6 573	2 722	9 295	2 331	6 964
	Titres de participation	27 746	18 606	46 352	22 786	23 566
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	43 621	1 047	44 668	12 231	32 437
	Autres actifs liquides²	10 143	372	10 515	6 533	3 982
		186 253 \$	101 962 \$	288 215 \$	137 792 \$	150 423 \$
31 oct. 2018	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 691 \$	- \$	17 691 \$	686 \$	17 005 \$
	Valeurs émises ou garanties par des entités souveraines, des banques centrales et des banques multilatérales de développement	67 478	74 933	142 411	75 431	66 980
	Autres titres de créance	6 684	2 092	8 776	1 240	7 536
	Titres de participation	25 018	20 641	45 659	27 859	17 800
	Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la Loi nationale sur l'habitation garantis par le gouvernement canadien	39 465	834	40 299	10 182	30 117
	Autres actifs liquides²	6 500	1 598	8 098	6 621	1 477
		162 836 \$	100 098 \$	262 934 \$	122 019 \$	140 915 \$

1) Les actifs liquides non grevés correspondent aux actifs figurant au bilan, aux actifs empruntés ou acquis en vertu de prises en pension de titres et aux autres garanties hors bilan reçues, moins les actifs liquides grevés.

2) Comprennent des liquidités données en garantie dans le cadre de transactions sur dérivés, certains titres adossés à des créances mobilières et des métaux précieux.

Le tableau ci-après présente un sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses filiales canadiennes et étrangères :

En millions de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
CIBC (société mère)	117 781 \$	99 486 \$
Filiales canadiennes	3 501	15 988
Filiales étrangères	29 141	25 441
	150 423 \$	140 915 \$

Dans un scénario de crise de liquidité, des décotes hypothétiques et des hypothèses liées à l'ampleur de la monétisation des actifs sont appliquées pour déterminer la valeur de la liquidité des actifs. Les décotes tiennent compte des marges applicables aux banques centrales, comme la Banque du Canada et la Banque de la Réserve fédérale des États-Unis, d'observations historiques, et de caractéristiques liées aux valeurs mobilières, y compris le type, l'émetteur, la note de crédit, la devise et la durée à courir jusqu'à l'échéance, ainsi que les lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 9,5 G\$ depuis le 31 octobre 2018, en raison surtout des activités commerciales régulières, notamment de la croissance des dépôts.

En outre, la CIBC conserve son admissibilité au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada et au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Actifs assortis d'une charge

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en gage afin de garantir des obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties.

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés au bilan et hors bilan :

En millions de dollars, au		Actifs grevés		Actifs non grevés		Total de l'actif
		Donnés en garantie	Divers ¹	Disponibles à titre de garantie	Divers ²	
31 juill. 2019	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	679 \$	16 020 \$	- \$	16 699 \$
	Valeurs mobilières	117 325	296	103 169	-	220 790
	Prêts, nets de la provision³	2 000	41 639	36 946	304 487	385 072
	Autres actifs	5 650	-	2 130	57 161	64 941
		124 975 \$	42 614 \$	158 265 \$	361 648 \$	687 502 \$
31 oct. 2018	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	- \$	686 \$	17 005 \$	- \$	17 691 \$
	Valeurs mobilières	104 039	130	96 021	-	200 190
	Prêts, nets de la provision ³	1 600	44 553	33 499	292 507	372 159
	Autres actifs	5 071	-	251	52 088	57 410
		110 710 \$	45 369 \$	146 776 \$	344 595 \$	647 450 \$

1) Comprend les actifs qui soutiennent les activités de financement à long terme de la CIBC et les actifs faisant l'objet de restrictions d'ordre juridique ou autre, dont celles visant les liquidités soumises à restrictions.

2) Les autres actifs non grevés ne font l'objet d'aucune restriction quant à leur utilisation pour obtenir du financement ou à titre de garantie, mais ils ne sont pas considérés comme disponibles immédiatement aux fins des programmes d'emprunts existants.

3) Les prêts figurant comme disponibles à titre de garantie correspondent aux prêts sous-jacents aux titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et aux prêts admissibles auprès des Federal Home Loan Banks.

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des restrictions importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres. Cependant, certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres et de liquidité, qui sont fixées par les organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par les entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

L'objectif du ratio de liquidité à court terme (LCR) est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides de haute qualité non grevées pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise grave qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre un LCR minimal de 100 %. La CIBC se conforme à cette exigence.

Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices sur les normes de liquidité du BSIF, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours des HQLA non grevés, lequel respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs en temps opportun en période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes, de provinces et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites quant à l'admissibilité des actifs inhérentes au LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties de trésorerie attendues représentent les taux de retrait et de décaissement définis pour le LCR appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits pour le LCR et qui comprennent les remboursements de prêts productifs et les actifs négociables qui ne sont pas des HQLA arrivant à échéance.

Le LCR est présenté à l'aide d'un modèle de divulgation standard prescrit par le BSIF.

En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 31 juillet 2019	Valeur non pondérée totale ¹	Valeur pondérée totale ²
HQLA		
1 HQLA	s. o.	117 910 \$
Sorties de trésorerie		
2 Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	155 075 \$	10 360
3 Dépôts stables	73 531	2 206
4 Dépôts moins stables	81 544	8 154
5 Financement de gros non garanti, dont :	137 939	66 300
6 Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	48 637	11 738
7 Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	68 538	33 798
8 Dettes non garanties	20 764	20 764
9 Financement de gros garanti	s. o.	7 521
10 Exigences supplémentaires, dont :	97 352	23 773
11 Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	10 174	5 929
12 Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	2 763	2 763
13 Facilités de crédit et de liquidité	84 415	15 081
14 Autres obligations de financement contractuelles	2 371	2 371
15 Autres obligations de financement conditionnelles	285 630	5 338
16 Total des sorties de trésorerie	678 367	115 663
Entrées de trésorerie		
17 Prêts garantis (p. ex., prises en pension de titres)	64 131	8 244
18 Entrées liées aux expositions parfaitement productives	18 392	9 230
19 Autres entrées de trésorerie	6 857	6 857
20 Total des entrées de trésorerie	89 380 \$	24 331 \$
		Valeur ajustée totale
21 Total des HQLA	s. o.	117 910 \$
22 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	91 332 \$
23 LCR	s. o.	129 %
En millions de dollars, moyenne des trois mois clos le 30 avril 2019		Valeur ajustée totale
24 Total des HQLA	s. o.	115 562 \$
25 Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	86 235 \$
26 LCR	s. o.	134 %

1) Les valeurs des entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées comme étant les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents types ou catégories de passifs, d'éléments hors bilan ou de créances contractuelles.

2) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

Au 31 juillet 2019, notre LCR moyen avait diminué par rapport à celui du trimestre précédent, passant de 134 % à 129 %, en raison d'une augmentation des sorties nettes de trésorerie, en partie contrebalancée par les HQLA.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les conditions de marché ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente au BSIF des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC transige principalement dans les grandes monnaies assorties de marchés des changes larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

La CIBC finance ses activités par l'entremise de dépôts provenant des clients, ainsi qu'au moyen d'une grande variété de financements de gros.

L'approche principale de la CIBC vise à financer son bilan au moyen de dépôts mobilisés principalement par l'entremise des services aux particuliers et des services aux entreprises. Les dépôts des particuliers représentaient un montant de 175,2 G\$ au 31 juillet 2019 (163,9 G\$ au 31 octobre 2018). La CIBC conserve des dépôts de base fondés sur les relations clients, dont la stabilité est évaluée régulièrement à l'aide d'évaluations statistiques élaborées en interne.

Nous avons régulièrement accès à des sources de financement à court et à long terme, garanties et non garanties, et qui sont diversifiées en termes de pays, de type de déposant, d'instrument, de devise et d'échéance. Nous mobilisons du financement à long terme grâce à nos programmes actuels, y compris les obligations sécurisées, les titrisations d'actifs et les créances non garanties.

La CIBC évalue constamment les occasions de diversification au titre du financement dans de nouveaux produits et d'éventuels secteurs de placement afin d'optimiser la souplesse du financement et de réduire la concentration des sources de fonds et les coûts de financement. Nous surveillons régulièrement les niveaux de financement de gros et les concentrations par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de risque de liquidité que nous recherchons.

Le CMGAP et le CGR examinent et approuvent le plan de financement de la CIBC, qui englobe la croissance projetée des actifs et des passifs, les échéances du financement et les données découlant de nos prévisions sur la situation de liquidité.

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles des sources de financement de gros de la CIBC, à leur valeur comptable :

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques ¹	2 887 \$	259 \$	58 \$	3 \$	3 207 \$	- \$	- \$	3 207 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	10 438	11 982	13 962	14 511	50 893	585	-	51 478
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	1 073	1 835	1 761	585	5 254	-	-	5 254
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ²	-	2 684	5 000	4 686	12 370	8 721	22 206	43 297
Billets structurés non garantis de premier rang	284	-	-	-	284	-	-	284
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières								
Titrisation de créances hypothécaires	-	584	519	1 159	2 262	3 622	11 242	17 126
Obligations sécurisées	-	1 462	1 462	1 848	4 772	3 338	10 300	18 410
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	726	-	1 320	2 046	1 640	-	3 686
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	5 620	5 620
Divers	-	40	284	-	324	-	5	329
	14 682 \$	19 572 \$	23 046 \$	24 112 \$	81 412 \$	17 906 \$	49 373 \$	148 691 \$
Dont :								
Garanti	- \$	2 772 \$	1 981 \$	4 327 \$	9 080 \$	8 600 \$	21 542 \$	39 222 \$
Non garanti	14 682	16 800	21 065	19 785	72 332	9 306	27 831	109 469
	14 682 \$	19 572 \$	23 046 \$	24 112 \$	81 412 \$	17 906 \$	49 373 \$	148 691 \$
31 octobre 2018	12 815 \$	18 208 \$	20 495 \$	29 167 \$	80 685 \$	17 421 \$	52 711 \$	150 817 \$

1) Comprendent des dépôts à terme non négociables provenant d'autres banques.

2) Comprendent des passifs liés au financement de gros qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

Le tableau ci-après présente les financements de gros de la CIBC répartis par devises :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2019		31 oct. 2018	
\$ CA	48,9 \$	33 %	49,6 \$	33 %
\$ US	76,6	51	80,8	54
Divers	23,2	16	20,4	13
	148,7 \$	100 %	150,8 \$	100 %

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à des cas graves de situation de crise pouvant tarir les liquidités. Le financement de gros peut présenter un risque de remboursement plus élevé dans des situations de crise et, pour l'atténuer, nous maintenons des portefeuilles importants d'actifs liquides non grevés. Se reporter à la section Actifs liquides pour plus de précisions.

Notes de crédit

L'accès de la CIBC à du financement de gros et les coûts s'y rattachant dépendent de plusieurs facteurs, notamment des notes de crédit fournies par les agences de notation. Les opinions des agences de notation sont fondées sur des méthodes internes et sont susceptibles de changer en fonction de divers facteurs, dont la solidité financière, la position concurrentielle, le contexte macroéconomique et la situation de liquidité.

Nos notes de crédit sont résumées dans le tableau suivant :

Au 31 juillet 2019	DBRS	Fitch	Moody's	S&P
Dépôt/contrepartie ¹	AA	AA-	Aa2	A+
Anciennes créances de premier rang ²	AA	AA-	Aa2	A+
Créances de premier rang ³	AA(bas)	AA-	A2	BBB+
Titres secondaires	A(élevé)	A+	Baa1	BBB+
Titres secondaires – instruments de FPUNV ⁴	A(L)	A+	Baa1	BBB
Actions privilégiées – instruments de FPUNV ⁴	Pfd-2	s. o.	Baa3	P-3(élevé)
Créances à court terme	R-1(élevé)	F1+	P-1	A-1
Perspective	Stable	Stable	Stable	Stable

1) Note d'émetteur à long terme attribuée par DBRS, note d'évaluation du risque de contrepartie et des dépôts à long terme attribuée par Moody's, note de crédit de l'émetteur attribuée par S&P, et note de contrepartie à des dérivés et de défaut de l'émetteur à long terme attribuée par Fitch.

2) Comprendent les créances de premier rang émises avant le 23 septembre 2018 ainsi que les créances de premier rang émises à compter du 23 septembre 2018 qui ne sont pas assujetties aux règlements relatifs à la recapitalisation interne.

3) Comprendent des passifs qui peuvent être convertis en vertu des règlements relatifs à la recapitalisation interne. Pour plus de précisions, se reporter à la section Sources de financement.

4) Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

s. o. Sans objet

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires cumulatives en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,2	0,2 ¹
Baisse de trois crans	0,3	0,3 ¹

1) Retraité.

Changements d'ordre réglementaire concernant la liquidité

La ligne directrice sur les normes de liquidité du BSIF est entrée en vigueur en 2015. Elle s'inspire des normes de liquidité du CBCB, comprenant le LCR, le ratio de liquidité à long terme (NSFR) et d'autres outils de suivi des liquidités, dont celui du BSIF à l'égard des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le BSIF utilise la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié sa ligne directrice définitive sur le NSFR. En avril 2019, le BSIF a publié une mise à jour des lignes directrices sur le NSFR par suite d'une consultation publique et avec des participants du secteur, pour fournir des précisions sur la mise en œuvre du NSFR et son application dans le secteur canadien des services financiers. Les BSN devront se conformer aux lignes directrices à jour sur le NSFR à compter de janvier 2020 et les informations pertinentes devront être publiées à compter du premier trimestre de 2021.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons au BSIF chaque mois les rapports sur le LCR et les NCCF, et les rapports sur le NSFR, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le LCR et le NSFR au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs, de nos passifs et de nos capitaux propres au bilan à leur valeur comptable. L'analyse contractuelle n'est pas représentative de l'exposition au risque de liquidité de la CIBC, mais cette information sert à informer la direction de la CIBC du risque de liquidité et à fournir des données pour établir un bilan tenant compte des facteurs comportementaux.

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 941 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 941 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 758	-	-	-	-	-	-	-	-	12 758
Valeurs mobilières	3 691	3 872	2 004	3 578	2 737	9 799	39 220	26 357	28 441	119 699
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 899	-	-	-	-	-	-	-	-	4 899
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	33 757	9 843	5 479	1 098	346	-	-	-	-	50 523
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 717	5 434	10 316	10 947	16 188	48 698	103 890	8 870	471	207 531
Prêts personnels	524	510	879	1 097	1 076	184	2 389	2 853	34 110	43 622
Cartes de crédit	267	533	800	800	800	3 200	6 299	-	-	12 699
Entreprises et gouvernements	14 138	4 210	4 862	4 156	6 607	16 984	39 829	13 492	19 402	123 680
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 771)	(1 771)
Dérivés	4 179	2 797	2 042	1 065	760	2 640	3 518	7 581	-	24 582
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 488	1 160	22	7	2	-	-	-	-	9 679
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	30 680	30 680
	89 359 \$	28 359 \$	26 404 \$	22 748 \$	28 516 \$	81 505 \$	195 145 \$	59 153 \$	111 333 \$	642 522 \$
31 octobre 2018	71 919 \$	28 094 \$	22 273 \$	28 495 \$	19 833 \$	83 405 \$	187 178 \$	53 821 \$	102 081 \$	597 099 \$
Passif										
Dépôts ¹	27 592 \$	30 225 \$	39 520 \$	29 740 \$	26 663 \$	28 864 \$	47 519 \$	10 523 \$	240 398 \$	481 044 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 543	-	-	-	-	-	-	-	-	13 543
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 917	-	-	-	-	-	-	-	-	1 917
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	43 386	4 551	1 918	-	242	-	-	-	-	50 097
Dérivés	3 948	3 136	2 462	1 219	1 041	3 203	3 913	6 973	-	25 895
Acceptations	8 549	1 160	22	7	2	-	-	-	-	9 740
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	16 656	16 656
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	-	5 620	-	5 620
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	-	-	38 010	38 010
	98 935 \$	39 072 \$	43 922 \$	30 966 \$	27 948 \$	32 067 \$	51 432 \$	23 116 \$	295 064 \$	642 522 \$
31 octobre 2018	78 258 \$	33 933 \$	36 399 \$	32 776 \$	27 726 \$	29 779 \$	56 793 \$	19 607 \$	281 828 \$	597 099 \$

1) Comprennent des dépôts des particuliers totalisant 175,2 G\$ (163,9 G\$ au 31 octobre 2018), dont 163,3 G\$ (153,2 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 11,9 G\$ (10,7 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays; des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 293,1 G\$ (282,7 G\$ au 31 octobre 2018), dont 214,5 G\$ (211,9 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 78,6 G\$ (70,8 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays; et des dépôts bancaires totalisant 12,7 G\$ (14,4 G\$ au 31 octobre 2018), dont 6,0 G\$ (5,9 G\$ au 31 octobre 2018) au Canada et 6,7 G\$ (8,5 G\$ au 31 octobre 2018) dans d'autres pays.

Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des engagements au titre du crédit (montants notionnels). Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements soient effectués.

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	37 940 \$	5 445 \$	3 583 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	46 968 \$
Engagements de crédit inutilisés	959	6 042	2 046	2 713	4 772	13 513	49 103	2 304	155 835	237 287
Facilités de garantie de liquidité	-	10	9 571	331	561	384	-	13	-	10 870
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	1 593	1 514	3 410	2 010	3 377	432	826	101	-	13 263
Lettres de crédit documentaires et commerciales	67	134	36	11	3	2	4	1	-	258
	40 559 \$	13 145 \$	18 646 \$	5 065 \$	8 713 \$	14 331 \$	49 933 \$	2 419 \$	155 835 \$	308 646 \$
31 octobre 2018	43 053 \$	22 587 \$	11 367 \$	6 716 \$	4 879 \$	11 622 \$	47 445 \$	2 449 \$	150 139 \$	300 257 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré, d'un montant de 121,0 G\$ (116,5 G\$ au 31 octobre 2018).

2) Exclut les prêts de valeurs de 1,9 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2018) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple ¹	43 \$	85 \$	128 \$	128 \$	126 \$	530 \$	1 305 \$	3 283 \$	5 628 \$
Obligations d'achat ²	85	240	181	200	173	449	617	86	2 031
Cotisations de retraite ³	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Engagements de prise ferme	21	-	-	-	-	-	-	-	21
Engagements d'investissement	-	-	5	-	2	4	4	230	245
	149 \$	325 \$	314 \$	328 \$	301 \$	983 \$	1 926 \$	3 599 \$	7 925 \$
31 octobre 2018	331 \$	304 \$	370 \$	347 \$	342 \$	970 \$	1 964 \$	3 751 \$	8 379 \$

1) Comprennent les paiements au titre de la location, les taxes y afférentes et les charges d'exploitation estimées.

2) Les obligations d'achat s'entendent des ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de titres de participation réglés dans les délais standards du marché.

3) Comprennent les cotisations minimales estimées dans nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires, et qu'elles sont donc assujetties à une grande variabilité.

Autres risques

Nous disposons de politiques et de processus en vue d'évaluer, de surveiller et de contrôler les autres risques auxquels nous sommes exposés, dont le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque social et environnemental. Ces risques, de même que les politiques et les processus s'y rattachant, sont sensiblement les mêmes que ceux décrits aux pages 76 à 78 du Rapport annuel 2018.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés de notre Rapport annuel 2018. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2018 et pour l'exercice clos à cette date, hormis le fait que, depuis le 1^{er} novembre 2018, la CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, tel qu'il a été décrit à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires. L'adoption de l'IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines. Tout changement dans les jugements et estimations exigé en vertu des méthodes comptables critiques dont il est question aux pages 79 à 84 de notre Rapport annuel 2018 pourrait avoir une incidence notable sur nos résultats financiers. Nos méthodes comptables critiques et estimations n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis la publication de notre Rapport annuel 2018.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés intermédiaires et à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2018.

Autres faits nouveaux en matière de réglementation

Réforme des indices de taux d'intérêt

Divers indices de taux d'intérêt et autres indices qui sont présumés être des « indices de référence » (y compris le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR)) sont assujettis aux lignes directrices réglementaires internationales et aux propositions de réforme. La Financial Conduct Authority du Royaume-Uni a annoncé en juillet 2017 qu'elle n'obligerait pas les banques à soumettre des taux LIBOR après décembre 2021; par conséquent, cet indice de référence et d'autres indices pourraient disparaître après cette date. Les pressions exercées par cette réforme pourraient faire en sorte que les indices de référence actuels disparaissent complètement, dégagent des rendements différents de ceux enregistrés dans le passé, dissuadent les participants au marché de continuer d'administrer certains indices de référence et d'y contribuer ou pourraient avoir d'autres répercussions que nous ne pouvons pas prédire. Par conséquent, cette incertitude relative aux indices de référence pertinents pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur ou le rendement du marché de la négociation des contrats liés à ces indices. La CIBC continuera de suivre les développements dans ce domaine.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 31 juillet 2019 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). D'après cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef des services financiers ont conclu que ces contrôles et procédures étaient efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

Transactions entre parties liées

Les procédures et les politiques de la CIBC concernant les transactions entre parties liées n'ont fait l'objet d'aucun changement important depuis le 31 octobre 2018. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 85 à 171 du Rapport annuel 2018.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

45	Bilan consolidé
46	Compte de résultat consolidé
47	État du résultat global consolidé
48	État des variations des capitaux propres consolidé
49	Tableau des flux de trésorerie consolidé
50	Note des états financiers consolidés intermédiaires

50	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	66	Note 9	–	Valeurs mobilières de la Fiducie de capital CIBC
52	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	66	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
56	Note 3	–	Transactions importantes	67	Note 11	–	Impôt sur le résultat
56	Note 4	–	Valeurs mobilières	67	Note 12	–	Résultat par action
59	Note 5	–	Prêts	67	Note 13	–	Passifs éventuels et provisions
64	Note 6	–	Dépôts	69	Note 14	–	Produits d'intérêts et charges d'intérêts
64	Note 7	–	Titres secondaires	69	Note 15	–	Informations sectorielles
64	Note 8	–	Capital-actions				

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 941 \$	4 380 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	12 758	13 311
Valeurs mobilières (note 4)	119 699	101 664
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 899	5 488
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	50 523	43 450
Prêts (note 5)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 531	207 749
Prêts personnels	43 622	43 058
Cartes de crédit	12 699	12 673
Entreprises et gouvernements	123 680	109 555
Provision pour pertes sur créances	(1 771)	(1 639)
	385 761	371 396
Divers		
Dérivés	24 582	21 431
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 679	10 265
Terrains, bâtiments et matériel	1 771	1 795
Goodwill	5 575	5 564
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 918	1 945
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	584	526
Actifs d'impôt différé	544	601
Autres actifs	20 288	15 283
	64 941	57 410
	642 522 \$	597 099 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 6)		
Particuliers	175 196 \$	163 879 \$
Entreprises et gouvernements	253 976	240 149
Banques	12 650	14 380
Emprunts garantis	39 222	42 607
	481 044	461 015
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	13 543	13 782
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 917	2 731
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	50 097	30 840
Divers		
Dérivés	25 895	20 973
Acceptations	9 740	10 296
Passifs d'impôt différé	38	43
Autres passifs	16 618	18 223
	52 291	49 535
Titres secondaires (note 7)	5 620	4 080
Capitaux propres		
Actions privilégiées (note 8)	2 825	2 250
Actions ordinaires (note 8)	13 525	13 243
Surplus d'apport	128	136
Résultats non distribués	20 535	18 537
Cumul des autres éléments du résultat global	815	777
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	37 828	34 943
Participations ne donnant pas le contrôle	182	173
Total des capitaux propres	38 010	35 116
	642 522 \$	597 099 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Produits d'intérêts (note 14) ¹					
Prêts	4 069 \$	3 875 \$	3 598 \$	11 957 \$	10 137 \$
Valeurs mobilières	720	697	612	2 072	1 686
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	378	357	273	1 099	743
Dépôts auprès d'autres banques	104	96	73	292	203
	5 271	5 025	4 556	15 420	12 769
Charges d'intérêts (note 14)					
Dépôts	2 117	2 123	1 659	6 382	4 388
Valeurs vendues à découvert	80	76	67	227	197
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension de titres	321	312	200	891	512
Titres secondaires	50	45	49	142	131
Divers	9	9	4	28	15
	2 577	2 565	1 979	7 670	5 243
Produits nets d'intérêts	2 694	2 460	2 577	7 750	7 526
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	112	155	138	370	329
Frais sur les dépôts et les paiements	232	221	217	680	654
Commissions sur crédit	249	232	219	710	639
Honoraires d'administration de cartes	117	114	125	348	382
Honoraires de gestion de placements et de garde	335	314	314	964	919
Produits tirés des fonds communs de placement	403	396	410	1 192	1 218
Produits tirés des assurances, nets des réclamations	102	109	109	323	326
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	78	75	85	236	268
Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), montant net	180	237	152	593	412
Profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et au coût amorti, montant net	5	19	(9)	28	23
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	84	70	66	245	246
Produits tirés des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	25	23	36	70	94
Divers	116	117	108	330	346
	2 038	2 082	1 970	6 089	5 856
Total des produits	4 732	4 542	4 547	13 839	13 382
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 5)	291	255	241	884	606
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 469	1 421	1 437	4 290	4 312
Frais d'occupation	220	222	218	662	647
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	476	461	441	1 381	1 275
Communications	76	81	77	232	237
Publicité et expansion des affaires	93	90	83	264	232
Honoraires	59	51	55	159	155
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	29	24	27	85	77
Divers (note 3)	248	238	234	945	732
	2 670	2 588	2 572	8 018	7 667
Résultat avant impôt sur le résultat	1 771	1 699	1 734	4 937	5 109
Impôt sur le résultat (note 11)	373	351	365	1 009	1 093
Résultat net	1 398 \$	1 348 \$	1 369 \$	3 928 \$	4 016 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	7 \$	4 \$	17 \$	15 \$
Porteurs d'actions privilégiées	28 \$	28 \$	23 \$	79 \$	65 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 364	1 313	1 342	3 832	3 936
Résultat net applicable aux actionnaires	1 392 \$	1 341 \$	1 365 \$	3 911 \$	4 001 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)					
de base	3,07 \$	2,96 \$	3,02 \$	8,63 \$	8,88 \$
dilué	3,06	2,95	3,01	8,61	8,85
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,40	1,40	1,33	4,16	3,96

1) Comprend des produits d'intérêts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, de 4,8 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (4,6 G\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et 4,1 G\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2018) et de 14,0 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (11,7 G\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Résultat net	1 398 \$	1 348 \$	1 369 \$	3 928 \$	4 016 \$
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(492)	616	435	58	295
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture des investissements dans des établissements à l'étranger	250	(333)	(284)	(45)	(190)
	(242)	283	151	13	105
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	43	50	(27)	191	(114)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(4)	(14)	(4)	(24)	(29)
	39	36	(31)	167	(143)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(53)	55	62	46	41
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	58	(13)	(52)	44	(64)
	5	42	10	90	(23)
Autres éléments du résultat global, nets de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
	(88)	(8)	219	(231)	321
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
	11	(6)	8	15	6
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
	(2)	(3)	1	(3)	19
Total des autres éléments du résultat global¹	(277)	344	358	51	285
Résultat global	1 121 \$	1 692 \$	1 727 \$	3 979 \$	4 301 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6 \$	7 \$	4 \$	17 \$	15 \$
Porteurs d'actions privilégiées	28 \$	28 \$	23 \$	79 \$	65 \$
Porteurs d'actions ordinaires	1 087	1 657	1 700	3 883	4 221
Résultat global applicable aux actionnaires	1 115 \$	1 685 \$	1 723 \$	3 962 \$	4 286 \$

1) Comprend des profits de 11 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (profits de 18 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et pertes de 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2018) et des profits de 42 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (pertes de 16 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018), ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
(Charge) économie d'impôt sur le résultat attribuée à chacune des composantes des autres éléments du résultat global					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	4 \$	(4) \$	(33) \$	- \$	(29) \$
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture des investissements dans des établissements à l'étranger	(10)	4	41	(8)	38
	(6)	-	8	(8)	9
Variation nette des titres de créance évalués à la JVAERG					
Profits nets (pertes nettes) sur les valeurs évaluées à la JVAERG	(3)	(2)	(1)	(23)	11
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	1	5	1	8	8
	(2)	3	-	(15)	19
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	19	(20)	(21)	(17)	(14)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes	(21)	5	18	(15)	23
	(2)	(15)	(3)	(32)	9
Éléments qui ne peuvent faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
	31	3	(79)	76	(117)
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
	(4)	2	(3)	(6)	(2)
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
	-	1	(1)	1	(7)
	17 \$	(6) \$	(78) \$	16 \$	(89) \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Actions privilégiées (note 8)					
Solde au début de la période	2 575 \$	2 575 \$	2 248 \$	2 250 \$	1 797 \$
Émission d'actions privilégiées	250	-	-	575	450
Actions autodétenues	-	-	2	-	3
Solde à la fin de la période	2 825 \$	2 575 \$	2 250 \$	2 825 \$	2 250 \$
Actions ordinaires (note 8)					
Solde au début de la période	13 443 \$	13 350 \$	13 166 \$	13 243 \$	12 548 \$
Émission dans le cadre de l'acquisition de The PrivateBank	-	-	-	-	194
Émission dans le cadre de l'acquisition de Wellington Financial	-	-	-	-	47
Autre émission d'actions ordinaires	80	96	94	280	461
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(52)	-	(52)
Actions autodétenues	2	(3)	(7)	2	3
Solde à la fin de la période	13 525 \$	13 443 \$	13 201 \$	13 525 \$	13 201 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	125 \$	131 \$	137 \$	136 \$	137 \$
Charge de rémunération découlant des attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	5	5	9	14	23
Exercice d'options sur actions et règlement d'autres attributions fondées sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	(3)	(11)	(14)	(23)	(28)
Divers	1	-	1	1	1
Solde à la fin de la période	128 \$	125 \$	133 \$	128 \$	133 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période avant les modifications de méthodes comptables	s. o.	s. o.	s. o.	18 537 \$	16 101 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	(144)
Incidence de l'adoption de l'IFRS 15 au 1 ^{er} novembre 2018 (note 1)	s. o.	s. o.	s. o.	6	s. o.
Solde au début de la période après les modifications de méthodes comptables	19 793 \$	19 101 \$	17 412 \$	18 543 \$	15 957 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	1 392	1 341	1 365	3 911	4 001
Dividendes					
Actions privilégiées	(28)	(28)	(23)	(79)	(65)
Actions ordinaires	(623)	(621)	(589)	(1 847)	(1 754)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(150)	-	(150)
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés des autres éléments du résultat global	2	2	15	13	48
Divers ¹	(1)	(2)	21	(6)	14
Solde à la fin de la période	20 535 \$	19 793 \$	18 051 \$	20 535 \$	18 051 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat					
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	1 279 \$	996 \$	692 \$	1 024 \$	738 \$
Variation nette de l'écart de change	(242)	283	151	13	105
Solde à la fin de la période	1 037 \$	1 279 \$	843 \$	1 037 \$	843 \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG					
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	60 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	(28)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	(11) \$	(47) \$	(80) \$	(139) \$	32
Variation nette des valeurs évaluées à la JVAERG	39	36	(31)	167	(143)
Solde à la fin de la période	28 \$	(11) \$	(111) \$	28 \$	(111) \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	67 \$	25 \$	- \$	(18) \$	33 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	5	42	10	90	(23)
Solde à la fin de la période	72 \$	67 \$	10 \$	72 \$	10 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(286) \$	(278) \$	(267) \$	(143) \$	(369) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(88)	(8)	219	(231)	321
Solde à la fin de la période	(374) \$	(286) \$	(48) \$	(374) \$	(48) \$
Profits nets (pertes nettes) découlant de la variation de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	(8) \$	(2) \$	(12) \$	(12) \$	(10) \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	11	(6)	8	15	6
Solde à la fin de la période	3 \$	(8) \$	(4) \$	3 \$	(4) \$
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG					
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	85 \$
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	53 \$	58 \$	70 \$	65 \$	85
Profits nets (pertes nettes) sur les titres de participation désignés à la JVAERG	(2)	(3)	1	(3)	19
(Profits réalisés) pertes réalisées sur les titres de participation désignés à la JVAERG reclassés en résultats non distribués ²	(2)	(2)	(15)	(13)	(48)
Solde à la fin de la période	49 \$	53 \$	56 \$	49 \$	56 \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, net de l'impôt sur le résultat	815 \$	1 094 \$	746 \$	815 \$	746 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période selon l'IAS 39	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	202 \$
Incidence de l'adoption de l'IFRS 9 au 1 ^{er} novembre 2017	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	(4)
Solde au début de la période selon l'IFRS 9	183 \$	174 \$	180 \$	173 \$	198
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	6	7	4	17	15
Dividendes	(5)	(2)	(4)	(9)	(29)
Divers	(2)	4	(7)	1	(11)
Solde à la fin de la période	182 \$	183 \$	173 \$	182 \$	173 \$
Capitaux propres à la fin de la période	38 010 \$	37 213 \$	34 554 \$	38 010 \$	34 554 \$

- 1) Les résultats du troisième trimestre de 2018 comprennent la comptabilisation de reports en avant de pertes au titre d'écarts de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger de la CIBC qui avaient été reclassés dans les résultats non distribués au moment de notre transition aux IFRS en 2012.
- 2) Comprend un montant de néant reclassé dans les résultats non distribués pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (néant pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et pertes de 8 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2018) et un montant de néant pour les neuf mois le 31 juillet 2019 (profits de 10 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.
- s. o. Sans objet.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars canadiens	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	1 398 \$	1 348 \$	1 369 \$	3 928 \$	4 016 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation :					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	291	255	241	884	606
Amortissement et perte de valeur ¹	177	178	167	526	495
Charge au titre des options sur actions et des actions subalternes	5	5	9	14	23
Impôt différé	5	85	(8)	90	102
Pertes (profits) sur titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	(5)	(19)	9	(28)	(23)
Pertes nettes (profits nets) à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	(6)	(1)	(2)	(7)	(14)
Autres éléments hors caisse, montant net	175	(181)	(79)	(190)	(302)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(2 529)	2 255	(2 215)	553	(3 426)
Prêts, nets des remboursements	(2 751)	(8 051)	(1 971)	(14 103)	(11 156)
Dépôts, nets des retraits	2 868	11 433	10 502	16 651	19 619
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(645)	(1 247)	(1 573)	(239)	(1 561)
Intérêts courus à recevoir	77	(171)	37	(29)	(165)
Intérêts courus à payer	(123)	199	(11)	18	79
Actifs dérivés	(2 458)	(935)	2 047	(3 151)	2 313
Passifs dérivés	3 124	(531)	(526)	4 921	(1 284)
Valeurs mobilières évaluées à la JVRN	5 753	(8 865)	1 691	(4 530)	1 139
Autres actifs et passifs évalués/désignés à la JVRN	917	860	1 021	1 639	72
Impôt exigible	(35)	(135)	61	(322)	(323)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	29	(772)	471	(814)	438
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	589	7 027	(5 388)	19 257	5 014
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	380	(317)	1 257	589	(48)
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(2 506)	3 201	(1 776)	(7 188)	(3 140)
Divers, montant net	(2 184)	(1 320)	(3 461)	(5 806)	(1 395)
	2 546	4 301	1 872	12 663	11 079
Flux de trésorerie de financement					
Émission de titres secondaires	1 500	-	34	1 500	1 534
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(1)	-	(619)	(1)	(619)
Émission d'actions privilégiées, nette des frais liés à l'émission	247	-	-	568	445
Émission d'actions ordinaires au comptant	38	38	34	114	143
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(202)	-	(202)
Vente (achat) d'actions autodétenues, montant net	2	(3)	(5)	2	6
Dividendes versés	(612)	(602)	(566)	(1 783)	(1 530)
	1 174	(567)	(1 324)	400	(223)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	(9 394)	(9 067)	(8 797)	(29 685)	(24 335)
Produit de la vente de valeurs mobilières évaluées/désignées à la JVAERG et au coût amorti	3 704	3 665	3 277	11 124	6 127
Produit à l'échéance de titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti	1 814	1 777	3 467	5 218	7 783
Sorties affectées aux acquisitions, nettes de la trésorerie acquise	-	-	-	-	(315)
Retrées nettes provenant des cessions de placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	51	-	200
Vente (achat) de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(54)	(57)	(38)	(166)	(123)
	(3 930)	(3 682)	(2 040)	(13 509)	(10 663)
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(27)	38	43	7	30
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	(237)	90	(1 449)	(439)	223
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	4 178	4 088	5 112	4 380	3 440
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	3 941 \$	4 178 \$	3 663 \$	3 941 \$	3 663 \$
Intérêts versés au comptant	2 700 \$	2 366 \$	1 990 \$	7 652 \$	5 164 \$
Intérêts reçus au comptant	5 162	4 681	4 407	14 862	12 038
Dividendes reçus au comptant	186	173	186	529	566
Impôt sur le résultat payé au comptant	403	401	312	1 241	1 314

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 476 M\$ (439 M\$ au 30 avril 2019 et 407 M\$ au 31 juillet 2018).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Note des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada), qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. À l'exception de ce qui est indiqué ci-après, les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC au 31 octobre 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 21 août 2019.

Note 1. Changements de méthodes comptables

a) Changements de méthodes comptables pour la période considérée

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15)

La CIBC a adopté les dispositions de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* (IFRS 15), le 1^{er} novembre 2018 en remplacement des lignes directrices précédentes, y compris celles de l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires* (IAS 18), et de l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* (IFRIC 13). Nous avons appliqué l'IFRS 15 au moyen de l'approche rétrospective modifiée en comptabilisant un crédit cumulatif après impôt de 6 M\$ découlant de l'application initiale dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} novembre 2018.

Les nouvelles lignes directrices comprennent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes fondée sur des principes, des exigences portant sur la comptabilisation des coûts de contrats et la présentation de davantage d'informations quantitatives et qualitatives. L'application de ces lignes directrices fait appel au jugement. L'IFRS 15 exclut de son champ d'application les produits tirés d'instruments financiers, de contrats de location et de contrats d'assurance. Par conséquent, la majorité de nos produits n'a pas été touchée par l'adoption de cette norme, y compris les produits nets d'intérêts, les profits nets (pertes nettes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, et les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG.

Les écarts d'évaluation résultant de l'adoption de l'IFRS 15 découlent notamment de la passation en charges immédiate des commissions de vente liées aux fonds communs de placement qui étaient auparavant différées. De plus, l'adoption de l'IFRS 15 a entraîné la réévaluation du passif lié à notre programme de fidélisation des clients de cartes de crédit, qui fait désormais l'objet de réévaluations à la hausse et à la baisse pour tenir compte des coûts prévus liés à l'échange des points, puisque ce montant change au fil du temps. Auparavant, en vertu de l'IFRIC 13, les baisses des coûts liés à l'échange prévu des points n'étaient comptabilisées qu'au moment où les points de fidélisation étaient échangés, tandis que les hausses étaient comptabilisées immédiatement.

Par ailleurs, l'adoption de l'IFRS 15 a entraîné des changements dans la présentation de certains produits et de certaines charges dans le compte de résultat consolidé. Les différences touchant la présentation comprennent la présentation de montants nets au titre de certaines charges dans les cas où la CIBC est réputée agir à titre de mandataire plutôt que pour son propre compte ainsi que de montants bruts au titre de certaines charges dans les cas où la CIBC est réputée agir pour son propre compte plutôt qu'à titre de mandataire. Nos états financiers consolidés comparatifs sont présentés selon les lignes directrices précédentes, sans retraitement, mais les différences touchant l'évaluation et la présentation au cours de la période considérée ne sont pas importantes.

Nos méthodes comptables révisées conformément à l'adoption de cette norme sont entrées en vigueur le 1^{er} novembre 2018 et sont présentées ci-dessous.

Honoraires et commissions

La comptabilisation des honoraires et des commissions est fonction de l'objectif visé des honoraires et des commissions et des modalités stipulées dans le contrat conclu avec le client. Les produits sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie par le transfert du contrôle du service au client, ou à mesure que celle-ci est remplie, au montant de la contrepartie à laquelle nous prévoyons avoir droit. Les produits peuvent donc être comptabilisés au moment où le service est fourni ou progressivement, à mesure que les services sont fournis. Lorsque les produits sont comptabilisés au fil du temps, nous sommes généralement tenus de fournir les services au cours de chaque période et nous devons, par conséquent, évaluer le degré d'avancement de la prestation des services en fonction du temps écoulé. Lorsqu'une autre partie participe à la prestation d'un service à un client, nous devons déterminer si la nature de notre obligation de prestation correspond à celle d'une entité qui agit pour son propre compte ou d'un mandataire. Si nous contrôlons le service avant d'en transférer le contrôle au client, nous agissons pour notre propre compte et présentons les produits séparément du montant versé à l'autre partie. Dans le cas contraire, nous agissons à titre de mandataire et présentons les produits, déduction faite du montant versé à l'autre partie. Les produits qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier continuent d'être comptabilisés à titre d'ajustement du taux d'intérêt effectif.

La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation proviennent du placement de titres de créance et de capitaux propres et de la prestation de services consultatifs transactionnels. La rémunération de prise ferme est habituellement comptabilisée au moment où la transaction est réalisée. Les honoraires de consultation sont généralement comptabilisés en produits sur la durée du mandat à mesure que les services connexes sont fournis ou au moment de la conclusion de la transaction.

Les frais sur les dépôts et les paiements sont tirés des comptes de dépôts personnels et d'entreprise et des services de gestion de la trésorerie. Les frais mensuels et annuels sont comptabilisés sur la période au cours de laquelle les services sont fournis. Les frais de transaction sont comptabilisés au moment où les services connexes sont fournis.

Les commissions sur crédit sont composées des commissions de syndication de prêts, des commissions d'engagement de prêts, des commissions de lettres de crédit, des commissions d'acceptation bancaire et des frais de titrisation. Les commissions sur crédit sont généralement comptabilisées sur la période au cours de laquelle les services connexes sont fournis, à l'exception des commissions de syndication de prêts, qui sont habituellement comptabilisées à la clôture de l'opération de financement.

Les honoraires d'administration de cartes incluent les frais d'échange, les frais de découvert, les frais sur les avances de fonds et les frais annuels. Les honoraires d'administration de cartes sont comptabilisés au moment où les services connexes sont fournis, à l'exception des frais annuels, qui sont comptabilisés sur la période de 12 mois à laquelle ils se rapportent. Le coût des points de fidélisation des clients de cartes de crédit est comptabilisé en réduction des frais d'échange au moment où ils sont accordés, tant pour les programmes de fidélisation autogérés que ceux de tiers. Des passifs au titre des

points de fidélisation des clients de cartes de crédit sont comptabilisés pour les programmes de fidélisation autogérés et font l'objet de réévaluations périodiques pour tenir compte des coûts liés à l'échange prévu des points, puisque ce montant change au fil du temps.

Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières incluent les commissions de courtage sur les transactions réalisées pour le compte des clients, les commissions de suivi et les commissions de vente liées aux fonds communs de placement. Les commissions de courtage et les commissions de vente liées aux fonds communs de placement sont généralement comptabilisées au moment où la transaction connexe est réalisée. Les commissions de suivi sont habituellement comptabilisées progressivement en fonction de la valeur liquidative nette quotidienne des parts de fonds communs de placement détenues par les clients.

Les honoraires de gestion de placements sont principalement fondés sur la valeur respective des biens sous gestion et des biens administrés et sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les services connexes sont rendus. Les honoraires de gestion de placements découlant de nos services de gestion d'actifs et de gestion privée de patrimoine sont généralement calculés en fonction des soldes des biens sous gestion à une date donnée, tandis que les honoraires de gestion de placements tirés de nos services de courtage de détail sont généralement calculés en fonction des soldes des biens sous gestion ou des biens administrés à une date donnée. Les honoraires de garde sont comptabilisés à titre de produits sur la période de services applicable, soit généralement sur la durée du contrat.

Les produits tirés des fonds communs de placement proviennent des services de gestion des fonds et sont comptabilisés au cours de la période pendant laquelle les fonds communs sont gérés en fonction des valeurs liquidatives nettes quotidiennes des fonds communs de placement respectifs.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Transition à l'IFRS 16

L'IFRS 16, *Contrats de location* (IFRS 16), remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (IAS 17), et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 en ce qui nous concerne. L'IFRS 16 entraînera la comptabilisation au bilan de plusieurs contrats de location qui sont considérés comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, y compris nos contrats de location immobilière, ce qui majorera le bilan par la comptabilisation d'un actif lié au droit d'utilisation et d'une obligation locative au titre des paiements futurs. Nous ne comptabiliserons plus les paiements de loyer touchés par l'adoption de cette norme dans les charges d'exploitation; nous comptabiliserons plutôt la dotation aux amortissements de l'actif lié au droit d'utilisation et la charge d'intérêts sur l'obligation locative dans le compte de résultat. La comptabilisation par le bailleur demeure essentiellement la même, mais l'IFRS 16 exige cependant que les contrats de sous-location soient réévalués dans certaines circonstances. Nous prévoyons adopter l'IFRS 16 en ajustant notre bilan consolidé au 1^{er} novembre 2019, soit la date de l'application initiale, sans retraiter les informations comparatives.

À l'aide de notre programme de transition à l'IFRS 16 géré centralement et faisant appel aux parties prenantes de nos groupes Finance, Services généraux et Technologie et opérations, nous modifions actuellement nos politiques, nos processus, nos contrôles et nos systèmes pour les rendre conformes à la nouvelle norme.

Pour plus de précisions sur les autres modifications de méthodes comptables futures, se reporter à la note 31 des états financiers consolidés figurant dans notre Rapport annuel 2018. Nous continuons d'évaluer l'incidence des normes que nous adopterons après l'exercice 2019.

Note 2. Évaluation de la juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

En millions de dollars, au 31 juillet 2019	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoirement évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	16 261 \$	438 \$	- \$	- \$	16 699 \$	16 699 \$	- \$
Valeurs mobilières	18 729	56 730	371	43 869	119 699	119 771	72
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	4 899	-	-	-	4 899	4 899	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	47 316	3 207	-	-	50 523	50 523	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 278	34	-	-	207 312	207 527	215
Prêts personnels	43 100	-	-	-	43 100	43 121	21
Cartes de crédit	12 289	-	-	-	12 289	12 289	-
Entreprises et gouvernements	102 183	20 877	-	-	123 060	123 151	91
Dérivés	-	24 582	-	-	24 582	24 582	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 679	-	-	-	9 679	9 679	-
Autres actifs	12 965	-	-	-	12 965	12 965	-
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	173 692 \$	- \$	1 504 \$	- \$	175 196 \$	175 152 \$	(44) \$
Entreprises et gouvernements	245 508	-	8 468	-	253 976	254 390	414
Banques	12 650	-	-	-	12 650	12 650	-
Emprunts garantis	39 080	-	142	-	39 222	39 557	335
Dérivés	-	25 895	-	-	25 895	25 895	-
Acceptations	9 740	-	-	-	9 740	9 740	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	13 543	-	-	13 543	13 543	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 917	-	-	-	1 917	1 917	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	50 097	-	-	-	50 097	50 097	-
Autres passifs	12 189	107	9	-	12 305	12 305	-
Titres secondaires	5 620	-	-	-	5 620	5 872	252

En millions de dollars, au 31 octobre 2018	Valeur comptable				Total	Juste valeur	Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable
	Coût amorti	Obligatoirement évalués à la JVRN	Désignés à la JVRN	Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Actifs financiers							
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 637 \$	54 \$	- \$	- \$	17 691 \$	17 691 \$	- \$
Valeurs mobilières	12 876	52 394	184	36 210	101 664	101 507	(157)
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	5 488	-	-	-	5 488	5 488	-
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	40 128	3 322	-	-	43 450	43 450	-
Prêts							
Prêts hypothécaires à l'habitation	207 523	12	-	-	207 535	205 868	(1 667)
Prêts personnels	42 577	-	-	-	42 577	42 559	(18)
Cartes de crédit	12 255	-	-	-	12 255	12 255	-
Entreprises et gouvernements	92 605	16 424	-	-	109 029	108 917	(112)
Dérivés	-	21 431	-	-	21 431	21 431	-
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 265	-	-	-	10 265	10 265	-
Autres actifs	10 230	-	-	-	10 230	10 230	-
Passifs financiers							
Dépôts							
Particuliers	163 113 \$	- \$	766 \$	- \$	163 879 \$	163 642 \$	(237) \$
Entreprises et gouvernements	233 174	-	6 975	-	240 149	240 374	225
Banques	14 380	-	-	-	14 380	14 380	-
Emprunts garantis	42 481	-	126	-	42 607	42 868	261
Dérivés	-	20 973	-	-	20 973	20 973	-
Acceptations	10 296	-	-	-	10 296	10 296	-
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	-	13 782	-	-	13 782	13 782	-
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	2 731	-	-	-	2 731	2 731	-
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	30 840	-	-	-	30 840	30 840	-
Autres passifs	13 030	95	17	-	13 142	13 142	-
Titres secondaires	4 080	-	-	-	4 080	4 340	260

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 31 juill. 2019	Total 31 oct. 2018
	Cours du marché		Technique d'évaluation – données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
	31 juill. 2019	31 oct. 2018	31 juill. 2019	31 oct. 2018	31 juill. 2019	31 oct. 2018		
En millions de dollars, au								
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	438 \$	54 \$	- \$	- \$	438 \$	54 \$
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	2 382	4 264	19 554 ¹	16 328 ¹	-	-	21 936	20 592
Titres de participation de sociétés	27 306	25 140	538	208	6	6	27 850	25 354
Titres de créance de sociétés	-	-	4 705	3 675	23	26	4 728	3 701
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 386 ²	2 612 ²	201	319	2 587	2 931
	29 688	29 404	27 183	22 823	230	351	57 101	52 578
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN								
Entreprises et gouvernements	-	-	19 952	15 942	925	482	20 877	16 424
Prêts hypothécaires à l'habitation	-	-	34	12	-	-	34	12
	-	-	19 986	15 954	925	482	20 911	16 436
Titres de créance évalués à la JVAERG								
Titres émis ou garantis par des gouvernements	1 310	2 844	32 145	24 763	-	-	33 455	27 607
Titres de créance de sociétés	-	-	6 506	4 543	-	-	6 506	4 543
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	3 317	3 498	-	-	3 317	3 498
	1 310	2 844	41 968	32 804	-	-	43 278	35 648
Titres de participation évalués à la JVAERG								
Titres de participation de sociétés	50	42	254	235	287	285	591	562
	50	42	254	235	287	285	591	562
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres et évaluées à la JVRN								
	-	-	3 207	3 322	-	-	3 207	3 322
Dérivés								
De taux d'intérêt	3	-	8 750	5 593	40	-	8 793	5 593
De change	-	-	10 371	9 303	-	-	10 371	9 303
De crédit	-	-	2	3	104	115	106	118
Sur actions	2 156	1 727	995	1 783	227	107	3 378	3 617
Sur métaux précieux	-	-	320	206	-	-	320	206
Autres dérivés sur marchandises	346	143	1 268	2 451	-	-	1 614	2 594
	2 505	1 870	21 706	19 339	371	222	24 582	21 431
Total des actifs financiers	33 553 \$	34 160 \$	114 742 \$	94 531 \$	1 813 \$	1 340 \$	150 108 \$	130 031 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ³	- \$	- \$	(9 679) \$	(7 556) \$	(551) \$	(423) \$	(10 230) \$	(7 979) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 735)	(4 443)	(7 808)	(9 339)	-	-	(13 543)	(13 782)
	(5 735)	(4 443)	(17 487)	(16 895)	(551)	(423)	(23 773)	(21 761)
Dérivés								
De taux d'intérêt	(2)	-	(8 189)	(6 152)	(13)	(109)	(8 204)	(6 261)
De change	-	-	(11 620)	(9 335)	-	-	(11 620)	(9 335)
De crédit	-	-	(30)	(16)	(113)	(131)	(143)	(147)
Sur actions	(1 686)	(1 489)	(2 258)	(2 268)	(140)	(119)	(4 084)	(3 876)
Sur métaux précieux	-	-	(121)	(258)	-	-	(121)	(258)
Autres dérivés sur marchandises	(302)	(487)	(1 421)	(609)	-	-	(1 723)	(1 096)
	(1 990)	(1 976)	(23 639)	(18 638)	(266)	(359)	(25 895)	(20 973)
Total des passifs financiers	(7 725) \$	(6 419) \$	(41 126) \$	(35 533) \$	(817) \$	(782) \$	(49 668) \$	(42 734) \$

1) Comprennent 55 M\$ liés à des valeurs désignées à la JVRN (52 M\$ au 31 octobre 2018).

2) Comprennent 316 M\$ liés à des titres adossés à des créances mobilières désignés à la JVRN (132 M\$ au 31 octobre 2018).

3) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 9 621 M\$ (7 517 M\$ au 31 octobre 2018), les passifs dérivés incorporés séparés nets de 493 M\$ (350 M\$ au 31 octobre 2018), les autres passifs désignés à la JVRN de 9 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2018) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 107 M\$ (95 M\$ au 31 octobre 2018).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont réputés avoir eu lieu au début du trimestre au cours duquel ils ont eu lieu et ces transferts peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et de changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019, nous avons transféré un montant de 2 091 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 921 M\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 30 avril 2019, un montant de 411 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 844 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2, et, pour le trimestre clos le 31 juillet 2018, un montant de 129 M\$ de valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN et un montant de 763 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours des trimestres clos le 31 juillet 2019, le 30 avril 2019, le 30 avril 2018, le 31 juillet 2018, des transferts entre le niveau 2 et le niveau 3 ont été effectués, principalement en raison de changements concernant l'observabilité de certaines données liées à la volatilité du marché utilisées pour évaluer la juste valeur des dérivés incorporés, comme il est indiqué dans le tableau ci-après.

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ³								
31 juillet 2019											
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN											
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$
Titres de créance de sociétés	24	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	23
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	246	-	-	-	-	-	-	-	-	(45)	201
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN											
Entreprises et gouvernements	934	-	-	(14)	-	-	18	16	(19)	(10)	925
Titres de participation évalués à la JVAERG											
Titres de participation de sociétés	296	-	-	(7)	-	-	23	-	(25)	-	287
Dérivés											
De taux d'intérêt	25	-	26	-	-	-	-	1	-	(12)	40
De crédit	114	(7)	(3)	-	-	-	-	-	-	-	104
Sur actions	273	-	(39)	-	-	(6)	4	-	-	(5)	227
Total de l'actif	1 919 \$	(7) \$	(18) \$	(21) \$	- \$	(6) \$	45 \$	17 \$	(44) \$	(72) \$	1 813 \$
Dépôts et autres passifs⁵											
Dépôts et autres passifs ⁵	(593) \$	- \$	65 \$	- \$	(44) \$	25 \$	- \$	(51) \$	- \$	47 \$	(551) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(17)	-	15	-	-	-	-	-	-	(11)	(13)
De crédit	(124)	7	3	-	-	-	-	-	-	1	(113)
Sur actions	(167)	-	(4)	-	-	24	-	(5)	-	12	(140)
Total du passif	(901) \$	7 \$	79 \$	- \$	(44) \$	49 \$	- \$	(56) \$	- \$	49 \$	(817) \$
30 avril 2019											
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN											
Titres de participation de sociétés	7 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Titres de créance de sociétés	24	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	239	-	1	-	-	-	74	-	-	(68)	246
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN											
Entreprises et gouvernements	793	-	1	15	-	-	313	3	(47)	(144)	934
Titres de participation évalués à la JVAERG											
Titres de participation de sociétés	281	-	-	(4)	-	-	27	-	(8)	-	296
Dérivés											
De taux d'intérêt	-	-	24	-	-	-	-	1	-	-	25
De crédit	112	(1)	3	-	-	-	-	-	-	-	114
Sur actions	264	-	25	-	-	(17)	5	-	-	(4)	273
Total de l'actif	1 720 \$	(1) \$	54 \$	11 \$	- \$	(17) \$	419 \$	4 \$	(55) \$	(216) \$	1 919 \$
Dépôts et autres passifs⁵											
Dépôts et autres passifs ⁵	(461) \$	- \$	(111) \$	- \$	(2) \$	15 \$	- \$	(67) \$	- \$	33 \$	(593) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(24)	-	7	-	-	-	-	-	-	-	(17)
De crédit	(128)	1	(3)	-	-	-	-	-	-	6	(124)
Sur actions	(141)	-	(53)	-	-	53	-	(31)	-	5	(167)
Total du passif	(754) \$	1 \$	(160) \$	- \$	(2) \$	68 \$	- \$	(98) \$	- \$	44 \$	(901) \$
31 juillet 2018											
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN											
Titres de participation de sociétés	10 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	9 \$
Titres de créance de sociétés	25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	537	1	2	-	-	-	14	-	(85)	(120)	349
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN											
Entreprises et gouvernements	611	-	-	5	-	-	25	57	(9)	(290)	399
Titres de créance évalués à la JVAERG											
Titres émis ou garantis par des gouvernements	-	-	-	(39)	479	-	-	-	-	-	440
Titres de participation évalués à la JVAERG											
Titres de participation de sociétés	283	-	-	(13)	-	-	78	-	(76)	-	272
Dérivés											
De taux d'intérêt	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
De crédit	120	(9)	3	-	-	-	-	-	-	-	114
Sur actions	26	-	3	-	-	-	7	-	-	(8)	28
Total de l'actif	1 614 \$	(8) \$	7 \$	(47) \$	479 \$	- \$	124 \$	57 \$	(170) \$	(418) \$	1 638 \$
Dépôts et autres passifs⁵											
Dépôts et autres passifs ⁵	(376) \$	- \$	(48) \$	- \$	(26) \$	55 \$	- \$	(68) \$	- \$	32 \$	(431) \$
Dérivés											
De taux d'intérêt	(37)	-	(19)	-	-	-	-	-	-	(22)	(78)
De crédit	(136)	9	(3)	-	-	-	-	-	-	-	(130)
Sur actions	(143)	-	1	-	-	-	-	(47)	-	37	(152)
Total du passif	(692) \$	9 \$	(69) \$	- \$	(26) \$	55 \$	- \$	(115) \$	- \$	47 \$	(791) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 120 M\$ (118 M\$ au 30 avril 2019 et 47 M\$ au 31 juillet 2018) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 431 M\$ (475 M\$ au 30 avril 2019 et 384 M\$ au 31 juillet 2018).

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le	Solde d'ouverture – IAS 39	Reclassement par suite de l'adoption de l'IFRS 9	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net ¹			Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net ⁴	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
			Solde d'ouverture – IFRS 9	Réalisé(e)s ²	Latent(e)s ^{2,3}								
31 juillet 2019													
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	6 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$
Titres de créance de sociétés	s. o.	s. o.	26	-	(3)	-	-	-	-	-	-	-	23
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	s. o.	s. o.	319	-	1	-	-	-	74	-	-	(193)	201
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN													
Entreprises et gouvernements	s. o.	s. o.	482	-	-	1	-	-	791	65	(82)	(332)	925
Titres de participation désignés à la JVAERG													
Titres de participation de sociétés	s. o.	s. o.	285	-	-	(6)	-	-	62	-	(54)	-	287
Dérivés													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	-	-	50	-	-	-	-	2	-	(12)	40
De crédit	s. o.	s. o.	115	(9)	(2)	-	-	-	-	-	-	-	104
Sur actions	s. o.	s. o.	107	-	-	-	-	(23)	9	146	-	(12)	227
Total de l'actif	s. o.	s. o.	1 340 \$	(9) \$	46 \$	(5) \$	- \$	(23) \$	936 \$	213 \$	(136) \$	(549) \$	1 813 \$
Dépôts et autres passifs⁵	s. o.	s. o.	(423) \$	- \$	(52) \$	- \$	(65) \$	59 \$	- \$	(163) \$	- \$	93 \$	(551) \$
Dérivés													
De taux d'intérêt	s. o.	s. o.	(109)	-	124	-	-	-	-	-	-	(28)	(13)
De crédit	s. o.	s. o.	(131)	9	2	-	-	-	-	-	-	7	(113)
Sur actions	s. o.	s. o.	(119)	-	(79)	-	-	77	-	(58)	-	39	(140)
Total du passif	s. o.	s. o.	(782) \$	9 \$	(5) \$	- \$	(65) \$	136 \$	- \$	(221) \$	- \$	111 \$	(817) \$
31 juillet 2018													
Valeurs obligatoirement évaluées à la JVRN (valeurs du compte de négociation en 2017)													
Titres de participation de sociétés	32 \$	10 \$	42 \$	- \$	(1) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(32) \$	9 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	(1)	-	-	-	26	-	-	-	25
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	3	707	710	3	9	-	12	-	75	-	(105)	(355)	349
Valeurs désignées à la JVRN (valeurs désignées à la juste valeur en 2017)													
Titres adossés à des créances mobilières	94	(94)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts obligatoirement évalués à la JVRN (prêts liés au compte de négociation en 2017)													
Entreprises et gouvernements	103	363	466	-	(5)	(11)	-	-	584	70	(120)	(585)	399
Titres de créance évalués à la JVAERG (titres de créance disponibles à la vente en 2017)													
Titres émis ou garantis par des gouvernements	-	-	-	-	-	(39)	479	-	-	-	-	-	440
Titres de créance de sociétés	4	-	4	(5)	1	-	-	-	26	-	(26)	-	-
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	1 674	(1 674)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de participation désignés à la JVAERG (titres de participation disponibles à la vente en 2017)													
Titres de participation de sociétés	289	(10)	279	(3)	(2)	(9)	-	-	130	-	(123)	-	272
Dérivés													
De taux d'intérêt	28	-	28	-	(18)	-	-	-	-	-	-	(8)	2
De crédit	130	-	130	(16)	-	-	-	-	-	-	-	-	114
Sur actions	38	-	38	-	(22)	-	12	(1)	24	-	-	(23)	28
Total de l'actif	2 395 \$	(698) \$	1 697 \$	(21) \$	(39) \$	(59) \$	503 \$	(1) \$	865 \$	70 \$	(374) \$	(1 003) \$	1 638 \$
Dépôts et autres passifs⁵	(369) \$	- \$	(369) \$	- \$	(1) \$	- \$	(64) \$	76 \$	- \$	(146) \$	- \$	73 \$	(431) \$
Dérivés													
De taux d'intérêt	(20)	-	(20)	-	(39)	-	-	-	-	-	-	(19)	(78)
De crédit	(148)	-	(148)	16	-	-	-	-	-	-	-	2	(130)
Sur actions	(77)	-	(77)	-	(6)	-	(71)	46	-	(119)	-	75	(152)
Total du passif	(614) \$	- \$	(614) \$	16 \$	(46) \$	- \$	(135) \$	122 \$	- \$	(265) \$	- \$	131 \$	(791) \$

1) Le cumul des profits et pertes comptabilisé dans les autres éléments du résultat global et lié aux titres de participation désignés à la JVAERG est reclassé des autres éléments du résultat global en résultats non distribués au moment de la cession ou de la décomptabilisation.

2) Comprennent les profits et les pertes de change liés aux titres de créance évalués à la JVAERG.

3) Comprennent les profits latents et pertes latentes liés aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

4) L'écart de change lié aux prêts obligatoirement évalués à la JVRN détenus par des établissements à l'étranger et libellés dans la même monnaie que celle des établissements à l'étranger est inclus dans les autres éléments du résultat global.

5) Comprennent les dépôts désignés à la JVRN de 120 M\$ (47 M\$ au 31 juillet 2018) et des passifs dérivés incorporés séparés nets de 431 M\$ (384 M\$ au 31 juillet 2018).

s. o. Sans objet.

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables utilisées et sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Aucun changement important n'a été apporté au cours du trimestre aux techniques d'évaluation et à la fourchette de données importantes inobservables utilisées pour évaluer nos actifs et passifs financiers de niveau 3. Au 31 juillet 2019, l'incidence de l'ajustement d'au moins une donnée inobservable à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable de la juste valeur des actifs et passifs financiers de niveau 3 n'a pas changé de façon significative par rapport à celle présentée dans le Rapport annuel 2018.

Instruments financiers désignés à la JVRN (désignation à la juste valeur)

Une perte nette de 6 M\$, nette des couvertures, qui figure dans le compte de résultat consolidé intermédiaire au poste Profits (pertes) sur les instruments financiers évalués/désignés à la JVRN, montant net, a été réalisée sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (profit net de respectivement 4 M\$ et 9 M\$ pour les trimestres clos le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2018). Un profit net de 1 M\$, net des couvertures, a été réalisé sur les actifs et les passifs désignés à la juste valeur pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (profit net de 40 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018).

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs financiers désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations avant impôt du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant un profit de 15 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (perte de 8 M\$ et profit de 11 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2018), un profit de 21 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 et un profit cumulatif de 3 M\$ (profit de 8 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018 et perte cumulative de 6 M\$).

Note 3. Transactions importantes

Acquisition de Cleary Gull

Le 9 juillet 2019, nous avons annoncé la conclusion d'un accord visant l'acquisition de Cleary Gull, une firme de services bancaires d'investissement basée à Milwaukee et spécialisée dans les fusions et acquisitions du marché intermédiaire, le placement de capitaux privés et les services consultatifs en gestion de dettes à l'échelle des États-Unis. La transaction n'est pas importante et devrait être conclue au quatrième trimestre de 2019, sous réserve des conditions de clôture habituelles, notamment l'obtention des approbations réglementaires. Les résultats de la société acquise seront consolidés à compter de la date de clôture et inclus dans ceux de notre unité d'exploitation stratégique Marchés des capitaux.

Mise en forme définitive de l'entente avec Air Canada

À la suite de la conclusion par Air Canada de l'acquisition des activités de fidélisation d'Aéropian auprès d'Aimia Inc. le 10 janvier 2019, nous offrirons des cartes de crédit en vertu du nouveau programme de fidélisation d'Air Canada, dont le lancement est prévu en 2020. Ce programme permettra aux titulaires de cartes de crédit CIBC Aéropian de transférer leurs milles Aéropian au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada.

Afin d'assurer notre participation au nouveau programme de fidélisation d'Air Canada pour une période de dix ans, nous avons payé à Air Canada la somme de 200 M\$, plus les taxes de vente applicables, qui a été comptabilisée en charges au premier trimestre de 2019. De plus, nous avons versé une somme de 92 M\$, plus les taxes de vente applicables au cours du premier trimestre de 2019, en guise de paiement anticipé qui doit être appliqué aux futurs paiements mensuels liés aux milles Aéropian sur une période de dix ans.

Note 4. Valeurs mobilières

Valeurs mobilières

En millions de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
	Valeur comptable	
Titres de créance évalués à la JVAERG	43 278 \$	35 648 \$
Titres de participation évalués à la JVAERG	591	562
Valeurs évaluées au coût amorti ¹	18 729	12 876
Valeurs obligatoirement évaluées et désignées à la JVRN	57 101	52 578
	119 699 \$	101 664 \$

1) Aucune vente de valeurs évaluées au coût amorti n'a eu lieu au cours du trimestre.

Juste valeur des titres de créance évalués à la JVAERG et des titres de participation désignés à la JVAERG

En millions de dollars, au	31 juill. 2019				31 oct. 2018			
	Coût amorti ¹	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	8 505 \$	6 \$	(7) \$	8 504 \$	6 608 \$	15 \$	(3) \$	6 620 \$
Autres gouvernements canadiens	12 778	9	(5)	12 782	9 220	31	(2)	9 249
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	7 254	10	(10)	7 254	7 824	7	(89)	7 742
Gouvernements d'autres pays	4 899	24	(8)	4 915	3 997	16	(17)	3 996
Titres adossés à des créances hypothécaires	3 266	10	(7)	3 269	3 476	5	(51)	3 430
Titres adossés à des créances mobilières	48	-	-	48	68	-	-	68
Titres de créance de sociétés	6 498	12	(4)	6 506	4 567	2	(26)	4 543
	43 248	71	(41)	43 278	35 760	76	(188)	35 648
Titres de participation de sociétés ouvertes ²	35	17	(6)	46	34	14	(5)	43
Titres de participation de sociétés fermées	484	85	(24)	545	434	100	(15)	519
	519	102	(30)	591	468	114	(20)	562
	43 767 \$	173 \$	(71) \$	43 869 \$	36 228 \$	190 \$	(208) \$	36 210 \$

1) Net de la provision pour pertes sur créances pour les titres de créance évalués à la JVAERG de 23 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2018).

2) Comprennent des actions temporairement inaccessibles.

La juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours du trimestre a été de 18 M\$ (néant et 14 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2018), et la juste valeur des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019 a été de 19 M\$ (33 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018). Des profits réalisés cumulatifs après impôt, montant net, de 2 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (2 M\$ et 23 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2018) et de 13 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (38 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018) résultant de cessions de titres de participation désignés à la JVAERG et de remboursement de capital provenant des sociétés en commandite désignées à la JVAERG ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat global aux résultats non distribués.

Le revenu de dividendes comptabilisé sur les titres de participation désignés à la JVAERG qui étaient encore détenus au 31 juillet 2019 a été de 4 M\$ (2 M\$ et 3 M\$, respectivement, pour les trimestres clos le 30 avril 2019 et le 31 juillet 2018) et de 7 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (6 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018). Aucun revenu de dividendes n'a été comptabilisé à l'égard des titres de participation désignés à la JVAERG qui ont été cédés au cours des neuf mois clos le 31 juillet 2019 (néant pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018).

Provision pour pertes sur créances

Les tableaux ci-après présentent un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9) relativement aux titres de créance évalués à la JVAERG.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	
31 juill.	Titres de créance évalués à la JVAERG				
2019	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	6 \$	24 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	(1)	-	-	(1)
	Solde à la fin de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$
30 avr.	Titres de créance évalués à la JVAERG				
2019	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	-	-
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	1	1
	Solde à la fin de la période	15 \$	3 \$	6 \$	24 \$
31 juill.	Titres de créance évalués à la JVAERG				
2018	Solde au début de la période	14 \$	34 \$	- \$	48 \$
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(1)	(28)	43	14
	Radiations	-	-	-	-
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	13 \$	6 \$	43 \$	62 \$

1) Comprise dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	Total
En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les neuf mois clos le					
31 juill. 2019	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	15 \$	3 \$	5 \$	23 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	-	-	4	4
	Radiations	-	-	(4)	(4)
	Change et autres	(1)	-	1	-
	Solde à la fin de la période	14 \$	3 \$	6 \$	23 \$
31 juill. 2018	Titres de créance évalués à la JVAERG				
	Solde au début de la période	14 \$	35 \$	- \$	49 \$
	Dotations à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ¹	(1)	(29)	48	18
	Radiations	-	-	(5)	(5)
	Change et autres	-	-	-	-
	Solde à la fin de la période	13 \$	6 \$	43 \$	62 \$

1) Compris dans les profits (pertes) sur les titres de créance évalués à la JVAERG et au coût amorti, montant net, dans le compte de résultat consolidé intermédiaire.

Note 5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

Le tableau ci-après présente un rapprochement du solde d'ouverture et du solde de clôture de la provision pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 :

	31 juill. 2019			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹	
Prêts hypothécaires à l'habitation				
Solde au début de la période	30 \$	42 \$	148 \$	220 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	1	(2)	(4)	(5)
Changements apportés au modèle	(1)	-	-	(1)
Réévaluation nette ²	(8)	5	20	17
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	10	(6)	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(1)	5	(4)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(2)	2	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	1	-	10	11
Radiations	-	-	(5)	(5)
Recouvrements	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(3)	(3)
Change et autres	(1)	-	(3)	(4)
Solde à la fin de la période	30 \$	42 \$	147 \$	219 \$
Prêts personnels				
Solde au début de la période	186 \$	218 \$	117 \$	521 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	14	(12)	-	2
Changements apportés au modèle	(15)	30	(2)	13
Réévaluation nette ²	(43)	54	72	83
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	32	(31)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(4)	7	(3)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(12)	12	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(16)	36	78	98
Radiations	-	-	(94)	(94)
Recouvrements	-	-	16	16
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(1)	(1)
Change et autres	1	-	1	2
Solde à la fin de la période	171 \$	254 \$	117 \$	542 \$
Cartes de crédit				
Solde au début de la période	107 \$	379 \$	- \$	486 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(11)	-	(11)
Changements apportés au modèle	35	(48)	-	(13)
Réévaluation nette ²	(51)	117	44	110
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	57	(57)	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(4)	4	-	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(59)	59	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	37	(54)	103	86
Radiations	-	-	(131)	(131)
Recouvrements	-	-	28	28
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	144 \$	325 \$	- \$	469 \$
Entreprises et gouvernements				
Solde au début de la période	224 \$	126 \$	283 \$	633 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	10	(3)	(4)	3
Changements apportés au modèle	(3)	-	-	(3)
Réévaluation nette ²	(11)	25	82	96
Transferts ²				
– aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	21	(20)	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(9)	10	(1)	-
– aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	(1)	(4)	5	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	7	8	81	96
Radiations	-	-	(57)	(57)
Recouvrements	-	-	4	4
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(4)	(4)
Change et autres	(3)	(1)	(8)	(12)
Solde à la fin de la période	228 \$	133 \$	299 \$	660 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendue⁴	573 \$	754 \$	563 \$	1 890 \$
Se compose de ce qui suit :				
Prêts	514 \$	696 \$	561 \$	1 771 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	59	58	2	119

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues pour les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2019 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

En millions de dollars, aux dates indiquées et pour les trois mois clos le

	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	29 \$	46 \$	149 \$	224 \$	28 \$	41 \$	139 \$	208 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	1	(2)	(4)	(5)	1	(2)	(5)	(6)
Changements apportés au modèle	(1)	(6)	-	(7)	-	-	15	15
Réévaluation nette ²	(10)	9	18	17	(4)	3	15	14
Transferts ²								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	11	(9)	(2)	-	5	(4)	(1)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(1)	5	(4)	-	-	3	(3)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(2)	2	-	-	-	-	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	-	(5)	10	5	2	-	21	23
Radiations	-	-	(8)	(8)	-	-	(13)	(13)
Recouvrements	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(3)	(3)	-	-	(4)	(4)
Change et autres	1	1	-	2	1	1	3	5
Solde à la fin de la période	30 \$	42 \$	148 \$	220 \$	31 \$	42 \$	146 \$	219 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	182 \$	226 \$	117 \$	525 \$	183 \$	196 \$	113 \$	492 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	8	(13)	-	(5)	10	(6)	(1)	3
Changements apportés au modèle	(1)	-	-	(1)	-	-	1	1
Réévaluation nette ²	(46)	55	79	88	(36)	43	82	89
Transferts ²								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	54	(53)	(1)	-	38	(37)	(1)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(11)	16	(5)	-	(13)	16	(3)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(13)	13	-	-	(6)	6	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	4	(8)	86	82	(1)	10	84	93
Radiations	-	-	(98)	(98)	-	-	(94)	(94)
Recouvrements	-	-	14	14	-	-	15	15
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(1)	(1)	-	-	(1)	(1)
Change et autres	-	-	(1)	(1)	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	186 \$	218 \$	117 \$	521 \$	182 \$	206 \$	117 \$	505 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	103 \$	369 \$	- \$	472 \$	102 \$	372 \$	- \$	474 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(11)	-	(11)	-	(8)	-	(8)
Changements apportés au modèle	-	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(34)	117	44	127	(40)	100	43	103
Transferts ²								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	46	(46)	-	-	51	(51)	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(8)	8	-	-	(12)	12	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(58)	58	-	-	(59)	59	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	4	10	102	116	(1)	(6)	102	95
Radiations	-	-	(131)	(131)	-	-	(133)	(133)
Recouvrements	-	-	29	29	-	-	31	31
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	107 \$	379 \$	- \$	486 \$	101 \$	366 \$	- \$	467 \$
Entreprises et gouvernements								
Solde au début de la période	212 \$	134 \$	278 \$	624 \$	190 \$	167 \$	197 \$	554 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	8	(8)	(5)	(5)	6	(4)	(4)	(2)
Changements apportés au modèle	6	3	2	11	(4)	-	-	(4)
Réévaluation nette ²	(18)	17	47	46	(24)	8	52	36
Transferts ²								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	18	(17)	(1)	-	22	(20)	(2)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(3)	4	(1)	-	(6)	6	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	(1)	(9)	10	-	(1)	(20)	21	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	10	(10)	52	52	(7)	(30)	67	30
Radiations	-	-	(50)	(50)	-	-	(31)	(31)
Recouvrements	-	-	5	5	-	-	1	1
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(7)	(7)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	2	2	5	9	2	-	(1)	1
Solde à la fin de la période	224 \$	126 \$	283 \$	633 \$	185 \$	137 \$	231 \$	553 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendue⁴	547 \$	765 \$	548 \$	1 860 \$	499 \$	751 \$	494 \$	1 744 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	491 \$	712 \$	548 \$	1 751 \$	447 \$	700 \$	494 \$	1 641 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	56	53	-	109	52	51	-	103

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 30 avril 2019 et au 31 juillet 2018 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

	31 juill. 2019			Total	31 juill. 2018			Total
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade		Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	
	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹		Provision collective pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois sur les actifs productifs	Provision collective pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	Provision collective et individuelle pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés ¹	
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde au début de la période	27 \$	44 \$	143 \$	214 \$	28 \$	43 \$	151 \$	222 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	3	(8)	(16)	(21)	6	(3)	(8)	(5)
Changements apportés au modèle	(2)	(6)	-	(8)	-	-	15	15
Réévaluation nette ²	(29)	25	67	63	(18)	9	43	34
Transferts ³								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	32	(22)	(10)	-	14	(11)	(3)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(2)	15	(13)	-	-	5	(5)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(5)	5	-	-	(1)	1	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	2	(1)	33	34	2	(1)	43	44
Radiations	-	-	(18)	(18)	-	-	(39)	(39)
Recouvrements	-	-	1	1	-	-	-	-
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(9)	(9)	-	-	(8)	(8)
Change et autres	1	(1)	(3)	(3)	1	-	(1)	-
Solde à la fin de la période	30 \$	42 \$	147 \$	219 \$	31 \$	42 \$	146 \$	219 \$
Prêts personnels								
Solde au début de la période	190 \$	199 \$	109 \$	498 \$	164 \$	202 \$	110 \$	476 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	32	(38)	-	(6)	26	(16)	(3)	7
Changements apportés au modèle	(15)	30	(1)	14	-	-	1	1
Réévaluation nette ²	(143)	198	223	278	(81)	109	220	248
Transferts ³								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	135	(132)	(3)	-	102	(101)	(1)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(29)	41	(12)	-	(28)	34	(6)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(44)	44	-	-	(24)	24	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	(20)	55	251	286	19	2	235	256
Radiations	-	-	(288)	(288)	-	-	(271)	(271)
Recouvrements	-	-	47	47	-	-	45	45
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(3)	(3)	-	-	(2)	(2)
Change et autres	1	-	1	2	(1)	2	-	1
Solde à la fin de la période	171 \$	254 \$	117 \$	542 \$	182 \$	206 \$	117 \$	505 \$
Cartes de crédit								
Solde au début de la période	102 \$	370 \$	- \$	472 \$	101 \$	413 \$	- \$	514 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	-	(34)	-	(34)	-	(16)	-	(16)
Changements apportés au modèle	36	(48)	-	(12)	-	-	-	-
Réévaluation nette ²	(133)	335	137	339	(94)	264	96	266
Transferts ³								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	160	(160)	-	-	120	(120)	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(22)	22	-	-	(26)	26	-	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	-	(162)	162	-	-	(201)	201	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	41	(47)	299	293	-	(47)	297	250
Radiations	-	-	(387)	(387)	-	-	(387)	(387)
Recouvrements	-	-	88	88	-	-	90	90
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	1	2	-	3	-	-	-	-
Solde à la fin de la période	144 \$	325 \$	- \$	469 \$	101 \$	366 \$	- \$	467 \$
Entreprises et gouvernements								
Solde au début de la période	180 \$	147 \$	230 \$	557 \$	234 \$	150 \$	204 \$	588 \$
Montages, nets des remboursements et autre décomptabilisation	24	(16)	(16)	(8)	15	(6)	(11)	(2)
Changements apportés au modèle	3	3	3	9	(4)	-	-	(4)
Réévaluation nette ²	(13)	57	226	270	(86)	38	110	62
Transferts ³								
–aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	54	(51)	(3)	-	45	(41)	(4)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs productifs	(14)	17	(3)	-	(18)	19	(1)	-
–aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie sur les actifs dépréciés	(2)	(25)	27	-	(1)	(23)	24	-
Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances ³	52	(15)	234	271	(49)	(13)	118	56
Radiations	-	-	(155)	(155)	-	-	(86)	(86)
Recouvrements	-	-	10	10	-	-	7	7
Produits d'intérêts sur prêts dépréciés	-	-	(13)	(13)	-	-	(8)	(8)
Change et autres	(4)	1	(7)	(10)	-	-	(4)	(4)
Solde à la fin de la période	228 \$	133 \$	299 \$	660 \$	185 \$	137 \$	231 \$	553 \$
Total de la provision pour pertes de crédit attendue⁴	573 \$	754 \$	563 \$	1 890 \$	499 \$	751 \$	494 \$	1 744 \$
Se compose de ce qui suit :								
Prêts	514 \$	696 \$	561 \$	1 771 \$	447 \$	700 \$	494 \$	1 641 \$
Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan ⁵	59	58	2	119	52	51	-	103

1) Comprend la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts dépréciés acquis découplant de l'acquisition de The PrivateBank.

2) Les transferts représentent les transferts d'un stade à l'autre des précédentes provisions pour pertes de crédit attendues à leur classement pour la période considérée. La réévaluation nette représente la variation pendant la période considérée des provisions pour pertes de crédit attendues se rapportant aux transferts effectués, aux radiations nettes, aux modifications des prévisions sur les informations prospectives, aux mises à jour des paramètres et aux remboursements partiels au cours de l'exercice.

3) La dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur prêts et facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan est présentée à titre de dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances dans notre compte de résultat consolidé intermédiaire.

4) Se reporter à la note 4 pour la provision pour pertes de crédit attendues sur titres de créance évalués à la JVAERG. Les provisions pour pertes de crédit attendues sur les autres actifs financiers classés au coût amorti étaient négligeables au 31 juillet 2019 et au 31 juillet 2018 et ne sont pas présentées dans le tableau ci-dessus. Les autres actifs financiers classés au coût amorti sont présentés dans notre bilan consolidé intermédiaire, déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

5) Comprises dans les autres passifs de notre bilan consolidé intermédiaire.

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute des prêts et les montants contractuels des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan selon l'application de notre probabilité de défaut (PD) ponctuelle pour les 12 mois à venir en vertu de l'IFRS 9 aux tranches de PD utilisées aux fins de gestion du risque relativement aux expositions liées au portefeuille de détail et en fonction de la notation interne du risque des expositions liées aux entreprises et aux gouvernements. Pour plus de précisions sur les catégories de risque de la CIBC, se reporter à la section Risque de crédit du Rapport annuel 2018.

Prêts¹

En millions de dollars, au	31 juill. 2019				31 oct. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ^{2, 3}	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade ^{2, 3}	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation								
– Exceptionnellement faible	142 407 \$	- \$	- \$	142 407 \$	141 556 \$	- \$	- \$	141 556 \$
– Très faible	38 528	-	-	38 528	40 225	-	-	40 225
– Bas	14 858	1 066	-	15 924	15 321	798	-	16 119
– Moyen	902	5 379	-	6 281	859	4 905	-	5 764
– Haut	-	1 177	-	1 177	-	996	-	996
– Défaut	-	-	571	571	-	-	510	510
– Non noté	2 248	239	156	2 643	2 163	249	167	2 579
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant brut ^{4, 5}	198 943	7 861	727	207 531	200 124	6 948	677	207 749
Provision pour pertes de crédit attendues	30	42	147	219	27	44	143	214
Prêts hypothécaires à l'habitation, montant net	198 913	7 819	580	207 312	200 097	6 904	534	207 535
Prêts personnels								
– Exceptionnellement faible	24 279	-	-	24 279	23 808	-	-	23 808
– Très faible	4 250	1 358	-	5 608	3 813	1 374	-	5 187
– Bas	4 795	1 585	-	6 380	5 954	702	-	6 656
– Moyen	4 058	1 528	-	5 586	4 428	1 151	-	5 579
– Haut	227	616	-	843	245	691	-	936
– Défaut	-	-	152	152	-	-	142	142
– Non noté	708	28	38	774	677	33	40	750
Prêts personnels, montant brut ⁵	38 317	5 115	190	43 622	38 925	3 951	182	43 058
Provision pour pertes de crédit attendues	157	248	117	522	176	196	109	481
Prêts personnels, montant net	38 160	4 867	73	43 100	38 749	3 755	73	42 577
Cartes de crédit								
– Exceptionnellement faible	3 038	-	-	3 038	3 405	-	-	3 405
– Très faible	1 143	79	-	1 222	1 747	50	-	1 797
– Bas	5 607	258	-	5 865	3 809	710	-	4 519
– Moyen	1 389	499	-	1 888	1 011	1 241	-	2 252
– Haut	17	509	-	526	10	528	-	538
– Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
– Non noté	151	9	-	160	162	-	-	162
Cartes de crédit, montant brut	11 345	1 354	-	12 699	10 144	2 529	-	12 673
Provision pour pertes de crédit attendues	128	282	-	410	88	330	-	418
Cartes de crédit, montant net	11 217	1 072	-	12 289	10 056	2 199	-	12 255
Entreprises et gouvernements								
– De première qualité	48 104	243	-	48 347	42 532	221	-	42 753
– De qualité inférieure	76 989	3 485	-	80 474	68 798	3 818	-	72 616
– Liste de surveillance	164	1 139	-	1 303	145	1 120	-	1 265
– Défaut	-	-	773	773	-	-	504	504
– Non noté	2 239	116	107	2 462	2 397	168	117	2 682
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut ^{4, 6}	127 496	4 983	880	133 359	113 872	5 327	621	119 820
Provision pour pertes de crédit attendues	199	124	297	620	159	137	230	526
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	127 297	4 859	583	132 739	113 713	5 190	391	119 294
Total des prêts, montant net	375 587 \$	18 617 \$	1 236 \$	395 440 \$	362 615 \$	18 048 \$	998 \$	381 661 \$

1) Les autres actifs financiers classés au coût amorti ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus, car leurs provisions pour pertes de crédit attendues étaient négligeables au 31 juillet 2019 et au 31 octobre 2018. En outre, le tableau ne présente pas les titres de créance évalués à la JVAERG, pour lesquels des provisions pour pertes de crédit attendues de 23 M\$ (23 M\$ au 31 octobre 2018) ont été comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat global.

2) Comprend les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank.

3) Ne comprend pas les biens saisis de 25 M\$ (14 M\$ au 31 octobre 2018) qui étaient inclus dans les autres actifs du bilan consolidé intermédiaire.

4) Comprend 34 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2018) de prêts hypothécaires à l'habitation et 20 877 M\$ (16 424 M\$ au 31 octobre 2018) de prêts aux entreprises et aux gouvernements évalués à la JVRN.

5) Les cotes de notation du risque internes présentées pour les prêts hypothécaires à l'habitation et certains prêts personnels ne tiennent pas compte des garanties d'emprunt ou d'assurances émises par le gouvernement du Canada (fédéral ou provincial), les organismes du gouvernement canadien ou des assureurs du secteur privé, étant donné que la question de savoir si l'augmentation importante du risque de crédit s'est produite pour ces prêts est liée aux variations relatives de la PD sur la durée de vie du prêt, compte non tenu des sûretés ou d'autres rehaussements de crédit.

6) Comprend les engagements de clients en vertu d'acceptations de 9 679 M\$ (10 265 M\$ au 31 octobre 2018).

Facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan

En millions de dollars, au	31 juill. 2019				31 oct. 2018			
	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total	Premier stade	Deuxième stade	Troisième stade	Total
Détail								
– Exceptionnellement faible	105 855 \$	116 \$	- \$	105 971 \$	100 772 \$	- \$	- \$	100 772 \$
– Très faible	7 376	1 142	-	8 518	10 217	1 014	-	11 231
– Bas	10 812	1 334	-	12 146	7 873	1 612	-	9 485
– Moyen	1 807	710	-	2 517	1 729	1 188	-	2 917
– Haut	256	480	-	736	234	417	-	651
– Défaut	-	-	14	14	-	-	13	13
– Non noté	378	34	-	412	348	33	-	381
Prêts de détail, montant brut	126 484	3 816	14	130 314	121 173	4 264	13	125 450
Provision pour pertes de crédit attendues	30	49	-	79	28	43	-	71
Prêts de détail, montant net	126 454	3 767	14	130 235	121 145	4 221	13	125 379
Entreprises et gouvernements								
– De première qualité	82 986	224	-	83 210	78 672	390	-	79 062
– De qualité inférieure	45 700	989	-	46 689	41 727	1 198	-	42 925
– Liste de surveillance	57	448	-	505	75	402	-	477
– Défaut	-	-	78	78	-	-	7	7
– Non noté	816	66	-	882	735	51	-	786
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	129 559	1 727	78	131 364	121 209	2 041	7	123 257
Provision pour pertes de crédit attendues	29	9	2	40	21	10	-	31
Prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	129 530	1 718	76	131 324	121 188	2 031	7	123 226
Total des facilités de crédit inutilisées et autres expositions hors bilan, montant net	255 984 \$	5 485 \$	90 \$	261 559 \$	242 333 \$	6 252 \$	20 \$	248 605 \$

Les prêts dépréciés acquis découlant de l'acquisition de The PrivateBank comprenaient des prêts aux entreprises et aux gouvernements et des prêts à la consommation affichant respectivement un solde de principal non remboursé de 8 M\$, 20 M\$ et 134 M\$ et une juste valeur de 6 M\$, 14 M\$ et 105 M\$ au 31 juillet 2019, au 31 octobre 2018 et au 23 juin 2017 (la date d'acquisition), respectivement.

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du principal ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	31 juill. 2019			31 oct. 2018	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 737 \$	884 \$	- \$	3 621 \$	3 354 \$
Prêts personnels	752	203	-	955	937
Cartes de crédit	571	176	92	839	822
Entreprises et gouvernements	580	121	-	701	683
	4 640 \$	1 384 \$	92 \$	6 116 \$	5 796 \$

Note 6. Dépôts^{1,2}

En millions de dollars, au				31 juill. 2019	31 oct. 2018
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ^{5,6}	Total	Total
Particuliers	11 627 \$	106 925 \$	56 644 \$	175 196 \$	163 879 \$
Entreprises et gouvernements ⁷	59 491	57 495	136 990	253 976	240 149
Banques	4 740	120	7 790	12 650	14 380
Emprunts garantis ⁸	-	-	39 222	39 222	42 607
	75 858 \$	164 540 \$	240 646 \$	481 044 \$	461 015 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				471 423 \$	453 498 \$
Désignés à leur juste valeur				9 621	7 517
				481 044 \$	461 015 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				49 657 \$	49 858 \$
Établissements à l'étranger				12 637	12 115
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				334 195	321 188
Établissements à l'étranger				84 555	77 854
				481 044 \$	461 015 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 160,2 G\$ (155,5 G\$ au 31 octobre 2018) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 26,9 G\$ (24,3 G\$ au 31 octobre 2018).

2) Nets de billets acquis de 2 804 M\$ (2 689 M\$ au 31 octobre 2018).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 5 714 M\$ (190 M\$ au 31 octobre 2018) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le ministère des Finances (Canada). Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment d'entreprendre la conversion en actions ordinaires de certaines actions et certains passifs admissibles de la CIBC en actions ordinaires dans le cas où elle deviendrait non viable.

7) Comprend un montant de 303 M\$ (1 600 M\$ au 31 octobre 2018) au titre de billets émis à la Fiducie de capital CIBC.

8) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'intermédiaire des programmes d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

Note 7. Titres secondaires

Le 19 juin 2019, nous avons émis des débentures à 2,95 % d'un montant en capital de 1,5 G\$ (titres secondaires). Les débentures portent intérêt à un taux fixe de 2,95 % par année (payable semestriellement) jusqu'au 19 juin 2024 et, par la suite, au taux des acceptations bancaires en dollars canadiens à trois mois majoré de 1,18 % par année (payable trimestriellement) jusqu'à leur échéance, le 19 juin 2029.

Note 8. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les neuf mois clos le			
	31 juill. 2019		30 avr. 2019		31 juill. 2018		31 juill. 2019		31 juill. 2018	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	444 650 308	13 443 \$	443 802 263	13 350 \$	444 690 997	13 166 \$	442 826 380	13 243 \$	439 313 303	12 548 \$
Émission en vertu de ce qui suit :										
Acquisition de The PrivateBank	-	-	-	-	-	-	-	-	1 689 450	194
Acquisition de Wellington Financial	-	-	-	-	-	-	-	-	378 848	47
Régimes de rémunération fondée sur des actions réglées en instruments de capitaux propres	50 773	5	172 074	18	159 232	16	350 637	37	797 799	78
Régime d'investissement à l'intention des actionnaires ¹	373 534	39	423 837	47	393 267	46	1 321 554	143	2 457 753	289
Régime d'achat d'actions par les employés	339 470	36	280 232	31	283 911	32	919 348	100	810 154	94
	445 414 085	13 523	444 678 406	13 446	445 527 407	13 260	445 417 919	13 523	445 447 307	13 250
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(1 750 000)	(52)	-	-	(1 750 000)	(52)
Actions autodétenues	22 517	2	(28 098)	(3)	(60 238)	(7)	18 683	2	19 862	3
Solde à la fin de la période ²	445 436 602	13 525 \$	444 650 308	13 443 \$	443 717 169	13 201 \$	445 436 602	13 525 \$	443 717 169	13 201 \$

1) À compter du versement des dividendes du 27 avril 2018, les actions au titre de l'option de réinvestissement des dividendes et de l'option de dividendes en actions du régime d'investissement à l'intention des actionnaires (le régime) ont été émises à même le capital autorisé sans escompte. Avant cette date, les actions étaient émises à un escompte de 2 % par rapport au cours moyen. Les participants au régime d'options d'achat d'actions du régime continuent de recevoir des actions émises à même le capital autorisé sans escompte.

2) Compte non tenu d'un nombre d'actions subalternes de néant au 31 juillet 2019 (409 au 30 avril 2019 et 68 084 au 31 juillet 2018).

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 31 mai 2019, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires. Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 9 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 3 juin 2020. Notre offre précédente a pris fin le 3 juin 2019. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du trimestre.

Actions privilégiées

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV)

Le 22 janvier 2019, nous avons émis 13 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 49 (FPUNV) (actions de série 49) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 325 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 30 avril 2024, les actions de série 49 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,20 %. Le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,31 %.

Les porteurs d'actions de série 49 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 50 (FPUNV) (actions de série 50), sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite. Les porteurs des actions de série 50 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,31 %. Les porteurs d'actions de série 50 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 49, sous réserve de certaines conditions, le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 49 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2024 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 50 en circulation à la valeur nominale le 30 avril 2029 et le 30 avril tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 51 (FPUNV)

Le 4 juin 2019, nous avons émis 10 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 51 (FPUNV) (actions de série 51) d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 250 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2024, les actions de série 51 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 5,15 %. Le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 3,62 %.

Les porteurs d'actions de série 51 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 52 (FPUNV) (actions de série 52), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 52 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 3,62 %. Les porteurs d'actions de série 52 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 51, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2029 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 51 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2024 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 52 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2029 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (FPUNV) et actions privilégiées de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (FPUNV)

Comme il est indiqué à la note 15 des états financiers consolidés annuels de 2018, sous réserve de certaines conditions, les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 39 (FPUNV) (actions de série 39) avaient le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 40 (FPUNV) (actions de série 40), le 31 juillet 2019. Puisque les modalités de la conversion n'ont pas été satisfaites, aucune action de série 40 n'a été émise, et toutes les actions de série 39 demeurent en circulation. Le taux des dividendes sur les actions de série 39 a été rajusté à 3,713 %, et les dividendes que déclare le conseil d'administration de la CIBC seront versés trimestriellement au cours de la période de cinq ans commençant le 31 juillet 2019.

Fonds propres réglementaires et ratios de levier

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier s'établissaient comme suit :

En millions de dollars, au	31 juill. 2019	31 oct. 2018
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	27 024 \$	24 641 \$
Fonds propres de première catégorie	A 30 169	27 908
Total des fonds propres	36 084	32 230
Total de l'actif pondéré en fonction du risque ¹	236 836	s. o.
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires ¹	s. o.	216 144
APR aux fins des fonds propres de première catégorie ¹	s. o.	216 303
APR aux fins du total des fonds propres ¹	s. o.	216 462
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,4 %	11,4 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,7 %	12,9 %
Ratio du total des fonds propres	15,2 %	14,9 %
Expositions du ratio de levier	B 702 918 \$	653 946 \$
Ratio de levier	A/B 4,3 %	4,3 %

1) En 2018, avant d'appliquer les exigences relatives au plancher de fonds propres applicables, il existait trois différents niveaux d'APR aux fins du calcul des ratios de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, de fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres de la CIBC, car en 2014, la CIBC avait choisi d'intégrer progressivement l'exigence de fonds propres pour les rajustements de l'évaluation du crédit (REC), comme l'autorise la ligne directrice du BSIF. À compter du premier trimestre de 2019, les ratios sont calculés au même niveau d'APR puisque l'intégration progressive de l'exigence de fonds propres pour les REC est terminée.

s. o. Sans objet.

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du BSIF, lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

La CIBC a été désignée par le BSIF comme une banque d'importance systémique nationale (BISN) au Canada et est assujéti à un supplément de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires correspondant à 1,0 % de l'APR. Le BSIF s'attend actuellement à ce que les BISN détiennent une réserve pour stabilité intérieure de 1,75 % (la réserve pour stabilité intérieure a été augmentée, passant de 1,50 % à 1,75 %, le 30 avril 2019, et sera portée à 2,00 % le 31 octobre 2019). Les ratios cibles, y compris toutes les réserves, pour les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, les fonds propres de première catégorie et le total des fonds propres pour la période considérée sont donc respectivement de 9,75 %, 11,25 % et 13,25 % pour les BISN. Au gré du BSIF, ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2019, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

Note 9. Valeurs mobilières de la Fiducie de capital CIBC

Le 30 juin 2019, la Fiducie de capital CIBC, fiducie détenue en propriété exclusive par la CIBC, a racheté la totalité de ses billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, portant intérêt à 9,976 % et d'un montant en capital de 1,3 G\$ échéant le 30 juin 2108. Conformément à leurs modalités, les billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, ont été rachetés à 100 % de leur montant en capital, plus les intérêts courus et impayés.

La Fiducie de capital CIBC n'est pas consolidée par la CIBC, et les billets de dépôt de premier rang émis par la CIBC à la Fiducie de capital CIBC sont présentés au bilan consolidé intermédiaire dans le poste Dépôts – Entreprises et gouvernements. Par suite du rachat des billets de catégorie 1 de la CIBC, série A, par la Fiducie de capital CIBC, la CIBC a racheté les billets de dépôt de premier rang connexes émis par la CIBC à la Fiducie de capital CIBC le 30 juin 2019.

Note 10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le							
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018			
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Coût des services rendus au cours de l'exercice	54 \$	54 \$	55 \$	3 \$	2 \$	3 \$	163 \$	167 \$	8 \$	10 \$	
(Produits nets) charges nettes d'intérêts	(5)	(4)	(4)	6	6	7	(13)	(10)	18	19	
Frais d'administration liés aux régimes	2	2	2	-	-	-	5	5	-	-	
Charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies comptabilisée en résultat net	51 \$	52 \$	53 \$	9 \$	8 \$	10 \$	155 \$	162 \$	26 \$	29 \$	

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Régimes à cotisations définies	6 \$	8 \$	6 \$	22 \$	21 \$
Régimes de retraite d'État ¹	31	34	30	92	96
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	37 \$	42 \$	36 \$	114 \$	117 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des États-Unis.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le							
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018			
			Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	(401) \$	(313) \$	181 \$	(25) \$	(22) \$	13 \$	(1 085) \$	318 \$	(73) \$	26 \$	
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	307	324	105	-	-	-	851	93	-	-	
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	(1)	-	-	-	-	1	-	-	
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisé(e)s dans les autres éléments du résultat global	(94) \$	11 \$	285 \$	(25) \$	(22) \$	13 \$	(234) \$	412 \$	(73) \$	26 \$	

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les hypothèses actuarielles des autres régimes offerts au Canada et des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour au moins chaque année.

Note 11. Impôt sur le résultat

Réforme fiscale américaine

Le 22 décembre 2017, le président des États-Unis a promulgué la *Tax Cuts and Jobs Act* (réforme fiscale américaine), qui a abaissé le taux d'imposition fédéral américain des sociétés à 21 % à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui a mené à une réduction importante des actifs d'impôt différé aux États-Unis de la CIBC pour le premier trimestre de 2018. La réforme fiscale américaine a introduit d'autres changements importants à la législation américaine sur l'impôt sur le revenu des sociétés, notamment en créant un nouvel impôt anti-abus pour lutter contre l'érosion de la base d'imposition (Base Erosion Anti-abuse Tax – BEAT) qui soumet à des impôts supplémentaires certains paiements d'une société américaine à des parties liées étrangères. Le 20 décembre 2018, l'Internal Revenue Service a publié un projet de règlement pour la mise en œuvre de certains autres aspects de la réforme fiscale américaine. La CIBC continue d'évaluer l'incidence de ce projet de règlement et du BEAT sur ses activités aux États-Unis.

Enron

Au cours d'exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada (ARC) a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle refusait la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement dans l'affaire Enron en 2005 et la déduction des frais juridiques connexes (les « frais liés à Enron »). En janvier 2019, nous avons conclu avec l'ARC une entente de règlement (l'« entente ») permettant d'établir avec certitude la partie des frais liés à Enron qui sont déductibles au Canada. L'entente a entraîné la comptabilisation d'un recouvrement d'impôt net de 38 M\$ au premier trimestre de 2019. Ce recouvrement d'impôt a été établi en tenant compte de la partie des frais liés à Enron que nous prévoyons déduire aux États-Unis, mais qui n'a pas encore été acceptée par l'Internal Revenue Service, et du remboursement d'intérêts imposable que nous comptons obtenir de l'ARC au moment où celle-ci établira de nouvelles cotisations pour les déclarations de revenus de certains exercices antérieurs, conformément à l'entente. Le montant des avantages d'impôt comptabilisés aux États-Unis pourrait nécessiter des ajustements.

Déduction pour dividendes reçus

Par le passé, l'ARC a, dans le cadre de nouvelles cotisations, réclamé à la CIBC un montant d'impôt supplémentaire d'environ 527 M\$ au motif que certains dividendes reçus de sociétés canadiennes de 2011 à 2013 étaient non déductibles parce qu'ils s'inscrivaient dans le cadre d'un « mécanisme de transfert de dividendes ». En mars 2018, la CIBC a déposé un avis d'appel devant la Cour canadienne de l'impôt relativement à l'année d'imposition 2011. L'affaire est donc devant les tribunaux. Les circonstances dans lesquelles les dividendes visés par les nouvelles cotisations ont été reçus s'apparentent à celles visées prospectivement par les règles proposées dans les budgets fédéraux canadiens de 2015 et de 2018. En mai 2019, l'ARC a établi à l'égard de la CIBC une nouvelle cotisation haussant d'environ 273 M\$ le montant d'impôt à payer pour l'année d'imposition 2014. Il est possible que la CIBC fasse l'objet de nouvelles cotisations visant des années ultérieures pour les mêmes raisons. La CIBC est persuadée que ses positions fiscales sont justifiées et entend se défendre vigoureusement. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires.

Note 12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les neuf mois clos le	
	31 juill. 2019	30 avr. 2019	31 juill. 2018	31 juill. 2019	31 juill. 2018
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	1 392 \$	1 341 \$	1 365 \$	3 911 \$	4 001 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	28	28	23	79	65
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 364 \$	1 313 \$	1 342 \$	3 832 \$	3 936 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	444 868	444 028	444 081	443 976	443 104
Résultat de base par action	3,07 \$	2,96 \$	3,02 \$	8,63 \$	8,88 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	1 364 \$	1 313 \$	1 342 \$	3 832 \$	3 936 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	444 868	444 028	444 081	443 976	443 104
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	638	790	1 028	735	1 117
Ajouter : actions subalternes et contrepartie réglée en instruments de capitaux propres (en milliers)	409	406	395	433	439
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	445 915	445 224	445 504	445 144	444 660
Résultat dilué par action	3,06 \$	2,95 \$	3,01 \$	8,61 \$	8,85 \$

1) Ne tiennent pas compte d'un nombre moyen de 2 529 718 options en cours (2 399 088 pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et 748 184 pour le trimestre clos le 31 juillet 2018) à un prix d'exercice moyen pondéré de 113,74 \$ (114,20 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et 120,02 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2018) pour le trimestre clos le 31 juillet 2019, et d'un nombre moyen de 2 298 117 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 114,32 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (nombre moyen d'options de 668 102 à un prix d'exercice moyen pondéré de 120,02 \$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

Note 13. Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires et autres éventualités

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, aura des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés intermédiaires. Par contre, elle pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période

donnée. Nous vérifions régulièrement si les provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC sont adéquates et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2018 comprennent toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date de ces derniers, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC subisse une perte supérieure au montant comptabilisé lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 1,2 G\$ au 31 juillet 2019. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes auxquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC repose sur une grande part de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 31 juillet 2019 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2018 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2018 :

- *Actions collectives liées aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur* du Québec : La demande d'autorisation d'exercer une action collective dans *Pilon* a été entendue en avril 2019. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré. En juillet 2019, le tribunal a approuvé le règlement dans les actions collectives *Lamoureux, St-Pierre et Corriveau*. Le montant à verser aux termes du règlement approuvé pour ces actions collectives demeure fixé à 4,25 M\$.
- *Recours collectifs relatifs au remboursement anticipé de prêts hypothécaires* : En février 2019, le tribunal a certifié le recours collectif dans *Jordan*. La motion de la CIBC en autorisation d'interjeter appel de la décision certifiant le recours collectif a été rejetée en juin 2019. Les dossiers *Haroch* et *Lamarre* ont été réunis. La demande d'autorisation d'exercer une action collective dans *Haroch* a été entendue en juin 2019, et le tribunal a autorisé l'action collective contre la CIBC et Hypothèques CIBC inc. en juillet 2019. L'appel dans *Sherry* a été entendu en avril 2019. Le tribunal a pris l'affaire en délibéré.
- *Fire & Police Pension Association of Colorado v. Bank of Montreal, et al.* : En mars 2019, le tribunal a accueilli la requête en rejet présentée par les défenderesses. En avril 2019, le demandeur a déposé un avis d'intention d'interjeter appel contre la décision. En juillet 2019, le demandeur s'est désisté de l'appel de façon définitive.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Litige quant aux frais d'interchange* : Le procès dans l'affaire *Watson* qui devait commencer en octobre 2019 a été reporté en octobre 2020. L'appel des demandeurs de la décision autorisant l'exercice d'une action collective dans *9085-4886 Québec inc.* a été entendu en mai 2019, et la Cour d'appel du Québec l'a accueilli en juillet 2019.
- *York County on Behalf of the County of York Retirement Fund v. Rambo, et al.* : En février 2019, une demande de recours collectif a été déposée devant la Cour de district des États-Unis pour le district Nord de la Californie contre les administrateurs et certains dirigeants de Pacific Gas and Electric Company (« PG&E ») ainsi que les preneurs fermes de diverses séries de billets de premier rang de PG&E émis dans le cadre d'opérations de placement réalisées de mars 2016 à avril 2018, pour un montant total d'environ 4 G\$ US. CIBC World Markets Corp., qui faisait partie du syndicat de prise ferme d'une de ces opérations de placement, a souscrit et placé 6 % des billets de premier rang d'un montant de 650 M\$ US émis en décembre 2016. Deux tranches de billets avaient été émises dans le cadre de ce placement : une première tranche de 400 M\$ US de billets de premier rang d'une durée de 30 ans venant à échéance en décembre 2046 et une seconde tranche de 250 M\$ US de billets à taux variables d'une durée de un an qui sont venus à échéance et ont été remboursés en novembre 2017. Selon ce qui est allégué dans la demande de recours collectif, les documents d'information relatifs aux opérations de placement comportaient des informations fausses ou trompeuses ou omettaient de présenter des faits importants, notamment en ce qui concerne le non-respect par PG&E de divers règlements de sécurité et programmes et exigences en matière de gestion de la végétation, en plus de sous-estimer le rôle que l'équipement de PG&E aurait pu jouer dans de nombreux incendies en Californie, y compris avant les feux de forêt survenus en Californie en 2017 et en 2018.
- *Fresco v. Canadian Imperial Bank of Commerce* : La requête en jugement sommaire déposée par la demanderesse a été reportée en décembre 2019.
- *Cerberus Capital Management L.P. v. CIBC* : En décembre 2018, la Cour d'appel a confirmé la décision du tribunal de première instance de rejeter la requête en jugement sommaire déposée par les demandeurs.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 22 de nos états financiers consolidés annuels de 2018, et aucune nouvelle procédure judiciaire importante n'a été intentée depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

Note 14. Produits d'intérêts et charges d'intérêts

Le tableau ci-après présente les produits d'intérêts et charges d'intérêts consolidés par catégories comptables.

En millions de dollars	31 juill. 2019		30 avr. 2019		Pour les trois mois clos le 31 juill. 2018		Pour les neuf mois clos le 31 juill. 2018	
	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts	Produits d'intérêts	Charges d'intérêts
Évaluation au coût amorti ¹	4 540 \$	2 504 \$	4 337 \$	2 476 \$	3 940 \$	1 906 \$	13 310 \$	7 431 \$
Titres de créance évalués à la JVAERG ¹	241	s. o.	236	s. o.	207	s. o.	714	s. o.
Divers ²	490	73	452	89	409	73	1 396	239
Total	5 271 \$	2 577 \$	5 025 \$	2 565 \$	4 556 \$	1 979 \$	15 420 \$	7 670 \$

1) Les produits d'intérêts relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût amorti et les titres de créances qui sont évalués à la JVAERG sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les produits d'intérêts et les charges d'intérêts ainsi que le revenu de dividendes relatifs aux instruments financiers qui sont obligatoirement évalués et désignés à la JVRN, et les titres de participation désignés à la JVAERG.
s. o. Sans objet.

Note 15. Informations sectorielles

La CIBC compte quatre unités d'exploitation stratégique : Services bancaires personnels et PME, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et Marchés des capitaux. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires personnels et PME, région du Canada, offre aux particuliers et aux entreprises au Canada des conseils, des produits et des services financiers par l'entremise d'une équipe dans nos centres bancaires, de même qu'au moyen de nos canaux directs, mobiles ou d'accès à distance.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires et des services de gestion des avoirs aux sociétés du marché intermédiaire, aux entrepreneurs, aux particuliers et aux familles à valeur nette élevée de partout au Canada. En outre, nous offrons des services de gestion d'actifs aux investisseurs institutionnels.

Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, est un secteur supérieur axé sur les relations qui offre des services bancaires commerciaux, des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, ainsi que des services de gestion des avoirs afin de répondre aux besoins des sociétés du marché intermédiaire, des dirigeants, des entrepreneurs, des particuliers et des familles à valeur nette élevée de tous les marchés que nous desservons aux États-Unis.

Marchés des capitaux offre des produits et des services intégrés de réseau mondial, des services consultatifs et d'exécution en placement, des services financiers aux entreprises et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à des clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les groupes fonctionnels suivants : Liens avec les clients et Innovation, Finance, Ressources humaines et Communications, Gestion du risque et Technologie et opérations, ainsi que d'autres groupes de soutien. Les charges de ces groupes fonctionnels et de soutien sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique. La majorité des coûts fonctionnels et des coûts de soutien de CIBC Bank USA sont comptabilisés directement à l'unité d'exploitation stratégique Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Siège social et autres comprend également les résultats de FirstCaribbean International Bank Limited et d'autres investissements stratégiques, ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	1 642 \$	305 \$	358 \$	331 \$	58 \$	2 694 \$
2019	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	597	718	151	415	157	2 038
	Total des produits¹	2 239	1 023	509	746	215	4 732
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	204	17	29	42	(1)	291
	Amortissement et perte de valeur ⁴	24	2	27	1	123	177
	Charges autres que d'intérêts	1 116	529	255	389	204	2 493
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	895	475	198	314	(111)	1 771
	Impôt sur le résultat ¹	238	127	26	83	(101)	373
	Résultat net (perte nette)	657 \$	348 \$	172 \$	231 \$	(10) \$	1 398 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	6 \$	6 \$
	Actionnaires	657	348	172	231	(16)	1 392
	Actif moyen⁵	258 848 \$	63 522 \$	49 155 \$	189 554 \$	87 458 \$	648 537 \$
30 avr.	Produits nets d'intérêts ¹	1 540 \$	293 \$	338 \$	255 \$	34 \$	2 460 \$
2019	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	588	710	137	496	151	2 082
	Total des produits¹	2 128	1 003	475	751	185	4 542
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	229	23	11	-	(8)	255
	Amortissement et perte de valeur ⁴	25	2	27	1	123	178
	Charges autres que d'intérêts	1 097	528	250	371	164	2 410
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	777	450	187	379	(94)	1 699
	Impôt sur le résultat ¹	207	122	24	100	(102)	351
	Résultat net (perte nette)	570 \$	328 \$	163 \$	279 \$	8 \$	1 348 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	570	328	163	279	1	1 341
	Actif moyen⁵	258 272 \$	61 779 \$	47 939 \$	182 980 \$	82 586 \$	633 556 \$
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	1 575 \$	290 \$	317 \$	353 \$	42 \$	2 577 \$
2018	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	601	698	131	399	141	1 970
	Total des produits¹	2 176	988	448	752	183	4 547
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	199	(4)	14	(1)	33	241
	Amortissement et perte de valeur ⁴	27	2	27	1	110	167
	Charges autres que d'intérêts	1 078	511	219	383	214	2 405
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	872	479	188	369	(174)	1 734
	Impôt sur le résultat ¹	233	129	26	104	(127)	365
	Résultat net (perte nette)	639 \$	350 \$	162 \$	265 \$	(47) \$	1 369 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	639	350	162	265	(51)	1 365
	Actif moyen⁵	259 576 \$	56 602 \$	42 716 \$	167 928 \$	78 398 \$	605 220 \$

- 1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de respectivement 1 M\$ et 45 M\$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2019 (1 M\$ et 43 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 30 avril 2019 et 1 M\$ et 43 M\$, respectivement, pour le trimestre clos le 31 juillet 2018), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.
- 2) Les honoraires et commissions compris dans les produits autres que d'intérêts se composent principalement de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, des frais sur les dépôts et les paiements, des commissions sur crédit, des honoraires d'administration de cartes, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières. La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation sont principalement générés par Marchés des capitaux, et le solde par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les frais sur les dépôts et les paiements proviennent principalement de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, et de Siège social et autres. Les commissions sur crédit sont principalement tirées de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les honoraires d'administration de cartes sont principalement tirés de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les honoraires de gestion de placements et de garde sont principalement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les produits tirés des fonds communs de placement sont essentiellement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont principalement tirées de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.
- 3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au deuxième trimestre de 2019.
- 4) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.
- 5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

En millions de dollars, pour les neuf mois clos le		Services bancaires personnels et PME, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada	Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis	Marchés des capitaux	Siège social et autres	Total CIBC
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	4 749 \$	918 \$	1 041 \$	872 \$	170 \$	7 750 \$
2019	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	1 784	2 100	422	1 330	453	6 089
	Total des produits¹	6 533	3 018	1 463	2 202	623	13 839
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	641	83	56	108	(4)	884
	Amortissement et perte de valeur ⁴	72	6	81	3	364	526
	Charges autres que d'intérêts	3 517	1 570	752	1 127	526	7 492
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 303	1 359	574	964	(263)	4 937
	Impôt sur le résultat ¹	613	364	71	253	(292)	1 009
	Résultat net (perte nette)	1 690 \$	995 \$	503 \$	711 \$	29 \$	3 928 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	17 \$	17 \$
	Actionnaires	1 690	995	503	711	12	3 911
	Actif moyen⁵	258 987 \$	61 830 \$	47 934 \$	183 034 \$	82 453 \$	634 238 \$
31 juill.	Produits nets d'intérêts ¹	4 581 \$	833 \$	913 \$	1 153 \$	46 \$	7 526 \$
2018	Produits autres que d'intérêts ^{2,3}	1 823	2 046	396	1 110	481	5 856
	Total des produits¹	6 404	2 879	1 309	2 263	527	13 382
	Dotation à (reprise de) la provision pour pertes sur créances	550	(2)	39	(26)	45	606
	Amortissement et perte de valeur ⁴	75	7	82	3	328	495
	Charges autres que d'intérêts	3 220	1 540	677	1 133	602	7 172
	Résultat (perte) avant impôt sur le résultat	2 559	1 334	511	1 153	(448)	5 109
	Impôt sur le résultat ¹	680	360	77	317	(341)	1 093
	Résultat net (perte nette)	1 879 \$	974 \$	434 \$	836 \$	(107) \$	4 016 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :						
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	- \$	15 \$	15 \$
	Actionnaires	1 879	974	434	836	(122)	4 001
	Actif moyen⁵	258 773 \$	54 974 \$	41 472 \$	166 574 \$	74 867 \$	596 660 \$

1) Les produits nets d'intérêts et l'impôt sur le résultat de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis et de Marchés des capitaux comprennent un ajustement selon la BIE de respectivement 2 M\$ et 129 M\$ pour les neuf mois clos le 31 juillet 2019 (2 M\$ et 248 M\$, respectivement, pour les neuf mois clos le 31 juillet 2018), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les honoraires et commissions compris dans les produits autres que d'intérêts se composent principalement de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation, des frais sur les dépôts et les paiements, des commissions sur crédit, des honoraires d'administration de cartes, des honoraires de gestion de placements et de garde, des produits tirés des fonds communs de placement et des commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières. La rémunération de prise ferme et les honoraires de consultation sont principalement générés par Marchés des capitaux, et le solde par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada. Les frais sur les dépôts et les paiements proviennent principalement de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et de Siège social et autres. Les commissions sur crédit sont principalement tirées de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada, de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les honoraires d'administration de cartes sont principalement tirés de Services bancaires personnels et PME, région du Canada, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les honoraires de gestion de placements et de garde sont principalement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis, et le solde est essentiellement tiré de Siège social et autres. Les produits tirés des fonds communs de placement sont essentiellement générés par Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada et Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région des États-Unis. Les commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières sont principalement tirées de Marchés des capitaux et de Groupe Entreprises et Gestion des avoirs, région du Canada.

3) Incluent les produits intersectoriels, qui représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur. Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée au deuxième trimestre de 2019.

4) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

5) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096 ou par courriel, à l'adresse corporate.secretary@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 956-6149 ou par courriel, à l'adresse investorrelations@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par courriel, à l'adresse corpcommmailbox@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, le Rapport au titre du troisième pilier, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le troisième trimestre aura lieu le jeudi 22 août 2019, à 8 h 00 (HE). Pour la conférence en français, composez le 514 392-1587 ou le numéro sans frais 1 800 898-3989, code d'accès 1678971#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 800 806-5484, code d'accès 6813145#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 (HE) le 30 août 2019. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 7433339#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 4336505#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du troisième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 22 août 2019, à 8 h 00 (HE), en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC.

Assemblée annuelle : La prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 8 avril 2020 à Edmonton, en Alberta.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Créances requalifiables : De l'information concernant les créances requalifiables et les instruments de CTAP de la Banque CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la Banque CIBC : Relations avec les investisseurs : Renseignements sur la dette : Créances requalifiables.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, à l'adresse www.cibc.com/francais ne sont pas réputées être intégrées aux présentes.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de Paiements Canada. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie AST (Canada), C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) par téléphone, au 416 682-3860, au numéro sans frais 1 800 258-0499, ou par courriel à l'adresse inquiries@astfinancial.com.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'options d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
1 ^{er} mai 2019	112,08 \$	
3 juin 2019	103,11 \$	
2 juillet 2019	103,58 \$	
29 juillet 2019		103,52 \$



Banque Canadienne Impériale de Commerce
Siège social : Commerce Court, Toronto (Ontario), M5L 1A2, Canada, 416 980-2211
www.cibc.com/francais

